BERTÉ ET LE PATRIOTE

44 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 14 FEVRIER 1964 PRIX 10c

Déclaration de principe faite à la Législature manitobaine, le 10 février 1964, par l'hon. Duff Roblin, premier ministre

"SAINE POLITIQUE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE"

(Traduction exclusive de "La Liberté et le Patriote")

Le discours du trône tient une place unique dans les procédures de la démocratie parlementaire. Ceci découle du fait que ce discours est le moyen par lequel le secteur exécutif du gouvernement expose devant l'assemblée et, en vérité, devant le peuple tout entier, les points principaux de la politique à être étudiée pendant la session qui s'ouvre. Parfois il n'est pas nécessaire de développer les points mentionnés dans le discours "gracieux" dont le sens est assez évident. D'autres points, par ailleurs, exigent, à cause de leur nature, une explication précise et soignée afin que l'on comprenne leur but d'une façon entière et profonde. Dans le discours que nous étudions à l'heure actuelle vous avez appris que le gouvernement se propose de vous soumettre un projet de loi ayant trait au rapport entre le système des écoles publiques et les écoles privées. Nous croyons sage et nécessaire de vous renseigner au plus tôt sur la nature précise de ce projet. Une connaissance compréhensive et exacte est non seulement essentielle comme base d'un jugement éclairé, mais les patrons d'un projet doivent en outre exposer les principes et les raisons d'une proposition qui est apte à toucher aux domaines les plus sensibles de la communauté politique, dans ce qui lui est fondamental. Voilà pourquoi je vous adresse la parole en ce moment.

Il suffit de prononcer la phrase "Manitoba School Question", pour établir le cadre de mes remarques et pour évoquer avec une clarté éblouissante les considérations émotionnelles, philosophiques et religieuses qui se rattachent à ce sujet. Je ne ferai pas revivre ici dans le détail l'historique de ces grands débats des années 1890 en montant, de nature si triste, si amère et si blessante. Qu'il suffise de dire que leurs effets sautent aux yeux dans les pages de l'histoire politique et constitutionnelle du Manitoba et du Canada. Quoique les répercussions en ont été senties sur la scène fédérale jusqu'en 1897, les électeurs du Manitoba ont manifesté dans les élections provinciales de 1892 et de 1896 ce que le professeur W. L. Morton décrit en ces termes: "la croyance de l'électorat que la question scolaire n'était plus sujette à discussion". Et il semblait en être ainsi.

Mais l'histoire subséquente a démontré que dans l'esprit de plusieurs citoyens de la province, cette opinion était erronée, parce qu'aujourd'hui même il est trop évident que cette question survit parmi nous et qu'elle ne cesse de couver dans les profondeurs de notre vie politique et communautaire.

Le laps de temps n'a pas rendu ce problème moins épineux, peut-être, mais en 1964, Dieu merci, l'on peut en discuter dans un climat plus serein. Les cicatrices d'antan sont encore visibles, il est vrai. Comme autrefois, les opinions sont partagées avec force et ferveur. Mais la plupart d'entre nous avons essayé avec conviction et succès de faire face à nos responsabilités contemporaines dans un esprit de calme et de prière. Ils sont rares ceux qui aimeraient voir cette question donner lieu à une lutte de partis politiques. Je ne suis pas si naïf que de croire que notre suggestion ralliera tous les suffrages, mais nous espérons pouvoir compter sur une entente acceptable aux tenants des opinions majoritaires et minoritaires.

Principes historiques

Jetant un coup d'oeil sur le passé, avec le recul avantageux que nous offre le présent, je crois discerner dans les ententes d'il y a 70 ans, trois principes de base.

Premièrement, il a été décidé qu'il y aura séparation de l'Eglise et de l'Etat, la formule étant comprise dans un sens propre au Manitoba.

Deuxièmement, il a été décidé que les fonds publics seraient consacrés au financement d'un système unique d'écoles publiques, auxquelles tout enfant aurait droit d'accès et dont l'entretien serait obligatoire à tout contribuable.

Troisièmement, il a été décidé que tout parent serait libre de faire inscrire ses enfants dans les écoles privées de son choix, l'entretien de telles écoles étant cependant en dépendance exclusive de ressources privées.

En guise de commentaire de ces principes, qu'il soit dit que ce gouvernement, pour sa part, n'a qu'une politique à l'égard de toutes les religions et de toutes les églises, celle d'une neutralité respectueuse. Au Manitoba il n'y a jamais eu, d'aucune façon, une église officielle ou une religion d'Etat. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est un élément de base de notre constitution. Comment les choses peuvent-elles se passer autrement dans une société pluraliste? Néanmoins, tenons-en bien compte, la base de cette séparation n'est ni a-religieuse, ni anti-religieuse, c'est la liberté religieuse, inspirée par la tolérance et ayant pour but l'égalité religieuse. Cette pensée se manifeste dans l'Acte des Ecoles publiques du Manitoba, dans les clauses au sujet de l'instruction religieuse. Le Manitoba, comme démocratie, endosse aussi le principe du respect de la loi. Une loi qui échappe totalement au pouvoir dont le peuple manitobain est investi se trouve à la Section 22 de l'Acte d'Union du Manitoba. La plus haute autorité juridique a interprété cette section d'une façon irrévocable dans le sens suivant: tandis que l'établissement de notre système commun d'écoles publiques et libres, non-confessionnelles, entretenues à même les taxes de tous, est licite, on ne peut pas priver des Manitobains de leur droit constitutionnel de faire instruire leurs enfants dans une école privée, en dehors du système scolaire publique. Ce droit minoritaire et de conscience est sacré et inviolable.

Depuis les années 1890 aucun parti poltique n'a cherché, et aucun gouvernement n'a obtenu le mandat de mettre de côté ces principes. Ils demeurent, aujourd'hui, les bases de la politique d'instruction publique. C'est à la lumière de ce passé, qu'il nous faut peser maintenant les projets que nous imposent les exigences de l'instruction de nos enfants et d'une politique publique éclairée. Tout en conservant l'intégrité des principes qui sont à la base de notre politique d'instruction publique, il nous faut aspirer à offrir également les meilleures chances possibles d'une bonne éducation aux enfants dont il nous faut respecter le droit constitutionnel de s'inscrire dans les écoles privées.

Services scolaires partagés

L'attitude gouvernementale étant ainsi exposée clairement et nettement, à propos des principes de base sous-jacents au système d'instruction du Manitoba, permettez que je vous offre maintenant une étude de l'opération ou des règlements de notre système scolaire, à la lumière de ces principes, et une suggestion sur les modifications à apporter à cette opération et à la réglementation dans l'intérêt de nos écoliers et, en particulier, de ceux qui fréquentent les écoles privées. La modification soumise à votre étude est au fond assez simple. Elle découle de l'idée suivante: si un enfant a droit à une totalité, il a un droit égal à une partie. On l'exprimerait brièvement en ces termes: "programme de services scolaires partagés", ou bien "régime scolaire de la porte ouverte".

Présentement, dans l'opération de notre système scolaire public, nous reconnaissons à tout enfant le droit de s'inscrire à l'école publique. Il a de plus le droit de refuser le service scolaire public et de s'inscrire à l'école privée. Malgré ce choix, l'école publique se tient prête à tout moment à l'accepter comme élève de l'école publique.

Cependant, si l'enfant s'inscrit à l'école privée, il se prive de la totalité des services scolaires publics. Il a perdu ainsi tous ses droits par rapport au système des écoles publiques, et cette règle s'applique en dépit du fait que ces parents sont obligés de continuer à payer les taxes scolaires publiques. Voilà le régime: tout ou rien. L'enfant doit accepter les services scolaires publics à cent pour cent, ou bien il en sera privé totalement.

Quand on réfléchit sur cet état de choses, on est assailli naturellement de doutes quant à sa nécessité — et même quant à sa justice. Peut-on vraiment soutenir que les parties ne sont pas comprises dans le tout? Est-il logique — et même équitable — d'offrir gratuitement à l'élève de l'école privée, le service scolaire public à cent pour cent, s'il veut bien l'accepter, et en même temps lui nier une partie du service scolaire public si — en conformité de son droit constitutionnel indubitable — il n'accepte pas tout? Le système scolaire public se tient prêt à donner ses services à cent pour cent à l'élève de l'école privée, si l'occasion s'offre de le faire. Ne convient-il pas qu'il soit également disponible quant à une partie de ses services seulement, si une partie seulement est requise? De plus, n'y aurait-il pas une amélioration de tout rapport entre l'école publique et l'école privée, si nous ouvrions la porte de l'école publique par un programme de services scolaires partagés, qui peut conduire — c'est concevable — à une association harmonieuse et croissante des écoles privées avec le système des écoles publiques, dans le respect des droits constitutionnels.

Nous croyons, par conséquent, que la politique du "tout ou rien" peut être changée en faveur d'une politique de la porte ouverte par services partagés, en harmonie entière avec les trois grands principes des arrangements des années 1890, à l'avantage réel des enfants de la province et au profit de l'unité et de la compréhension au sein de notre population.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat, le maintien du système des écoles publiques et la liberté des consciences sont tous compatibles avec la porte ouverte à l'école publique par un programme de services partagés.

Mise en oeuvre

Examinons maintenant comment un tel programme peut être mis en oeuvre, en pratique.

Premièrement, à quel endroit le service sera-t-il offert? Il serait disponible dans l'école publique et par le système d'école publique.

Deuxièmement, de quels services s'agit-il? En général, tout ce qui est disponible à l'école publique serait accessible. L'élève de l'école privée aurait droit à l'un ou l'autre des services dont il bénéficierait s'il était élève de l'école publique. Pas davantage — pas moins.

Troisièmement, comment offrir ces services? Les écoles privées désireuses de bénéficier des services partagés s'affilieraient avec la division ou le district scolaire (public) et jouiraient de ces services en conformité des règlements des écoles publiques et sous le toit de l'école publique.

Naturellement, les services ainsi rendus accessibles par le système scolaire publique et dans l'école publique seraient financés à même les deniers publics dont les parents des élèves d'écoles privées sont pleinement contribuables. Il n'y aura pas de subventions aux écoles privées. Les élèves des écoles privées seraient toujours libres de fréquenter l'école privée de plein gré comme droit constitutionnel.

Tout cela peut paraître aller droit au point, mais il y a en réalité des problèmes réels auxquels l'administration et l'organisation des écoles publiques auraient à trouver des solutions. Il faut nécessairement que l'autorité de l'administration des écoles publiques soit reconnue. Il faut élaborer les voies et moyens qui entoureront la demande des services partagés, et l'octroi de ces services. Il faut régler les détails de dates-limites, de forme d'avis, de programmation. Mais puisque le système des écoles publiques a déjà la responsabilité de fournir un service à plein temps sur demande, un peu d'effort et de bonne volonté doit suffire pour triompher du problème des services partagés.

La possibilité de faire face à ce problème étant acquise, faut-il craindre que le principe des services partagés risquerait de saper l'efficacité du système scolaire public? Je ne le crois pas. L'école publique sera renforcée et agrandie en autant que les écoles privées à l'oeuvre aujourd'hui seraient affiliées à l'école publique pour les services partagés. Cela pourrait même minimiser le facteur "divisif" que certains pensent discerner entre les écoles publiques et privées, sans porter préjudice aux droits constitutionnels de conscience et minoritaires.

Se peut-il, cependant, qu'il y aura une prolifération de nouvelles écoles privées en conséquence du plan des services partagés, et au détriment de l'instruction publique? Je crois qu'il y a moyen de prévenir cette possibilité. Sans limiter d'aucune façon le droit actuel à l'établissement d'écoles privées nouvelles, nous pouvons poser les conditions selon lesquelles de telles écoles nouvelles seraient éligibles à l'affiliation avec une école publique pour des services partagés. Parmi ces conditions d'éligibilité se trouveraient peut-être les suivantes: que la nouvelle école privée ait un nombre minimum de salles de classe, et un nombre minimum d'élèves; que des affiliations d'écoles privées nouvelles soient limitées aux divisions scolaires ayant une population assez nombreuse et assez dense pour que le système public puisse y fonctionner sans entraves. En théorie de telles restrictions peuvent paraître déplaisantes, mais elles seraient un genre d'assurance nécessaire. Des études sérieuses seraient requises dans d'autres sphères de planification, d'organisation et de coordination.

Mérites de cette nouvelle idée

Je crois cependant que cette idée de services partagés et de porte ouverte aux écoles publiques ne manque pas de mérite. Les principes de base de notre système des écoles publiques y trouvent leur compte. Les droits de conscience et des minorités n'y sont pas sans honneur. Elle laisse espérer la possibilité d'une harmonisation et d'une réconciliation entre le système des écoles publiques et les écoles privées. Elle apporterait des avantages surtout à nos enfants. Et, cependant, ce n'est pas précisément un compromis. Ce n'est pas le premier empiètement de qui que ce soit. C'est contre l'émiettement, tout en favorisant la compréhension. C'est en effet une notion nouvelle, compatible avec une politique d'instruction dictée par une majorité et avec les droits d'instruction des minorités. Elle sauvegarde les intérêts du système des écoles publiques et des enfants dans les écoles publiques, et en même temps elle ouvre aux élèves des écoles privées une porte maintenant fermée. Les services partagés et les principes de la porte ouverte promettent un degré plus élevé d'harmonie et de bénéfice mutuel aux élèves et aux citoyens de la province.

Pour que ces espoirs se réalisent, il nous faut offrir ample occasion à la Législature et au peuple, de discuter et d'examiner ce plan. Dans le but de promouvoir ces activités, nous sommes à préparer une motion visant à la nomination d'un Comité spécial de l'assemblée, ayant pour objet d'étudier le bien fondé d'un programme de services partagés pour les écoles privées dans le système scolaire public, dans les limites des principes suivants: la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la préservation de l'intégrité du système scolaire public et la conformité aux droits constitutionnels des minorités.

Le Comité spécial (Select Committee) peut non seulement étudier la chose, mais aussi offrir l'occasion au public qui y tient, de faire des représentations.

Qu'on se dédie à traiter de cette affaire à un niveau très élevé de responsabilité publique. Si les Manitobains peuvent acquérir une compréhension et concevoir un assentiment de ce projet, je crois que nous verrons une augmentation de respect mutuel, d'affection et d'appréciation entre les communautés qui forment notre province et la croissance d'un esprit d'unité parmi notre peuple.

Inacceptable en principe, le plan Roblin peut être avantageux en pratique

Le discours du trône qui a été lu le jeudi 6 février à l'Assemblée législative du Manitoba laissait prévoir une déclaration gouvernementale sur la question des rapports entre le système scolaire public et les écoles privées de la province. C'est le premier ministre lui-même qui a fait la déclaration, le lundi 10 février, après que M. Gildas Molgat, chef de l'Opposition, eut fait l'analyse du programme général du gouvernement. M. Roblin a commenté brièvement les remarques du chef libéral et a lu ensuite un texte soigneusement préparé sur le problème scolaire.

(Par un surcroît de travail, la direction de "La Liberté et le Patriote peut offrir une version française de ce document à ses lecteurs, cette semaine.)

(Par coïncidence M. Roblin fut suivi de M. L. Desjardins qui s'apprêtait à parler sur une résolution au sujet de la question scolaire. En prévision d'une motion officielle du gouvernement, il paraît que la résolution de M. Desjardins prendrait plutôt la forme d'un amendement possible au projet officiel.)

Quoique très étendu, le manifeste du gouvernement se résume facilement en trois phrases.

Premièrement, il y est question des trois principes qui règlent l'instruction dans la province, selon les prises de position historiques (1897-90-70).

Deuxièmement, il y a l'exposition d'un plan de collaboration dans l'utilisation du système scolaire public par les élèves des écoles privées, plan que l'on décrit en ces termes: "services partagés" et "porte ouverte".

Troisièmement, il y a le projet immédiat qui consiste à créer un comité spécial (Select) de la Chambre, avec mandat précis pour étudier et faire rapport sur le programme mentionné.

En premier Winnipeg, le lendemain, les quotidiens de Winnipeg ont fait accueil à la proposition avec plus (Tribune) ou moins (Free Press) d'enthousiasme.

Il y eut plusieurs commentaires dans les journaux, tous de nature assez provisoire, car le plan serait assez subtil dans son exécution et l'idée centrale en semblait assez imprévue.

Un élément nouveau a été injecté dans la discussion au cours d'un programme télévisé le lendemain soir, "Eye to Eye", quand, sous la pression de questions serrées, M. Molgat, chef du parti libéral, a dit que les membres de son parti à la Législature voteraient selon leur conscience individuelle. M. Paulley, chef du N.P.D., avait déjà annoncé cette ligne de conduite par les membres de son groupe. Il y a lieu d'en conclure que ni l'un ni l'autre n'est capable d'apporter à la discussion l'assurance d'un vote en bloc. Ce que le gouvernement croit pouvoir faire dans cette situation demeure obscur.

Les commentaires provisoires et les commentaires populaires indiquent que la population catholique est d'abord très désappointée. Quoique le droit constitutionnel d'exister des écoles privées (nom officiel des écoles privées et paroissiales au Manitoba) est réaffirmé à plusieurs reprises dans la déclaration, le principe sur lequel repose le plan proposé veut que pour jouir des bénéfices de l'instruction publique, financée par les deniers publics, dans la province, il faut s'inscrire à l'école publique. Le plan consiste à reconnaître aux élèves des écoles privées le droit de poursuivre "une partie" de leurs études dans l'école publique. On ne prévoit pas le paiement d'un sou des fonds publics directement aux écoles privées. Ainsi le principe de base du rapport de la Commission MacFarlane, à savoir un certain partage de fonds publics entre écoles publiques et écoles privées, avec des restrictions nécessaires pour sauvegarder la priorité des écoles publiques, tombe. Les difficultés financières auxquelles font face les parents catholiques aujourd'hui, en comparaison du bien-être luxueux des écoles publiques et des enfants qui fréquentent des écoles autres que les écoles publiques ailleurs au Canada, ne peuvent qu'inspirer un sentiment profond de déception, à la mesure des espoirs qui avaient été encouragés par le rapport de la Commission Royale.

La déclaration pose alors plusieurs questions. Faut-il tout rejeter et continuer la lutte pour tout avoir? Faut-il suivre une politique d'abstention comme minorité dont le sort est réglé sans interférence par une majorité de concitoyens? Faut-il croire qu'il est préférable de commencer en petit, surtout si un effort sincère prouverait l'impossibilité d'autres formules que celle de l'école privée subventionnée et, encore plus, si le peu de bénéfices qui en découleraient permettait d'intensifier la qualité de l'éducation des enfants qui fréquentent l'école privée. Autant de questions qui demandent qu'après la première réaction émotionnelle l'on interroge et l'on raisonne.

Il semble assez certain, en tout cas, que le plan du gouvernement représente ce degré d'aide aux écoles privées que des politiciens les mieux renseignés croient acceptable par la masse de la population. Autrefois on imposait des systèmes scolaires, en faisant parfois intervenir des puissances étrangères; aujourd'hui, dans chaque province canadienne, le système scolaire reflète l'état d'opinion de la majorité des contribuables. Et alors ici au Manitoba, aujourd'hui, on verra s'ajouter au désappointement la douleur qui consiste à constater quelle est la véritable image de l'Eglise catholique chez les concitoyens, et combien il est difficile de défaire en quelques années les préjugés accumulés depuis des siècles. Il n'est pas agréable de se trouver un jour en pays de mission . . . mais quand on choisit cette vocation, il faut y rester fidèle.

Alors on étudiera le plan du gouvernement, on admirera un peu le gouvernement qui a pris l'initiative (enfin!) de rechercher une solution réaliste à un problème ancien et agaçant, on espérera que tout se passera sans que la cause de l'unité des chrétiens soit davantage compromise, au moins par les catholiques.

NOTE

Il est regrettable que l'importance du discours de M. Roblin, en cette circonstance, a rejeté dans l'ombre le discours de M. Desjardins. Le membre pour St-Boniface a en effet parlé avec une autorité, une modération et une sincérité des plus frappantes.

Il s'était muni de chiffres au sujet de l'état des écoles paroissiales, au point de vue de fréquentation et financement, présentant une image concrète de la situation.

Dans l'analyse des droits des parents et du rapport de la Commission royale il a insisté que la population catholique ne voulait en aucune façon porter atteinte à l'efficacité des écoles publiques et qu'elle était prête à accepter comme final un règlement partiel du problème.

M. Desjardins a relaté avec délicatesse les détails de la mort de sa fille, pour exemplifier les effets de l'éducation chrétienne dans cette âme d'élite.

Le gouvernement haïtien expulse huit Pères Jésuites canadiens

(En dernière heure on annonce que les Pères Jésuites, en mission haitienne, sont arrivés par avion à Montréal, sains et saufs.)

* * *

PORT-AU-PRINCE, Haïti (La Presse) — A la suite de l'arrestation de deux Jésuites missionnaires montréalais, accusés d'avoir en leur possession des documents compromettants pour la sécurité de l'Etat, l'ordre des Jésuites, installé en Haïti, est sous la menace d'être banni de cette île, et tous ses membres devront quitter Haïti d'ici peu. Déjà, la "Villa Manrèse", maison-mère des Jésuites en Haïti, a été confisquée par le gouvernement Duvalier, et on prétend qu'elle a été transformée en caserne pour les Volontaires civils de la sécurité publique (les tontons-macoutes). Par ailleurs, selon une déclaration provenant de la police de Port-au-Prince, il semble que parmi les documents saisis dans les valises du R. P. Paul Laramée et du R. F. François-Xavier Ross, on aurait trouvé des photographies de Paul Magloire, ancien président d'Haïti de 1950 à 1956, et principal opposant de l'actuel président François Duvalier. M. Paul Magloire vit présentement en exil aux Etats-Unis.

Le chargé d'affaires canadien en Haïti, M. Charles Bédard, a déclaré au R. P. J. D'Auteuil-Richard, S.J., que le président Duvalier l'a assuré que les deux Jésuites actuellement détenus n'ont pas été et ne seraient pas maltraités.

Demarches d'Ottawa

Les diplomates canadiens font tout en leur possible pour prendre contact avec les deux Jésuites canadiens arrêtés il y a une semaine, alors qu'ils arrivaient à Haïti. C'est ce qu'a déclaré dimanche dernier, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

Les deux Jésuites, le R. P. Paul Laramée et le R. F. François-Xavier Ross, ont été arrêtés le 31 janvier, à leur descente d'avion à Port-au-Prince. Un porte-parole de la société de Jésus a dit, à Montréal, qu'ils avaient été accusés de posséder des documents qui menaçaient la sécurité de l'Etat.

Le ministère des Affaires extérieures a déclaré qu'il n'avait aucune raison de croire que les deux Jésuites étaient en possession de documentation de cette sorte.

Un porte-parole du ministère a dit que le chargé d'affaires canadien, M. Charles Bédard, qui est arrivé à Port-au-Prince, il y a environ un mois, essayait lui aussi de savoir ce que les autorités haïtiennes comptaient faire de la maison de retraite, Villa Manrèse, dirigée par les Jésuites, et qui a été saisie peu de temps après les arrestations.

Le R. P. J. D'Auteuil-Richard, provincial de la communauté à Montréal, a rencontré des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures à Ottawa pour discuter de la situation.

Il se pourrait que les arrestations aient été faites en relation avec l'usage d'un poste de radio, (Radio-Manrèse) dirigé par les Jésuites à Haïti. Le printemps dernier, le gouvernement haïtien avait tenté de supprimer tous les postes de radio amateur.

Le porte-parole du ministère a ajouté que M. Bédard avait avisé Ottawa que, lors de leur arrestation, les deux Jésuites avaient appris qu'ils étaient détenus pour possession de documentation portant atteinte au prestige d'Haïti et du président François Duvalier.

Sans nouvelles

Par ailleurs, selon le R. P. J. D'Auteuil-Richard, la communauté montréalaise est sans nouvelles du R. P. Paul Hamel. On l'attendait à Montréal, soit samedi, soit dimanche, puisqu'il était l'objet d'un ordre d'expulsion exécutoire dans les 48 heures. On pense à Montréal, que le Père Paul Hamel n'a pu quitter Haïti.

Une coopérative fêtera à Letellier ses fondateurs

LETELLIER — Les membres de la "Valley Co-Op Ltd." célébreront par un grand banquet le 26 février prochain, à 6 h. p.m., dans la salle paroissiale de Letellier, le 25e anniversaire de leur coopérative, vient d'annoncer M. L. Bouchard, président du bureau de direction.

Au cours du souper on honorera les pionniers d'il y a 25 ans. Puis, à 7 h. 30, on tiendra l'assemblée annuelle. M. L. L. Lloyd, président de la Federated Co-Operatives Ltd., de Saskatoon, Sask., sera l'orateur invité.

On demande à ceux qui désirent prendre part à ce banquet et à l'assemblée annuelle de s'inscrire avant le 20 février. Prix du banquet: $1.00.

Dans la photo ci-dessus l'on voit l'hon. juge Allyre-Louis Sirois, de Gravelbourg, qui lit son serment d'office comme nouveau membre de la Cour du Banc de la Reine en présence de l'hon. juge A. H. Bence au cours d'une cérémonie officielle le vendredi 7 février dernier. Le juge Sirois, âgé de 40 ans, est le plus jeune juge à prêter un tel serment dans cette cour du banc de la Reine à Regina, Sask. Parmi les 70 témoins de la cérémonie on remarquait son épouse et deux de ses cinq enfants, Valérie et Richard, ainsi que son père, M. Paul Sirois, venu de Vonda. (Photo Leader Post)

Vingt-huit adultes de St-Malo reviennent assidûment à l'école

ST-MALO — M. Antonin Duhamel, inspecteur de la Division Rivière-Rouge, a inauguré cette semaine une série de cours préparatoires d'Arts et métiers à l'école secondaire de St-Malo: anglais, mathématiques, sciences générales. Ces cours, qui ont lieu chaque jour de la semaine de 4 h. 30 à 10 h. 30 p.m., sont sous les auspices conjointes du gouvernement fédéral et du département d'Education de la province du Manitoba.

Déjà 28 hommes se sont inscrits, et tout laisse prévoir qu'il faudra organiser une troisième classe ces jours-ci pour la douzaine d'autres qui s'annoncent de St-Pierre-Jolys. Les professeurs sont M. Armand Comeault, de St-Jean-Baptiste, Mme Denis Gosselin et MM. Wilfrid et Louis Gosselin, de St-Malo. On ajoutera un cinquième professeur de St-Pierre, si nécessaire.

M. Duhamel s'intéresse depuis longtemps à ces cours, car il trouvait que dans sa Division trop de jeunes avaient quitté l'école trop tôt et que trop d'ouvriers n'étaient pas heureux dans leur emploi, mais ne pouvaient changer faute de préparation. Il a donc étudié attentivement les cours proposés par les gouvernements fédéral et provincial pour les personnes d'au moins 17 ans qui ont quitté l'école avant leur 10e année et qui désirent maintenant compléter leur instruction. Car le but de ces cours de trois mois est justement de rendre ces personnes aptes à se préparer aux études données dans les écoles techniques de Winnipeg et de Brandon.

Parmi les 28 "élèves" de St-Malo, certains ont 18 ans, d'autres plus de 60. Dans trois mois ils recevront un certificat officiellement accepté comme celui d'une 10e année. Ils pourront alors s'inscrire à l'école technique pour toute une série de cours de 3 à 12 mois: réparation d'automobiles, menuiserie, électricité, service de radio ou de télévision, réparation de montres, soudure, etc. Pas de meilleure solution au chômage. D'autant plus que ces "étudiants" sont payés pour étudier: par exemple un homme marié ayant deux enfants ou plus reçoit $44.00 par semaine s'il demeure à la maison ou $50.00 s'il demeure hors du foyer.

Félicitations et bon succès.

La Liberté et le Patriote



Membre de l'ABLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par le Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-3441)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.00; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Au Téléthéâtre

Le dernier Téléthéâtre remontant déjà au 5 janvier où les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada pouvaient voir l'"Ennemi" de Julien Green, la soirée de théâtre télévisé du dimanche 16 février n'en est attendue qu'avec plus d'impatience. On pourra y voir "Pas d'amour" d'Ugo Betti.

Georges et Elsa sont venus à la ville, convoqués par le notaire. Ils ont fait un long et fatigant voyage. Relativement jeunes, ils ont 35 ans, ils semblent toutefois marqués par la vie comme le sont les personnages qui ont vécu trop longtemps. Timides, ils sont soumis et paraissent s'attendre à tous les affronts, à tous les refus. Ils semblent sans problèmes: ils ne sont venus que réclamer pour des dommages de guerre. S'ils ont attendu cinq ans, c'est que Georges, à l'époque, a été victime d'un grave accident dont il n'est sorti vivant qu'après des années de traitement et grâce à la bonté attentive de sa femme.

Mais voilà! Le notaire ne les a jamais convoqués. Les lettres ne sont pas de lui. C'est alors qu'entre en scène Tullio, un ami que Georges n'a plus revu depuis longtemps. Tullio avait une femme, Della. Où est-elle? Il répond qu'il la pleure.

Le 16 février, à 10 h. 30 p.m., nous pourrons voir Jean-Louis Roux, dans le rôle de Georges, Charlotte Boisjoli dans celui d'Elsa, Guy Hoffman en Tullio et Dyne Mousso en Della. Henri Norbert et Georges Carrère seront également de la distribution.

Nos longs métrages

Le samedi 15 février, à 10 h. 45: "Un cheval pour deux", comédie avec Roger Pierre. A la Libération, un jeune homme vole un cheval pour en vendre la viande sur le marché noir.

Le lundi 17 février, à 10 h. 30: "Tu es un imbécile", avec Gaby Morlay, Aimé Clairond et Mary Marquet. Révoltée par l'intransigeance de son mari, une femme lui révèle qu'elle l'a déjà trompé.

Le mardi 18 février, à 10 h. 30: "Carmen fille d'amour", drame passionnel avec Anna Esmeralda et Fausto Tozzi. Un marin est entraîné au crime par une jeune fille volage.

Le mercredi 19 février, à 10 h. 30: "Ouvert Contre X", film policier de Richard Pottier, avec Yves Vincent et Yves Deniaud. Un riche industriel, détesté de tous est trouvé assassiné dans sa villa.

Le jeudi 20 février, à 10 h. 30: "Elle n'a dansé qu'un seul été", drame, avec Ulla Jacobsson et Folke Sundquist. Un jeune étudiant s'éprend d'un jeune fille de la campagne.

Le vendredi 21 février, à 8 h. 30: "La Femme rêvée", comédie de Sidney Sheldon, avec Cary Grant, Deborah Kerr et Walter Pidgeon.

Et à 10 h. 30: "Les Anges déchus", drame social de Gianni Franciolini, avec Alida Valli, Amedeo Nazzari et Serge Reggiani.

Ed Sullivan disparait de nos écrans le 5 avril

TORONTO — Radio-Canada a déclaré que le programme télévisé d'Ed Sullivan, que l'on peut voir depuis dix ans sur nos écrans le dimanche soir, sera discontinué à compter du 5 avril prochain.

Radio-Canada a pris cette décision après que la "Columbia Broadcasting System" eut annoncé qu'elle projette de porter la durée de l'émission de 60 à 90 minutes.

A compter du 5 avril, les téléspectateurs pourront donc voir le programme "Bonanza" à 8 heures du soir suivi du programme de "Danny Kaye" à 9 heures.

Au poste CBWFT

SAMEDI 15 FEVRIER
1.15—Cours télévisés
3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Les uns les autres
7.30—Ici interpol
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Film
9.00—Carnaval de Québec
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Un cheval pour deux"

DIMANCHE 16 FEVRIER
1.15—Cours télévisés
3.30—F-Ma
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Aux quatre coins du monde
9.00—Carnaval de Québec
10.00—Affaires publiques
10.30—Le Téléthéâtre

LUNDI 17 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—M. Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Familles d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "Tu es un imbécile"

MARDI 18 FEVRIER
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boite à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "Carmen fille d'amour"

MERCREDI 19 FEVRIER
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Temps présent
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Ouvert contre X"

JEUDI 20 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Les Quatre Justiciers
9.00—Janique aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "Elle n'a dansé qu'un seul été"

VENDREDI 21 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "La Femme rêvée"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.45—Cinéma: "Les Anges déchus"

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Imposante cérémonie

Dans une église remplie à capacité se déroulait dimanche dernier la cérémonie imposante d'une messe de rite ruthène. Il semblait que les fidèles étaient imbus d'une plus grande piété par cette entière participation entre le célébrant et la chorale représentant la foule.

Le nombre de paroissiens présents indiquait bien que les gens désirent ces contacts qui leur font mieux connaître et aprécier ce deuxième groupe de catholiques.

N'oubliez pas

Le dimanche 16 février, à l'occasion du déjeuner-communion des Dames de Ste-Anne, M. Auffret parlera de son récent voyage en Terre Sainte.

Un renouveau

Une dizaine de couples de la paroisse se joignaient dimanche dernier aux cinq couples qui font déjà partie du groupe "Cercle des Foyers", pour en agrandir le cadre. Il y avait un bel enthousiasme et ce groupement qui permet d'abord aux couples de se mieux connaître, pourra rendre de précieux services aux oeuvres paroissiales dans l'avenir.

Remerciements

Tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la vente de pâtisseries pour les Guides et Jeannettes, méritent un grand merci.

A Radio-Canada




Monique Lepage, hôtesse accomplie

C'est de bonne grâce que Monique Lepage a bien voulu se prêter à cette entrevue. Et pourtant, nous la croyions distante, hautaine, snob.

"Vous savez, je suis consciente de cette légende autour de ma personne. Connaissant les origines de ces préjugés, je ne m'embarrasse plus de savoir s'ils sont fondés."

Et Monique Lepage m'explique que les temps sont bien changés depuis les débuts de sa carrière. A cette époque, une personne qui soignait son langage et ses manières était vite cataloguée.

Nous acceptons d'autant plus cette explication que nous avions devant nous une femme au sourire engageant, très féminine, dynamique et démontrant une assurance et une souplesse remarquables. Bref, nous reconnaissions l'hôtesse accomplie que les téléspectateurs retrouvent au petit écran, chaque samedi soir à 10 h. 45, à l'émission "Votre choix", au réseau français de Radio-Canada.

— Vous voulez nous parler davantage de "Votre choix"?

— "Votre choix" est une émission qui existe depuis octobre dernier. Comme hôtesse, je m'efforce de demeurer moi-même; je veux que les téléspectateurs me considèrent avant tout comme femme et non comme comédienne. Ce souci du naturel est important pour moi, car je veux créer ce climat de confiance pour mettre à l'aise mes invités. L'hôtesse accomplie doit avoir de la spontanéité et de la présence d'esprit; elle doit demeurer en possession de ses moyens sans chercher à écraser ses invités en faisant trop miroiter certaines facettes de sa personnalité. La difficulté première pour l'invité est bien de conserver cette spontanéité qui a tendance à s'émousser après les trois répétitions nécessaires à chacune des émissions.

— Parmi les personnalités qui ont été invitées à "Votre choix", quelles sont celles qui vous ont davantage impressionnée?

— Il y en a plusieurs. Mentionnons MM. Lévesque et Johnson avec leur invité, Félix Leclerc; M. Claude-Henri Grignon et deux de ses personnages des "Belles Histoires des Pays d'En Haut". Et surtout, Robert Choquette, une personne si discrète et d'une exigence professionnelle remarquable. Joséphine Baker m'a impressionnée, mais de mauvaise façon cette fois. On n'a pu obtenir la collaboration de cette personne qui souffrait de laconisme non seulement aux répétitions mais également à l'émission. Heureusement, c'est là un cas d'exception.

Marc HAMELIN.

Offensive antireligieuse lancée en U.R.S.S.

(CCC) — Des mesures tendant à intensifier la lutte contre "les préjugés religieux" ont été décidées par le Comité central du parti communiste de l'U.R.S.S.

Parmi les principales décisions, on signale la création d'un "institut d'athéisme scientifique", des cours obligatoires sur la propagande antireligieuse et l'athéisme scientifique dans les universités et instituts pédagogiques, la production de films de propagande pro-athéiste, la création de "fêtes civiles" pour remplacer les fêtes religieuses traditionnelles, la création de clubs et centres de propagande dans les écoles élémentaires et secondaires.

Certaines des mesures décidées par le Comité central seraient déjà appliquées, en Ukraine notamment, depuis le début de l'année.

D'autre part, au cours d'une réunion de la Commission idéologique du Comité central, le cosmonaute Guerman Titov a déclaré que les cosmonautes soviétiques doivent apporter leur contribution à la lutte antireligieuse.

Chronique sportive

C'est une "belle image" qu'on nous offre maintenant en guise de prix de consolation!

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

L'équipe de hockey dirigée par le R. P. Bauer, S.J., aurait remporté les honneurs aux Jeux Olympiques qu'on ne lui aurait pas décerné autant de louanges qu'on vient de le faire! Il faut croire qu'on s'habitue à perdre des joutes olympiques et qu'on calculait que les Canadiens étaient conditionnés d'avance à l'idée qu'une autre équipe remporterait la palme. En guise de prix de consolation on nous affirme que l'image du Canada est maintenant meilleure que jamais en Europe. Il paraît que nous leur avons montré que notre pays n'était pas habité par des sauvages. Nous en aurions long à dire sur ce chapitre mais il est bien inutile de répondre à de telles inepties par des injures, même si elles sont méritées. Si certains journaux européens croient nous faire honneur en écrivant qu'après avoir admiré l'esprit sportif des étudiants caandiens ils sont convaincus que nous sommes "sortis du bois", tant mieux pour eux, mais cela me laisse complètement froid. Je n'ai jamais eu ce complexe d'infériorité de trop de Canadiens vis-à-vis l'opinion européenne ou étrangère et je pense que si j'avais une médaille à décerner à l'équipe du Canada ce serait la médaille d'or de la naïveté.

Nous nous méritons cette médaille pour avoir envoyé de jeunes amateurs faire face à des professionnels; nous méritons cette médaille pour avoir accepté des règlements de hockey qui ont été inventés d'abord pour protéger les clubs européens et qui nous placent sous un handicap sévère; nous méritons une médaille de naïveté parce que nous croyons qu'on insistera en Tchécoslovaquie, en Suède et en Russie sur notre bel esprit sportif alors qu'on n'a qu'à lire la prose arrogante de ces journaux, dans leur traduction bien entendue dans mon cas, pour voir que tout ce qu'on cherche à faire croire dans ces pays c'est que le Canada envoie ses meilleurs joueurs, toute catégorie, aux Jeux Olympiques et que c'est justement parce que le matérialisme et le capitalisme nous rongent que nous perdons ces joutes de hockey. Le mensonge olympique érigé en système ne nous plaît pas; c'est de la propagande toute pure et les équipes qui ont en leur pays une politique nationale visant à faire des représentants de l'état des fonctionnaires-joueurs de hockey, ou des "instituteurs" mieux payés que nos professionnels sont les équipes qui l'emportent nécessairement.

Que faire?

La CAHA parle maintenant de ne plus inscrire d'équipe canadienne aux Jeux Olympiques. Quelle ânerie! La CAHA devrait dès maintenant récolter tous les fonds essentiels à la formation d'une équipe de "fonctionnaires" du hockey. Ces joueurs pourraient faire partie du secrétariat de la CAHA et on pourrait demander au gouvernement fédéral de donner $100,000 par année à ce secrétariat, et demander $10,000 aux dix provinces du pays, par année, pour le secrétariat. Avec cette somme de $200,000 par année il serait possible à l'instructeur, qui pourrait être le Père Bauer, d'engager 20 joueurs, ou secrétaires bien entendus, à des salaires allant de $5,000 à $8,000 par année et de se constituer ainsi une équipe puissante qui tiendrait un camp d'entraînement régulièrement chaque automne dans le but de recruter des "secrétaires". Le salaire de base serait de $5,000 pour les joueurs de première année, de $6,000 pour ceux qui resteraient avec l'équipe une deuxième saison, de $7,000 la troisième saison et de $8,000 lors de la dernière saison. Ces salaires permettraient aux joueurs de se tenir en forme à l'année longue; de pratiquer le hockey régulièrement durant tout l'hiver et de faire des tournées pour jouer contre des clubs professionnels lors de leur troisième et quatrième année d'existence. Cette équipe participerait aussi aux compétitions annuelles pour le championnat du monde et nous finirions sans doute, après quatre ans d'un tel travail, par donner au monde une "image" véritable de ce que nous valons.

Les clubs professionnels qui voudraient aider le secrétariat de la CAHA seraient les bienvenus; ils pourraient même y placer quelques-uns de leurs meilleurs joueurs en apprentissage. Avec $200,000 l'équipe pourrait voyager, économiser les deux premières années et devenir une attraction payante lors de ses deux dernières saisons. Tant qu'on n'aura pas adopté un programme assez semblable à celui-là, et tant qu'on nous remettra des images au lieu de médailles d'or nous aurons raison de croire et de dire que nous ne faisons pas tout ce que nous pouvons pour aider le Canada à donner à l'étranger une image de son identité véritable dans le monde du hockey. Nous n'en voulons pas au Père Bauer d'avoir perdu; ce serait aussi stupide que bête. Nous croyons que dans les circonstances son équipe a fait très belle figure mais nous aimerions simplement que les fameuses circonstances changent et que nous nous servions de notre titre de pays capitaliste et démocrate pour montrer ce que le capitalisme bien compris et une démocratie bien vécue peuvent faire.

Raisins verts!

A ceux qui croiraient que ces lignes sont écrites par dépit, parce que le Canada a perdu, disons simplement que nous ne croyons pas que nous ayions à rougir de la tenue de notre équipe. La tâche qu'on leur a confiée était simplement trop lourde pour leurs épaules et ils ont été des victimes de notre optimisme. Nous refusons de regarder les faits bien en face. Les compétitions internationales ne sont plus des compétitions sportives: ce sont des luttes idéologiques et il faut accepter de jouer le jeu comme il se pratique par les autres, ou nous retirer tout simplement. Ce n'est pas du dépit, c'est de la logique. L'esprit sportif a sa place dans la pratique des sports et avec les sportifs mais il n'a rien à voir avec les tractations de la politique internationale. La Suède va continuer à nous mépriser dans ses pages sportives tant que nous ne serons pas parvenus à affirmer toute notre écrasante supériorité sur la glace. Les joueurs suédois sont bien payés pour jouer dans leurs ligues d'amateurs, et nous ficher des règlements olympiques. Les Russes et les Tchèques ont trouvé un moyen de contourner les règlements: en Russie les joueurs de hockey font partie de l'armée, en Tchécoslovaquie les joueurs font partie ou de l'Armée ou du ministère de la Santé et du Bien-être, nous ne saurions l'affirmer mais nous savons que ces joueurs sont payés pour jouer au hockey. Nous ne leur reprochons pas d'accepter ces salaires; ils ont raison et ils seraient idiots de ne le point faire puisqu'on les considère comme des exhibits de la nation, des ambassadeurs. Or les ambassadeurs reçoivent un salaire pour faire leur travail et les membres du corps diplomatique, depuis les chauffeurs jusqu'aux premiers secrétaires, sont aussi plus ou moins bien payés.

Il n'y a pas là de quoi nous scandaliser: à l'époque où nous avions de véritables clubs amateurs qui jouaient contre de véritables clubs amateurs d'autres pays les joutes de hockey n'étaient que d'insignifiantes plaisanteries. L'Angleterre a gagné un championnat une année avec une équipe de joueurs "canadiens" nés dans les îles britanniques. A partir de ce moment les autres pays ont compris et la face des jeux a changé. Nous n'avons pas changé nos méthodes et nous nous promenons encore en voiture d'avant-guerre. Même si l'industrie de l'automobile n'est pas florissante au Canada nous pourrions quand même nous payer, en 1968, une voiture de l'année.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Votre réunion mensuelle aura lieu ce dimanche 16 février à 2 h. 30 p.m., au local habituel et sera sous la direction du président pour 1964, M. W. St-Laurent.

Cordiale invitation à tous les membres, d'autant plus que ce serait le bon moment de songer aux contributions pour l'année nouvelle.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450
Winnipeg, Man.

Soirée à Ste-Agathe

Le samedi 8 février, un gros et confortable autobus filait rondement vers Ste-Agathe. Il était comble de frères de Provencher se rendant à l'aimable invitation du sous-Conseil de Ste-Agathe. Comme toujours, nous y avons passer une soirée des plus agréables. On ne peut se lasser de répéter que nos frères de St-Agathe font bien ce qu'ils entreprennent et leur hospitalité est proverbiale. Un grand merci pour une soirée bien réussie.

Ça et là

Chemin faisant il fallait bien faire un arrêt à la Barrière de St-Norbert. Histoire d'y ramasser notre secrétaire-financier. Un petit "degré" s'imposait. Frères Dumas et Gauthier lui annoncent piteusement que l'affaire Ste-Agathe est tombée à l'eau à la dernière minute. Mais on ne prend pas en défaut la charité et l'hospitalité du frère Leclaire aussi facilement. Il s'écrie aussitôt: "Mais, entrez tous chez-moi, sans oublier votre petit bagage".

La Grande Heure

A-t-elle sonné, enfin? Au moment où nous écrivons ces mots le chef du gouvernement provincial annonce qu'il désire enfin une entente partielle sur la questions des écoles paroissiales catholiques. Le coin de la hache est-il entré assez profond pour entamer ce vieux chêne de 90 ans? Veut-on nous berner de promesses politiques? Un avenir prochain nous renseignera davantage à ce sujet. L'idée fait son chemin tranquillement, surtout lorsqu'elle est présentée sans cesse au grand public.

La question était "morte" depuis trop longtemps. Nous pouvons sourire maintenant des hésitations manifestées il y a un an ou deux par certains catholiques qui ne voulaient pas réveiller "le chat qui dort".

Saluons

Oui, saluons ici l'organisation qui a voulu et su réveiller les esprits. Saluons également ces quatre familles de la paroisse St-Emile de St-Vital qui ont agi avec décision. Elles ont agi avec spontanéité, sans directives d'autres organisations. Là encore les esprits timides n'approuvaient pas. Tous ces petits feux spontanés et indépendants sont autant de volcans dangereux aux yeux du politicien averti. Saluons aussi le courageux membre de la Législature pour le comté de St-Boniface, Laurent Desjardins. Se mettant en dehors de tout parti politique, il pousse dans les reins de tous les partis par son attitude courageuse. Oui, peut-être est-elle venue l'aurore de la "Grande Heure". Car nous avons assez dormi, n'est-ce pas?

BISTOURI.

Réduction du temps réservé aux commerciaux à la télévision

OTTAWA — Le Bureau des gouverneurs de la radio et de la télévision a fait connaître aux postes de télévision son intention de proposer une réduction du contenu commercial maximum des émissions de télévision.

Le BGR n'a cependant pas ajouté de détails, se réservant le privilège de les annoncer juste avant une audience publique, qui doit avoir lieu le 10 mars à Ottawa et à laquelle participeront les directeurs des postes concernés.

Les postes de télévision ne peuvent actuellement passer plus de vingt annonces commerciales par heure non plus qu'y consacrer plus de seize minutes.

En ce qui concerne les postes de fréquences modulées, le BGR veut limiter les annonces à six (total: dix minutes) de l'heure entre 6 h. a.m. et 12 h. a.m., incluant les annonces du poste lui-même.

Ils devront également produire au moins deux heures de programmes non transmis par les postes AM. Au moins 25 pour cent de la production doit être "sérieuse".

Se montrant par ailleurs un peu plus doux, le BGR a décidé de reviser ses règlements en ce qui a trait au 55 pour cent de contenu "canadien" dans la programmation.

Le BGR vérifie actuellement l'application de ce règlement toutes les quatre semaines. Il compte en faire la vérification toutes les treize semaines désormais. Ceci permettrait par exemple de consacrer un mois complet à des émissions en provenance des Etats-Unis.

Le pourcentage de 55 pour cent serait valable pour la période allant du 15 septembre au 15 juin. Mais il serait réduit à 45 pour cent en été. Au cours des deux dernières années, cette politique était déjà appliquée, mais de façon temporaire.

General Motors présente "Viva", nouvelle Vauxhall

OSHAWA — General Motors of Canada a annoncé aujourd'hui qu'une nouvelle petite voiture GM — la Viva — sera mise sous peu à la disposition de la clientèle canadienne après avoir été essayée à l'état de prototype dans le Nord du Canada au cours de l'hiver 1963.

La Viva est une voiture à deux portes et à quatre places, fabriquée par Vauxhall en Angleterre, et équipée d'un moteur de la catégorie de 1,000 centimètres cubes de cylindrée.

La Viva a été soumise à des essais très poussés, notamment au centre d'essais hivernaux de Kapuskasing (Ontario), à des températures atteignant 40 degrés sous zéro. Ils ont démontré que cette voiture est supérieure à toutes les autres de la même catégorie par sa facilité de manoeuvre, ses accélérations, ses performances en toutes saisons, son confort et sa spaciosité.

Au plus fort de l'hiver dernier, le prototype de la Viva a parcouru la distance de Montréal à Oshawa, puis jusqu'à Kapuskasing situé 650 milles plus au nord — et à 175 milles seulement au sud de la Baie James.

Le moteur de la Viva est un quatre-cylindres léger développant 50 CV. Il a montré qu'il donnait à la voiture un rapport poids-puissance très favorable, ce qui est particulièrement avantageux pour effectuer les dépassements dans les longues côtes.

Le centre de gravité surbaissé de la voiture (à 21 pouces seulement du sol) ainsi qu'une suspension de type nouveau pour une voiture de tourisme, quoique déjà utilisée sur les voitures de course, donnent à la Viva une tenue de route surprenante sur les chaussées couvertes de neige verglacée.

La suspension avant à roues indépendantes est de type classique, sauf que les ressorts à boudin y sont remplacés par un ressort transversal à trois lames. Ce nouveau système donne au train avant une grande résistance au roulis sans réduire la souplesse de suspension.

La direction est d'une grande douceur et très sensible; le diamètre de braquage est de 29 pieds seulement.

La suspension arrière ne présente pas le système habituel de fixation directe des ressorts au pont arrière, de sorte qu'elle allie une grande douceur de roulement à la résistance au roulis.

En effet, les ressorts arrière de la Viva, fixés à des leviers spéciaux sur le carter du pont arrière, agissent en combinaison avec le tube de poussée qui constitue le logement de l'arbre de transmission. Grâce à ce système, la suspension est parfaitement souple quand la voiture reste stable, mais l'action des leviers réduit la souplesse des ressorts en proportion directe de la tendance au roulis.

Les essais de la Viva au Canada ont eu pour effet principal d'améliorer encore son confort en hiver. A Kapuskasing, le prototype a été conduit nuit et jour dans toutes les conditions; les essais ont porté sur le démarrage du moteur à froid, la puissance de la batterie, la lubrification, la carburation et la tenue de route.

Yahvé mène les pas de l'homme, ils sont fermes et sa marche lui plaît; quand il tombe, il ne reste pas terrassé, car Yahvé lui soutient la main. (Ps 37, 23-24)

* * *

Ne crains pas; aie seulement la foi. (Mc 5, 36)

Editorial

Premier pas sur le chemin du catholicisme modernisé

Le premier décret du Concile Vatican, sous forme de **Constitution Apostolique**, entrera en vigueur en partie, le 16 février. C'est le premier pas pratique sur le chemin de cet immense programme destiné à "moderniser" l'Eglise. Comme le pape et les pères du Concile le rappellent au début de ce document, le Concile se propose, dans cette Constitution sur la Liturgie, exactement les mêmes buts qui ont inspiré la convocation du Concile: faire progresser la vie chrétienne; faire l'adaptation aux nécessités du temps présent des institutions variables, favoriser l'union chrétienne, promouvoir tout ce qui peut appeler tous les hommes dans le sein de l'Eglise. La Liturgie, culte officiel de l'Eglise, appartient surtout aux deux premiers buts, parce qu'elle touche à la vie intérieure des catholiques, mais les changements qui sont autorisés par ce décret ont aussi l'intention de faire rayonner l'Eglise, soit par l'action des fidèles, fortifiés par la Liturgie, soit en montrant l'Eglise comme un "signal" céleste aux yeux des hommes.

En premier lieu: le bien des âmes

La Constitution, qui fait une brochure d'une centaine de pages dans l'édition Fides, ne néglige pas les considérations profondes sur les principes liturgiques, mais elle respire en premier lieu le souci de rendre les cérémonies religieuses plus intelligibles, plus rapprochées des us et coutumes de races et de régions diverses, plus dépendantes des autorités ecclésiastiques de chaque pays.

La presse a déjà fait connaître la large part que l'on prévoit pour l'usage de langues modernes dans les cérémonies, même à la messe. Il y a plusieurs autres changements aptes à favoriser aussi "une participation consciente, active et fructueuse" des fidèles.

A cause de ce souci pastoral, le texte peut être lu avec assez de facilité et beaucoup de profit par la plupart des adultes chrétiens. Une simple lecture rapide suffit d'abord pour faire saisir l'esprit du document, qui est en somme l'esprit du Concile. Le mot "revision", sous une forme ou l'autre, revient vingt-et-une fois; l'expression "adaptation", seize fois; celui de restauration s'y trouve à treize reprises. Voici d'autres termes de ce genre qui abondent dans ce texte: "achèvement", "introduction", "composition", "élaboration", "établissement", "choix", "organisation", "changements", "progrès", "développement", et même "création". Il ne s'y trouve en réalité qu'un paragraphe au ton négatif, un avertissement contre les excès de l'art moderne.

Parfois une seule phrase, ordonnant une "revision" de texte peut nécessiter des années de travail. L'administration des sacrements sera assez généralement "revisée" dans ce sens. Et que dire des traductions de la messe et du bréviaire en langue du pays!

Retenons ici les deux phrases qui résument l'esprit pastoral qui caractérise tout ce document: "Pour que le peuple chrétien obtienne plus sûrement des grâces abondantes dans la liturgie, la sainte Mère Eglise veut travailler sérieusement à la restauration générale de la liturgie elle-même. Car celle-ci comporte une partie immuable, celle qui est d'institution divine, et des parties sujettes au changement qui peuvent varier au cours des âges ou même le doivent s'il s'y est introduit des éléments qui correspondent mal à la nature intime de la liturgie elle-même, ou si ces parties sont devenues inadaptées.

"Cette restauration doit consister à organiser les textes et les rites de telle façon qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient, et que le peuple chrétien, autant qu'il est possible, puisse facilement les saisir et y participer par une célébration pleine, active et communautaire . . ."

Le rôle des évêques dans l'Eglise

En plus de faire écho à l'esprit d'adaptation, de révision, de restauration, que Jean XXIII a voulu inculquer dans l'Eglise par le Concile Vatican, ce premier décret fait ressortir avec insistance l'importance des évêques dans la structure de l'Eglise. Ainsi, avant même que le Concile n'ait dit son mot final sur les projets de décrets qui définiront les rapports entre le Souverain Pontife et les évêques, complétant ainsi le travail du premier Concile Vatican, il y a un siècle, le décret sur la liturgie anticipe cette réorientation. D'abord, comme on l'a signalé dans ces colonnes il y a quelques semaines, le décret se termine par cette phrase nouvelle: "Et nous, en vertu du pouvoir apostolique que Nous tenons du Christ, **avec les vénérables Pères**, Nous approuvons . . . Paul P.P. VI". Le titre du décret annonce la même pensée: "Paul, évêque serviteur des serviteurs de Dieu, **avec les Pères du Concile** . . ." Il y a de plus dix-sept mentions de l'autorité des évêques dans ce document, dont trois d'une importance capitale.

En premier lieu vient le fameux paragraphe 22 (2) qui déclare que "le gouvernement en matière liturgique appartient, dans des limites fixées, aux diverses assemblées d'évêques légitimement constituées, compétentes sur un territoire donné". C'est probablement la première fois dans l'histoire de l'Eglise qu'un document de si haute portée reconnaît ainsi le rôle de ce qu'on appelle les "Conférences" des évêques et leur donne une grande partie de la responsabilité sur la liturgie de l'Eglise.

La deuxième mention majeure étend aux territoires de missions d'une façon spéciale cette responsabilité épiscopale, car les évêques sont invités non seulement à promouvoir les adaptations nécessaires, mais aussi à faire entrer dans les cérémonies chrétiennes les habitudes religieuses traditionnelles, qui sont compatibles avec la foi et les moeurs catholiques, et de procéder à des expériences en vue d'une éventuelle approbation par le Siège Apostolique. C'est dans ce contexte qu'un évêque ou qu'une conférence d'évêques admettraient, dans la célébration de la messe, des danses et des instruments de percussion.

Enfin, signalons deux autres phrases frappantes: "L'évêque doit être considéré comme le grand prêtre de son troupeau; la vie chrétienne de ses fidèles découle et dépend de lui en quelque manière . . . C'est pourquoi tous doivent accorder la plus grande estime à la vie liturgique du diocèse autour de l'évêque, surtout dans l'église cathédrale . . ."

La docilité à l'Esprit

Tous ces projets et tous les changements n'ont qu'un but: la participation consciente, active, pleine, communautaire, fructueuse du peuple chrétien à la liturgie, à la messe, aux sacrements, à l'office divin, et cela afin d'atteindre deux résultats suprêmes: "la sanctification de l'homme et la louange de Dieu", "la rédemption des hommes et la parfaite glorification de Dieu". C'est pourquoi l'Eglise donne priorité dans le Concile à la liturgie . . . "cette grande oeuvre par laquelle Dieu est parfaitement glorifié et les hommes sanctifiés".

Une telle restauration demandera de tous la plus grande docilité aux désirs du Saint-Esprit, un travail énorme immédiat par le Saint-Siège et les évêques en collaboration, la mise en place d'institutions nouvelles, de commissions consultatives nombreuses, d'équipes de traducteurs et d'experts. Le clergé en fonction aura bien des choses nouvelles à apprendre et à transmettre. Il y aura sans doute des difficultés et des complications. Mais comment mieux s'exercer à rendre efficace le travail du Concile et comment mieux se préparer aux autres changements qui suivront dans cet immense effort de restauration, de revision et d'adaptation de l'Eglise aux temps modernes?

Le 16 février, date où, en conformité d'un décret du Saint-Siège, un certain nombre de changements a été déjà autorisé, sera par conséquent une date mémorable dans l'histoire de l'Eglise. Les conférences épiscopales s'organisent en même temps pour faire face aux responsabilités accrues. Et, malgré les fatigues de deux sessions conciliaires, les évêques dans leurs diocèses feront vivre ce décret et cet esprit au niveau des fidèles.



La "Legion of Decency" américaine vient de poser un geste inédit. Il s'agit d'une forte recommandation d'un film pour adultes, ce qui tranche avec la politique habituelle de cette organisation qui se contente d'indiquer la cote morale d'un film. Cette oeuvre sur la lutte entre Thomas-Becket, archevêque de Cantorbéry, et Henri II, roi d'Angleterre, a été tournée par Paramount en se basant sur la pièce d'Anouilh. La photo ci-dessus montre une scene, pendant le sacre du futur martyr. (Photo NC)

Un secrétariat permanent pour les Franco-Colombiens

Enfin, nous pouvons annoncer officiellement la création de notre secrétariat permanent. Ce n'est pas trop tôt puisque les tentatives successives d'organiser les groupes canadiens-français, en Colombie-Britannique, ont été lancées depuis le début du siècle. Ce n'est qu'à partir de 1945, soit depuis la fondation de notre Fédération, qu'une certaine cohésion jetait les bases d'un aboutissement possible.

Sommes-nous prêts pour un tel développement? La réponse est simple. Nous le serons jamais si nous ne tentons pas l'épreuve. Sans structures permanentes il nous est impossible de découvrir ce que ces structures permanentes ont de valeur pour nous.

En somme, c'est un geste de confiance. Confiance que les nôtres désirent vraiment conserver leur identité canadienne-française. Confiance, de la part de la Fraternité française, que la minorité colombienne est vivante et en mesure de prendre ses responsabilités si elle se sent appuyée par le reste du Canada français. Confiance, aussi de la part de votre serviteur qui joue le tout pour le tout en quittant une position sûre pour accepter le défi de presser le bouton de démarrage.

Contribution de la Fraternité française:

Consciente de l'urgence dans laquelle nous nous trouvions, la Fraternité française, organisme composé de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec et du Conseil de la Vie française en Amérique, a décidé de financer la création de notre secrétariat et de prendre à sa charge les honoraires d'un agent de liaison faisant en même temps office de chef de secrétariat pour trois ans, avec l'espoir qu'après ce délai nous serons en mesure de voler de nos propres ailes.

La meilleure marque de reconnaissance que nous puissions montrer sera de ne pas tromper cet espoir.

Nous pourrions bien ne pas tarir de courbettes sentimentales; faire l'éloge de nos frères de l'Est et de leur générosité; rendre hommage à leur esprit de charité. Ceci risquerait de nous faire oublier l'essentiel. L'essentiel c'est qu'on se mette bien à l'esprit le caractère de cette aide. C'est un investissement dans notre avenir et dans celui d'un Canada où la reconnaissance, à titre égal, des langues française et anglaise d'un océan à l'autre est la condition de la survie de la Confédération.

Notre gratitude doit s'adresser à la solidarité qui nous est démontrée et à la confiance qui nous est faite.

A qui la responsabilité?

Il ne faudrait pas faire l'erreur, en partant, de pécher par présomption.

Le seul fait d'avoir un secrétariat et un animateur à plein temps n'est pas une garantie de succès. Au contraire, il faudra, plus que jamais, accélérer le recrutement, rechercher les élites dans tous les milieux et chercher les formules d'une vie collective.

Le secrétariat pourra coordonner, renseigner, orienter, créer de nouveaux cercles, faire connaître notre mouvement à l'extérieur, étudier et découvrir des solutions générales aux problèmes qui existent et aux nouveaux qui surgiront. Mais le secrétariat ni l'animateur ne pourront se substituer aux cercles, aux paroisses, aux comités et au dévouement de tous.

Comme le disait le R. P. Jean-Thomas Landry, lors de notre dernier congrès; et je cite de mémoire: "Au DROIT est attaché un DEVOIR. Au droit inaliénable à la culture, à la religion, à la langue; est attaché un devoir égal, pour chaque individu, de conserver, d'améliorer, de défendre et de perpétuer l'héritage qui lui a été confié".

J'ajouterais que ce devoir, pour nous, doit s'accomplir comme si chacun de nous étions indispensables.

Votre agent de liaison

Dans quelques semaines je serai à votre service. La présidence passera à votre vice-président, M. Léo Comeau. L'adresse de la Fédération demeurera temporairement la même, soit 700, ouest 16e, Vancouver. Un certain temps s'écoulera avant que nous ayons arrêté un choix du local et de sa situation.

La première phase du travail consistera à consolider nos effectifs présents et à nous assurer un recrutement efficace dans les cercles déjà formés. Il faudra, en même temps, établir les moyens de communication et d'information qui nous manquent.

Notre première manifestation extérieure sera notre Mémoire à la commission Laurendeau-Dunton. Il me semble que nous pouvons profiter de cette occasion pour faire notre première vraie sortie publique. Ce sera l'opportunité de faire connaître notre point de vue et, surtout, de faire savoir à toute la Colombie-Britannique que nous existons comme groupe.

J'ai confiance en la volonté de survie de notre peuple. Si cette confiance est justifiée, je n'aurai pas besoin de chercher de travail dans trois ans.

Roméo PAQUETTE,
président.
(La Survivance, Edmonton)

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

Voici que dans le numéro du 5 février 1914, la maison bien connue alors sous le nom de Winnipeg Church Goods annonçait encore ses articles religieux comme étrennes pour Noël 1914 et le Jour de l'An 1915?)

L'hôpital de St-Boniface publiait son rapport annuel pour l'année 1913: 6,750 malades avaient été admis (4,325 hommes et 2,425 femmes); le personnel de l'hôpital a prodigué des soins pour un total de 116,902 jours, soit une moyenne de 17.3 jours par malade; 265 personnes moururent pendant leur stage à l'hôpital. Les médecins ont pratiqué 2,124 interventions chirurgicales, et le personnel appliqua 34,600 pansements. La pharmacie de l'hôpital avait rempli 24,700 prescriptions. Les recettes avaient été de $200,356.73 et les dépenses de $193,040.38. Ceci représentait un surplus pour l'année de $7,316.35.

Les Enfants de Marie de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg présentaient une jolie statue de Jeanne d'Arc à la paroisse. Cette statue était une copie du chef-d'oeuvre de Desvergnes. L'intronisation de cette statue avait fait l'objet d'une pieuse fête à laquelle assistait un nombreux clergé. (Après avoir subi une avarie, cette statue a été réparée et aujourd'hui elle orne la salle des Guides au Sacré-Coeur de Winnipeg.)

Un monsieur de Norwood, Man., s'étant porté acquéreur de l'hôtel St-Claude, présentait une pétition à la commission des licenses pour obtenir un second débit de boisson dans cette paroisse. Il semblerait que la plupart des citoyens de St-Claude croyaient qu'un débit suffisait pour leurs besoins, car ils présentèrent une contre-pétition demandant que la requête soit refusée.

Il y a 40 ans (1924)

Une femme de Prince-Albert, Sask., ayant perdu l'élan de son premier amour conjugal, décidait d'en finir avec celui de qui elle était fatiguée. Elle employa un moyen radical en versant de la strychnine dans un verre de "homebrew". L'effet attendu se produisit et la femme échoua en cour où elle fut trouvée coupable de meurtre.

La situation économique dans l'Ouest ne s'améliorait pas. Une lettre mensuelle de la Banque Royale déclarait que seule l'Alberta faisait quelque progrès. Les affaires au Manitoba et en Saskatchewan accusaient une baisse générale de 10 à 15 pour cent.

Déjà en 1924 on parlait aux Communes de nommer un président à vie. On en parle encore en 1964 et rien n'a encore été fait.

Le bill de la législature manitobaine permettant une séparation de la Commission scolaire de St-Boniface en deux, soit St-Boniface et Norwood, passait en première lecture.

Le correspondant de Forget, Sask., invitait ceux qui pensaient à se retirer de la vie active de considérer ce village comme lieu de retraite. Il mentionne le fait que Forget était le village catholique le plus important sur la ligne du Pacifique Canadien Souris-Regina. Ce village possède église et écoles et la majorité des habitants sont de langue française. Forget possédait aussi la maison provinciale des Pères de la Salette et des Filles de la Croix.

La Maison Bianche, magasin à rayons de l'avenue Provencher à St-Boniface, offrait des aubaines: pardessus d'hiver pour hommes, $13.95; complets pour hommes, $10.95; sucre, 10 livres pour $1.00; soupes en boites, 3 pour 25 cents; flocons de maïs à 10 cents la boîte; sirop Bee Hive à 35 cents la boîte de 5 livres. Eaton, pour sa part, offrait un ensemble de salle à manger "Queen Ann" en chêne pour $190.00.

Il y a 30 ans (1934)

Le concours de biographies romancées était terminé et le jury accordait le prix Lévesque à M. Donatien Frémont, directeur de **La Liberté** pour son livre "Pierre Radisson". Les autres lauréats étaient MM. Pierre Daviault, auteur de "La grande aventure de Le Moyne d'Iberville", Raymond Douville, qui avait écrit "Vie aventureuse d'Arthur Bules", et Pierre Benoit, auteur d'une vie romancée de Jeanne Mance.

Le premier ministre R.-B. Bennett déclarait à Toronto qu'il n'entendait rien faire de sensationnel pour ramener la prospérité au Canada . . . et c'est exactement ce qu'il fit.

Au cours des années 1931-1934, les provinces de l'Ouest, devaient de fortes sommes au gouvernement fédéral. La Saskatchewan était endettée au montant de $23,207,565; le Manitoba devait $8,082,000 et la Colombie-Britannique devait rembourser la somme de $7,449,345.

Un débat avait lieu au Collège de St-Boniface sous les auspices du Cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C. Le sujet était "Nos enfants parleront-ils français dans 25 ans?". MM. E. Larivière et P. Dugal représentaient l'affirmative, alors que MM. Jules Demers et Marc Meunier soutenaient la négative. Cette soirée était sous la haute présidence de Son Exc. Mgr E. Yelle, P.S.S. Le président du jury était M. Henri Lacerte qui en vint à la conclusion que les deux côtés disaient la même chose sous un aspect différent. (Pour les pessimistes d'alors, voilà que trente ans se sont écoulés depuis ce débat et nos enfants parlent encore français . . . mais moins bien.)

Le Cercle Dramatique naissait au Sacré-Coeur de Winnipeg. Une vingtaine d'enthousiastes s'étaient réunis pour procéder à l'organisation de ce cercle. Le comité élu était composé de Denis Bélair, président; Hervé Sala, secrétaire-trésorier; Victor Bonin, Louis Sala et Albert Gloux, conseillers.

Il y a 20 ans (1944)

Les Allemands laissaient entendre qu'ils défendraient Rome pied à pied. Malgré le danger d'une telle décision, S. S. le pape Pie XII avait décidé de demeurer dans la Ville Sainte.

Le Conseil provincial des Pères Oblats se réunissait au Juniorat de la Ste-Famille. Ce conseil se composait du R. P. Majorique Lavigne, provincial, et des RR. PP. J. Magnan, J. Brachet, A. Lizée, C. Ruest et A. Normandin.

Trois religieuses de l'Institut des Soeurs Grises prenaient le saint habit lors d'une imposante cérémonie présidée par Mgr W. Jubinville, vicaire général, assisté de M. l'abbé L.-A. Fortin et du R. P. Panek, O.M.I. Les élues de ce jour étaient les Soeurs Agnès Fleury, de Marquette, Man., Alice Dupuis, de Selkirk, Man., et Elisabeth Zaleski, de Broadview, Sask.

Mgr James C. McGuigan (aujourd'hui Son Em. le cardinal), archevêque de Toronto, s'adressait en anglais et en français à un congrès de sociologues. Il déclarait que le rôle du Canada français après la guerre devait être un rôle initiateur et ceci dans les développements corporatifs, dans les organisations professionnelles et dans l'oeuvre de colonisation.

Il y a 10 ans (1954)

Les élections de 1953 avaient coûté $5,600,000 au trésor fédéral. (En 1962, les mêmes élections ont coûté plus de $11 millions.)

Les correspondants du Collège de St-Boniface étaient MM. Noël Delaquis, Léonce Aubin (M. l'abbé), Jean Gisiger et J. Desrosiers. Ceux de l'Institut Collégial Provencher étaient MM. Marcel Champagne, Edouard Desautels, A. Proulx, E. Dubois et Danny Coyle. A l'Institut Collégial St-Joseph, c'était Mlles Denise Lavallée et Gaëtanne Gauthier.

Le R. P. G. Bellemare, O.M.I., célébrait le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale au scolasticat de Lebret, Sask.

J.-R. DOIRON.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Si vous réserve vos saluts pour vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant? (Mt 5, 47)

• • •

Maintenant, ainsi parle Yahvé: "Ne crains pas, car je t'ai acheté; je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi. Si tu passes par les eaux, je serai avec toi; par les fleuves, ils ne te submergeront pas". (Is 43, 1-2)

Lettres apostoliques données "motu proprio" de notre Très Saint Seigneur Paul VI pape par la divine providence

Par lesquelles il est décrété que certaines prescriptions de la Constitution de la Sainte Liturgie, approuvée par le Concile oecuménique Vatican II, entrent en vigueur.

Par lesquelles il est décrété que certaines prescriptions de la Constitution de la Sainte Liturgie, approuvée par le Concile oecuménique Vatican II, entrent en vigueur.

Quel soin les Souverains Pontifes Nos Prédécesseurs, Nous-même, et les saints Pasteurs de l'Eglise ont apporté à conserver, cultiver, et, au besoin, restaurer avec diligence la sainte liturgie, c'est confirmé par la publication de très nombreuses lois que personne n'ignore, ainsi que par la Constitution portant sur ce sujet, que le Concile Oecuménique Vatican II a approuvée très fortement à la session solennelle du 4 décembre de la dernière année 1963, et que Nous avons ordonné de promulguer.

Cela vient certainement de ce que "dans la Liturgie terrestre, nous participons à un avant-goût de cette Liturgie céleste, qui est célébrée dans la Cité Sainte, Jérusalem, vers laquelle, voyageurs, nous nous dirigeons, là où le Christ est assis à la droite du Père, ministre des choses saintes et du tabernacle véritable; avec toute la milice de l'Armée céleste, nous chantons au Seigneur un hymne de gloire; en vénérant la mémoire des saints, nous espérons avoir part à leur bonheur et nous associer à eux; nous attendons Notre Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il apparaisse comme notre vie et que nous apparaissions avec Lui dans la gloire. (Const. de la Sainte Liturgie, N. 8)."

Ainsi, en rendant ce culte à Dieu, principe et mesure de toute sainteté, les fidèles sont attirés et, pour ainsi dire, poussés à l'atteindre, et ils deviennent, dans cet exil de la terre, "les émules de la sainte Sion" (Hymne de Laudes pour la fête de la Dédicace d'une Eglise.)

Pour ces raisons, on comprend facilement qu'en ce domaine nous n'avons rien de plus à coeur que de voir les chrétiens, et surtout les prêtres, d'abord se donner à fond à l'étude de la Constitution dont nous parlons; ensuite, se disposer dès maintenant à en observer les prescriptions avec une entière loyauté, lorsqu'elles entreront en vigueur.

Pour cette raison, et comme il est nécessaire — c'est la nature même de la chose qui le demande — qu'entre en vigueur tout de suite ce qui concerne la connaissance et la diffusion des lois liturgiques, Nous exhortons grandement les Chefs des diocèses, avec l'aide des ministres des choses saintes, "intendants des mystères de Dieu" (cf. 1 Cor. 4, 1), à travailler sans tarder à ce que les fidèles à eux confiés, chacun selon son âge, sa condition de vie et sa culture, comprennent l'efficacité et la valeur intimes de la sainte liturgie et participent très pieusement d'esprit et de corps aux rites de l'Eglise.

Comme tout le monde le reconnaît, plusieurs prescriptions de la Constitution ne peuvent être mises à exécution en un bref laps de temps; vu qu'auparavant les rites doivent être revisés et de nouveaux livres liturgiques préparés. Pour que ce travail soit fait avec la sagesse et la prudence convenables, nous instituons une Commission qu'on appelle spéciale, dont le principal rôle sera de voir à mener saintement à bonne fin les prescriptions de cette Constitution.

Cependant, parce que certaines des normes de la Constitution peuvent bien être appliquées dès maintenant, nous voulons vraiment qu'elles soient exécutées sans retard pour que les âmes des fidèles ne soient pas privées plus longtemps de ces fruits de la grâce qu'on en attend.

C'est pourquoi par Notre Autorité apostolique et "motu proprio", nous prescrivons et nous décidons qu'à partir du prochain premier Dimanche du Carême, c'est-à-dire le 16 février 1964, le délai d'application de la loi prendra fin et ce qui suit entrera en vigueur.

I) Pour ce qui regarde les prescriptions des articles 15, 16 et 17, au sujet de la formation liturgique à donner dans les Séminaires, les écoles des Communautés religieuses, et dans les Facultés dites théologiques, nous voulons qu'en ces mêmes endroits, on prépare dès maintenant les programmes des études, de façon qu'on puisse les réaliser dès la prochaine année scolaire.

II) Nous décidons également que, selon les prescriptions des art. 45 et 46, aussitôt que possible dans chaque diocèse, soit instituée une Commission avec mandat d'approfondir et de promouvoir de plus en plus la liturgie.

En plus, si c'est opportun, il pourra se faire que plusieurs diocèses aient une Commission commune.

De plus, dans chaque diocèse, qu'on constitue deux autres Commissions: une pour la Musique sacrée, l'une pour l'Art sacré.

Si c'est utile, ces trois Commissions dans un diocèse pourront se fondre en une seule.

III) Aussi, à partir du jour que nous avons fixé plus haut, nous voulons que soit en vigueur l'ordre de donner l'homélie pendant le sacrifice Eucharistique, les dimanches et les fêtes de précepte, selon l'art. 52.

IV) Nous décidons que prend force aussitôt cette partie de l'article 71, qui permet de conférer le Sacrement de Confirmation pendant le sacrifice Eucharistique, selon l'opportunité.

V) Pour ce qui concerne l'art. 78, nous exhortons tous ceux que cela intéresse, à célébrer le Sacrement de Mariage, en règle générale, pendant le sacrifice Eucharistique, après la lecture de l'Evangile et l'homélie.

Si le mariage est célébré en dehors du sacrifice Eucharistique, jusqu'à ce que tout le rite de la célébration soit instauré, nous ordonnons d'observer ce qui suit: au commencement de cette cérémonie sacrée, après avoir fait une brève exhortation (cf. Constit. art. 35, par. 3), on lira l'Epître et l'Evangile tirés de la Messe pour les époux; et ensuite on donnera cette bénédiction, qu'on appelle pour les époux et qui est dans le rituel romain, tit. VIII, cap. III.

VI) Bien que la structure de l'Office divin n'ait pas encore été revisée et instaurée, selon l'article 89, cependant dès à présent nous accordons, à ceux qui sont liés par l'obligation de le réciter, au moment de la cessation de la vacatio legis, dans la récitation qui se fait en dehors du choeur, la faculté d'omettre l'Heure de Prime et de choisir parmi les petites Heures celle qui est la plus appropriée au moment de la journée.

En faisant cette concession, nous avons pleinement confiance que les ministres sacrés ne se relâcheront pas de la piété de l'âme, de sorte que, s'ils accomplissent avec diligence et par amour de Dieu seul les charges de leur office sacerdotal, ils pensent à passer toute leur journée unis à lui dans leur esprit.

VII) En ce qui concerne ce même office divin, Nous prescrivons que soit en vigueur dès maintenant cette permission en vertu de laquelle dans des cas particuliers et pour une cause juste et bien considérée, les Ordinaires puissent dispenser leurs sujets de l'obligation de réciter l'Office divin en tout ou en partie et aussi le commuer en autre chose (cf. Const. art. 97).

VIII) Au sujet de la récitation de ce même office divin, Nous voulons qu'il soit reconnu que les membres de n'importe quel Institut, professant la perfection religieuse, qui en raison de leurs Constitutions récitent quelques parties de l'Office divin ou un petit Office composé à l'instar de l'Office divin et dûment approuvé, soient considérés comme priant publiquement avec l'Eglise. (cf. Const. art. 98).

IX) Puisque, selon l'article 101 de cette Constitution, à ceux qui sont tenus de réciter l'Office divin, est accordée aux uns et aux autres et de différente manière la faculté d'employer la langue vernaculaire au lieu du latin, nous croyons opportun de faire savoir que les versions populaires variées de ce même Office, proposées par l'Autorité ecclésiastique territoriale compétente, doivent être dûment examinées et approuvées par le Siège Apostolique. Nous prescrivons que cela soit toujours observé, chaque fois qu'un texte latin est traduit en langage vernaculaire par l'Autorité légitime dont nous avons parlé.

X) Puisque, en vertu de cette Constitution (art. 22, par. 2), l'ordonnance de la Liturgie, dans les limites fixées, appartient aussi aux différentes Assemblées territoriales compétentes des Evêques de chaque nation, légitimement constituées, Nous décrétons que dans l'intervalle ces pouvoirs appartiendront aux assemblées qu'on appelle nationales.

Dans ces réunions nationales, outre les Evêques résidentiels, assistent de droit et donnent leur suffrage ceux dont il est question dans le Canon 292 du Code de Droit Canonique; mais à ces mêmes assemblées peuvent être appelés les évêques coadjuteurs et auxiliaires.

Dans ces Assemblées pour porter des décrets légitimes, sont requis les deux tiers des suffrages secrets.

XI) En dernier lieu, nous voulons faire remarquer que, à l'exception de ce que nous avons changé dans Nos Lettres Apostoliques dans la Liturgie ou encore ce que nous avons rendu effectif avant le temps fixé, le gouvernement de la Sainte Liturgie n'appartient qu'à l'Autorité de l'Eglise; c'est-à-dire à ce Siège Apostolique et, selon la norme du droit, à l'Evêque; et ainsi il n'est permis à aucun autre, même s'il est prêtre, d'ajouter, de retrancher ou de changer quoi que ce soit à la liturgie (cf. Const. art. 22, par. 1 et 22, par. 3).

Nous ordonnons que soit ferme et inébranlable tout ce que nous avons décrété dans ces Lettres données "motu proprio", nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, auprès de saint Pierre, le 25e jour du mois de janvier, en la fête de la Conversion de saint Paul Apôtre, de l'année 1964, la première de notre Pontificat.

Paul PP. VI.

M. Robarts: le Québec fait un effort intense

NEW YORK — Le premier ministre John Robarts, de l'Ontario, a décrit dimanche dernier le Québec comme une province qui fait un effort intense dans les domaines de l'éducation, du développement industriel et de la prise de conscience.

M. Robarts parlait au dîner annuel de la Société canadienne de New York. Le premier ministre a déclaré que le Canada entre dans une phase transitoire en économique et en politique. Il a dit que les séries de conférences fédérales - provinciales inaugurées en novembre 1963, susciteront de "profonds changements" en ce qui touche le partage des responsabilités des deux gouvernements.

M. Robarts a souligné que l'Ontario veut s'assurer que ces changements renforceront la Confédération et ne l'affaibliront pas.

Les efforts en vue d'arriver à trouver des solutions acceptables et durables à nos problèmes internes réussiront, a dit M. Robarts, si nous jouons le rôle que je nous crois destiné dans le contexte économique mondial et si le Canada demeure un pays uni.

Il a ajouté que selon lui, ce n'est pas mauvais que le Canada rencontre des difficultés au moment où le Centenaire approche: "cela démontre, a-t-il dit, que c'est un pays 'fort et solide'."

Une courtoisie: l'usage du français dans la législature de l'Ontario

TORONTO — L'usage du français dans les débats de la Législature ontarienne est une courtoisie accordée avec plaisir aux membres qui ont la chance d'être bilingues. L'Ontario condamne toute forme de nationalisme provincial dans le domaine économique.

Tels sont les ponts les plus importants exposés par le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, au cours d'une conférence de presse, le jeudi 6 février.

Le chef du gouvernement conservateur a relevé avec plaisir les paroles prononcées en français à Queen's Park, au cours des deux derniers jours. Il faisait évidemment allusion aux députés Gaston Demers, conservateur de Nickel Belt, Bert Lawrence, conservateur de Russell, et Horace Racine, libéral d'Ottawa-Est.

Un journaliste lui a fait remarquer que l'usage du français à la Législature n'était pas autorisé légalement, puisque seul l'anglais est langue officielle en Ontario. Le premer ministre a répondu que la Chambre avait le pouvoir d'autoriser certaines anicroches à la loi et que dans ce cas bien particulier, c'était avec grand plaisir et du fond du coeur qu'elle le faisait. "C'est par tradition alors que vous le faites", a répliqué le journaliste. "Non, a repris M. Robarts, disons plutôt que c'est par courtoisie".

Discussions amicales

M. Robarts a confirmé aux journalistes que les co-présidents de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme lui rendraient visite, le lundi 10 février. "On m'a déjà demandé ce que je pensais de cette commission, a continué le premier ministre, et je n'exagère rien en disant que j'en pense le plus grand bien. N'oubliez pas que j'ai toujours été en faveur de son institution. Evidemment, il est trop tôt pour savoir tout le bien qu'elle accomplira et il serait mal venu d'en imaginer les conclusions. Mais je suis prêt à coopérer avec eux dans toute la mesure du possible".

M. Robarts a précisé que la visite de MM. Laurendeau et Dunton était simplement officieuse, "pour des discussions amicales".

Le massacre de Kilembé cause une vive douleur au Pape

ROME (CCC) — Le massacre de trois missionnaires oblats à Kilembé, au Congo, a été appris par le Pape avec une vive douleur, dont s'est fait l'écho le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat, dans un télégramme adressé au nom du Souverain Pontife au T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, congrégation à laquelle appartenaient les victimes. Ce message dit notamment: "Le Saint-Père élève vers Dieu d'ardentes prières pour le repos de l'âme des missionnaires disparus et pour la fécondité de leur sacrifice. En témoignage de sa participation au deuil des Oblats de l'Immaculée Vierge Marie et en gage des divins réconforts dans cette douloureuse épreuve, Sa Sainteté leur adresse sa paternelle bénédiction apostolique."

Le jeudi 30 janvier, une messe funèbre solennelle pour le repos des trois missionnaires oblats massacrés au Congo a été célébrée par Mgr Pietro Sigismondi, secrétaire de la congrégation de la propagation de la foi, à la maison généralice des Oblats. Le cardinal Grégoire-Pierre Agagianian, préfet de cette congrégation a donné l'absoute.

Lors de l'allocution qu'il a prononcée dans le cadre de l'audience générale hebdomadaire de la semaine dernière, le pape Paul VI a notamment déclaré: "Une souffrance particulière nous a été causée, ces jours-ci, par la nouvelle d'actes de terrorisme qui ont lieu dans un jeune et grand pays qui nous est cher, le Congo (dont la capitale est Léopoldville), contre des personnes et des oeuvres d'origine missionnaire et non seulement catholiques, dans cette terre qui doit aux missions ce qu'elle a de plus généreux, de plus avancé et de plus humain: sa récente et magnifique élévation à la civilisation moderne et à la liberté nationale."

Le Souverain Pontife a ajouté: "C'est là pour nous, une douleur grave qui, nous l'espérons, sera bientôt surmontée pour l'honneur de cette nation aimée, pour la confiance qui ne doit jamais faire défaut dans le système international, promoteur et garant de l'indépendance et du développement des nouveaux Etats, ainsi que pour le caractère inviolable que les idéaux de paix, de liberté, de respect aux suprêmes droits humains doivent avoir pour tous. A vous, très chers fils, nous exprimons de façon particulière cette peine et cette espérance, afin que vous veuilliez honorer la mémoire de ceux qui ont été massacrés au cours de ces tristes événements, soulager avec votre solidarité nos missionnaires dans leurs épreuves et dans leurs souffrances, et prier afin que l'ordre, la concorde et la paix puissent revenir au Congo et régner dans chaque coin de la terre."

La Bible vous parle

Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. (Mc 8, 34)

* * *

Ne jugez pas, pour n'être pas jugés. (Mt 7, 1)

Le Manitoba, mouton noir

Un tour d'horizon à échelle nationale sur le problème de l'aide gouvernementale aux écoles paroissiales ou séparées semblerait dans l'ordre en ce moment, à la veille de l'ouverture de la législature du Manitoba.

Terre-Neuve possède un système d'une liberté et d'une variété quasi complètes quand il s'agit de subventions publiques aux écoles. Dans les Maritimes, un système d'ententes pragmatiques fondées sur une longue expérience, satisfait complètement la population catholique en permettant "non officiellement" aux enfants catholiques de fréquenter des écoles qui semblent ostensiblement des écoles publiques, mais sont en réalité des écoles presque complètement pourvues d'instituteurs catholiques. Des facilités non catholiques sont, c'est entendu, mis à la disposition des enfants non catholiques.

Dans le Québec, le double système scolaire confessionnel est bien connu, et quoique la communauté juive ait choisi de ne pas créer un troisième système à l'échelon provincial, elle est aujourd'hui représentée au sein de la commission protestante, vers laquelle ses taxes foncières sont dirigées pour le financement de ses classes. Des octrois provinciaux "per capita" sont accordés aussi aux écoles secondaires fréquentées le jour par des Juifs. Le trait caractéristique du système du Québec, c'est l'absence totale d'une commission scolaire publique non confessionnelle. Le nouveau "Bill 60" provincial, présentement à l'étude, établirait un département scolaire provincial dont un siège sur 24 serait réservé pour celui qui n'est ni protestant ni catholique. Le Congrès Canadien Juif insiste pour que ce siège soit spécifiquement réservé aux "Juifs".

L'Ontario, et aussi la Saskatchewan et l'Alberta, possèdent des systèmes doubles où à la fois les écoles publiques et les écoles confessionnelles sont publiquement supportées, à divers niveaux, par le choix des parents dans l'attribution de leurs taxes scolaires. D'importantes différences existent entre ces provinces lorsqu'il s'agit de savoir si oui ou non les taxes des sociétés anonymes sont aussi distribuées au gré des parents. En Saskatchewan, le système scolaire confessionnel ne reçoit pas encore d'aide publique au niveau de l'école secondaire, mais une telle extension est espérée de la session actuelle.

La Colombie-Britannique n'a jamais possédé de système scolaire séparé, et rien n'est à l'étude sous ce rapport aujourd'hui, mais cette province fournit des manuels scolaires grâce aux fonds publics aux enfants qui fréquentent des écoles séparées.

Le Manitoba, qui autrefois posséda son système scolaire d'écoles catholiques séparées et souleva une telle crise en mettant fin à son existence, n'accorde maintenant ni octrois ni manuels scolaires, ce qui fait de cette province au Canada le monument le plus purement et le plus exclusivement monolithe et aussi le dernier survivant du système d'écoles publiques exclusives.

Ce dont les catholiques du Manitoba se plaignent, concernent largement leurs problèmes dans les centres urbains, parce qu'en général la distribution de la population rurale donne comme résultat des commissions scolaires qui peuvent satisfaire les communautés locales, lesquelles ordinairement sont groupées selon des traditions religieuses et ethniques.

Cette brève revue semblerait indiquer que l'expérience manitobaine n'est pas conforme à la tradition canadienne, et donc que les suggestions réclamant un changement dans la politique du Manitoba de non-aide à l'éducation confessionnelle ne peuvent en rien "nuire" à la démocratie canadienne, puisque toutes les autres provinces sans exception donnent aujourd'hui plus de satisfaction aux promoteurs du système scolaire confessionnel, qu'au Manitoba. Ce fait peut transformer l'illusion mentale de certains individus au sujet de ce qu'est la démocratie canadienne.

Le prochain comité de citoyens qui veut se lancer dans les relations publiques et dans la publicité contre les octrois gouvernementaux aux écoles privées ferait bien de faire connaitre tous les faits au grand public. C'est bien le privilège de ces citoyens, c'est entendu, de croire que le Manitoba tout seul est sain et que toutes les autres provinces souffrent d'illusions en ce domaine. Mais le poids de l'évidence pèse difficilement en leur faveur. Quelqu'un peut ne pas aimer ce que font neuf des dix provinces, mais il peut difficilement "décider" que ces neuf provinces constituent collectivement un danger au vrai canadianisme ou à la survivance du Canada, car ce sont elles qui sont le Canada.

Considérant la situation logiquement, et parlant en termes nationaux, la norme pour les provinces est donc de supporter l'éducation confessionnelle.

Tout "changement" à la pratique normale consisterait à imposer aux autres provinces le système exclusif d'écoles publiques du Manitoba, y compris l'enlèvement des manuels scolaires aux élèves des écoles confessionnelles. Les promoteurs de l'aide publique aux écoles privées ne veulent pas un tel "changement" dans la loi . . . ils veulent simplement au Manitoba la même aide que huit des neuf autres provinces accordent maintenant à leur population.

Le Congrès Canadien Juifs, actif à promouvoir la demande des écoles juives non présentement supportées par des octrois provinciaux au Québec, a réclamé la semaine dernière à la Commission Provinciale Bélanger (qui étudie le problème de la taxation scolaire) de recommander que les octrois d'éducation soient étendus pour englober les enfants qui fréquentent les écoles du jour indépendantes de la communauté juive. Ces écoles sont exclues aujourd'hui, parce qu'elles sont considérées comme "écoles privées", et le Congrès soutient qu'elles possèdent des titres à recevoir les octrois gouvernementaux quant à la partie anglaise de leur programme scolaire, en tout conforme au programme des écoles protestantes. Tout ceci semble plein de bon sens et le Congrès doit être félicité pour son attitude réaliste. Puisse cet esprit de bon sens se transporter bientôt jusque dans l'Ouest!

(Israelite Presse, Winnipeg, 7 février 1964)

(Traduction de La Liberté et le Patriote)

45 étudiantes de St-Norbert visitent les Soeurs Grises

Quarante-cinq élèves de l'école secondaire de St-Norbert étaient, ces jours derniers, les invitées du personnel du Noviciat des Soeurs Grises de la Maison Provinciale de St-Boniface. Les Novices et les postulantes reçurent ces jeunes filles à la porte de la maison et les conduisirent dans une grande salle de réunion aménagée pour la circonstance.

Après un mot de bienvenue par la Rév. Sr Orise Delaurier, postulante, deux novices, Soeurs Irène Borowski et Hélène Prescott, adressèrent la parole; cette dernière donna aux jeunes filles un aperçu de ce qu'est la vie d'une religieuse, plus particulièrement celle d'une postulante et d'une novice de 1964. Assez brièvement, elle décrivit chacun des cours donnés pendant le temps de formation: voeux de religion, théologie, Saintes Ecritures, chant grégorien, sociologie, travaux manuels. Soeur Borowski donna un court aperçu des aptitudes requises d'une jeune fille pour qu'elle soit admise dans une congrégation religieuse.

Les invitées eurent ensuite la liberté de poser toutes les questions qu'elles désiraient afin de mieux connaitre la vie religieuse. Postulantes, novices et professes répondirent avec aisance et très franchement.

Mais la partie la plus intéressante fut celle où des groupes s'étant formés autour des religieuses présentes, chacune de ces jeunes fut encore plus à l'aise pour poser maintes et maintes questions (peut-être parfois un peu indiscrètes!).

Un magnifique prix d'entrée offert par la Rév. Mère Rita Fortier, supérieure provinciale, fut gagné par Mlle Lorraine Lecomte, de Ste-Rose-du-Lac.

Toutes ces jeunes amies retournèrent au logis, heureuses de ces nouveaux contacts et se promettant de revenir.

Le cardinal Léger bénit la maison provinciale des Pères Blancs

MONTREAL (CCC) — "L'église de Montréal doit garder son esprit missionnaire et donner des fils et filles en abondance pour aller porter au loin, non des normes de vie nord-américaines, mais le message évangélique".

C'est ce que déclarait Son Eminence le cardinal Léger, archevêque de Montréal, après avoir procédé à la bénédiction de la nouvelle maison provinciale des Pères Blancs d'Afrique, située au 11,100 boulevard de l'Acadie, à Montréal.

Il s'adressait alors à une centaine d'invités, formés en grande majorité de membres de cette société missionnaire. Des supérieurs majeurs de communautés canadiennes qui oeuvrent aux côtés des Pères Blancs sur le continent africain étaient aussi présents; Pères Dominicains, Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception, Soeurs Grises de Montréal.

Auparavant, l'archevêque a rappelé que son voyage en Afrique lui avait permis de constater que le vrai missionnaire, c'est celui qui donne sans attendre autre chose que le royaume de Dieu, royaume qui doit s'incruster dans des structures sociologiques d'un peuple. Il faut que le missionnaire en arrive à accepter que l'Africain trouve les valeurs évangéliques sans passer par les formes occidentales.

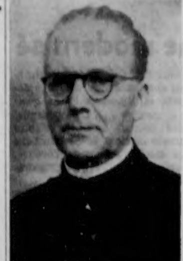
Le Cardinal a ajouté que la vie de l'évêque n'a de sens que si elle est aussi missionnaire, c'est-à-dire une vie qui essaie sans cesse de s'adapter, de comprendre sans condamner.

Le cardinal a rappelé sa prédilection pour les lépreux, "l'unique classe sociale que je pouvais aider facilement", a-t-il dit. Il a aussi évoqué la réaction qui a suivi son voyage: plus de 900 lettres émouvantes, réponse des pauvres gens et aussi, réponse des jeunes — garçons et filles — qui s'offrent pour aller travailler là-bas.

Depuis l'établissement des Pères Blancs d'Afrique au Canada, en 1901, c'est la première résidence provinciale indépendante de toute autre maison régionale. Jusqu'ici, c'est la procure de la rue Saint-Hubert qui accueillait le provincialat; cette maison continuera à desservir la région.

Don du Pape à une vente de charité en faveur d'Israël

ROME (CCC) — Une vente d'oeuvres d'art au profit des enfants nécessiteux d'Israël vient d'avoir lieu à Rome. Parmi les donateurs figura le pape Paul VI, qui envoya un bas-relief représentant "Jacob et l'Ange", d'un auteur inconnu. Les fonds ainsi recueillis seront utilisés pour la construction d'un centre italien de la jeunesse malheureuse en Israël, qui portera le nom de "Maison Anne-Frank".



Le R. P. Alexandre Josse, O.M.I., est décédé à l'hôpital général St-Boniface jeudi matin après une courte maladie. Le Père Josse était connu de centaines de prêtres dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, à cause de ses fonctions comme professeur de dogme dans divers séminaires. Il est né à St-Herbalin, près de Nantes, en France, le 19 novembre 1877 et a fait ses voeux perpétuels d'Oblat à l'âge de 21 ans. Venu au Canada en 1902 il a été missionnaire dans la région du Vicariat de Grouard, dans le nord albertain, pendant 29 ans. A partir de 1931 il devint membre de la province manitobaine, comme professeur au Grand Séminaire de Gravelbourg, poste qu'il occupa pendant 15 ans. Il passait ensuite huit ans comme professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, d'abord à St-Norbert et ensuite à St-Boniface même, avec résidence à la Maison des Retraites. Après des stages d'une année à Winnipeg (1954) et à Lebret (1955) il fut nommé vicaire à International Falls, Minn. Depuis 1960 il était au service des retraitants à la nouvelle Maison des retraites, Villa Maria. (A l'heure de presse, il n'y a pas de détails sur les funérailles du défunt.)

Les enfants de St-Vital de retour à l'école (?)

La "grève" scolaire à St-Vital a pris une nouvelle tournure cette semaine. En effet, les 21 élèves de l'école St-Emile, qui font la grève depuis le 12 novembre, ont repris le chemin de l'école, par la voie de l'autobus de la Division scolaire de St-Vital. Cependant, une fois descendus à l'école Lavallée, ils se sont rendus à pieds à l'école St-Emile voisine. Ils ont pu monter sur l'autobus grâce à des billets accordés par la division sur la foi d'un "transfer" de l'école paroissiale à l'école publique. S'ils sont inscrits à l'école publique et fréquentent l'école paroissiale, ils sont en état d'absence légalement par rapport à l'école publique. S'ils ne sont pas inscrits à l'école publique, ils n'ont pas le droit, selon la loi provinciale, de monter sur l'autobus scolaire. A l'heure de presse, l'intention véritable des parents ne semblait pas établie.

Décès

M. E.-A. VERMETTE

Le 20 janvier est décédé subitement à l'hôpital général St-Boniface, M. Ernest-A. Vermette, âgé de 59 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu, et le service funèbre fut chanté en l'église de St-Emile. L'inhumation se fit au cimetière de St-Vital.

M. Vermette est né le 16 janvier 1905 à St-Norbert. Il fut employé pendant 32 ans par la compagnie Domtar Construction Materials Ltd. Il était membre des Fils Natifs de St-Boniface, du Cercle Ouvrier St-Joseph et de la Société Laïque de la paroisse St-Emile.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Alma; trois fils, Ernest-P., de Winnipeg, Georges et Pierre; une fille, Esther, à la maison; huit petits-enfants; un frère, M. J.-B. Vermette, de la Saskatchewan, et deux soeurs, Mlle Eugénie Vermette, de St-Vital, et Mme Louis LaPlante, de St-Boniface.

L'Exposition universelle de Montréal, première du genre sur le continent

"Si nous désirons que l'Expo '67 obtienne tout le succès désiré, nous devons absolument montrer au monde entier que les Canadiens peuvent faire preuve d'enthousiasme et d'imagination lorsqu'il s'agit de mener à bien l'entreprise de grande envergure que sera l'Exposition Universelle et Internationale de 1967, la première Exposition officiellement autorisée qui ait lieu en Amérique du Nord."

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui M. Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Exposition qui effectue actuellement un voyage à travers le Canada. Il expliqua que son voyage avait pour but "d'encourager les gouvernements provinciaux et les industriels canadiens à participer à l'élaboration de l'Expo '67 et d'attirer l'attention de tous sur le fait que le succès de l'Exposition canadienne, qui ouvrira ses portes le 28 avril 1967 à Montréal, dépendra de la collaboration de tous les Canadiens. Le Canada tout entier en retirera d'importants avantages".

Le thème de l'Exposition

M. Shaw expliqua que, selon les termes des instructions données par le Bureau International des Expositions, le but de l'Exposition 1967 est de "faire l'inventaire des moyens dont l'humanité dispose pour satisfaire aux exigences de sa civilisation". "Terre des Hommes" est le thème central que la Compagnie Canadienne de l'Exposition a adopté pour l'Expo '67. "Ce thème, déclara M. Shaw, englobe les quatre sujets: 'L'homme dans la cité', traitant des problèmes et des aspirations du citadin; 'L'homme crée', dépeignant les Arts et les Lettres; 'L'homme et la découverte', portant sur la science, la médecine, le génie et la technologie; et finalement, 'L'homme produit', un titre dont le sens est suffisamment clair pour qu'on n'ait pas besoin de l'expliquer".

Les sujets principaux, expliqua M. Shaw, auront diverses ramifications, comme par exemple, "L'homme et l'espace", "L'homme et les régions polaires", "L'homme et les océans". On groupera les pavillons nationaux et industriels selon les sujets auxquels ils se rapportent le plus.

M. Shaw insista sur le fait que les thèmes exploités décriront la façon dont l'Homme réagit au monde qui l'entoure, et la lutte qu'il poursuit pour comprendre et pour améliorer ce monde qui est le sien. "Nous faisons de grands efforts, déclara M. Shaw, pour trouver des formules nouvelles et attrayantes et pour éviter d'employer des méthodes archaïques, dignes des musées d'antan".

On prévoit que plus de trente millions de personnes venues de tous les coins du monde, visiteront l'Exposition de 1967 au cours des six mois qu'elle durera.

Emplacement de l'Exposition

L'emplacement principal de l'Exposition 1967 occupera trois îles situées dans le fleuve Saint-Laurent, au sud de Montréal. Le plan directeur tire le meilleur parti possible d'un emplacement qui fut expressément choisi dans le but de donner à l'Exposition un cadre qui soit digne d'elle et qui mette en valeur la beauté des édifices qui y seront érigés. Dans ses grandes lignes, l'agencement géographique de l'Exposition exploite au maximum les avantages offerts par la proximité du fleuve Saint-Laurent, par la silhouette imposante des gratte-ciel de la métropole canadienne, par l'activité trépidante du plus grand port fluvial du monde, par le défilé continuel de navires de toute sorte et de toute provenance, et enfin par la présence grandiose de quatre ponts immenses se découpant sur le bleu du ciel estival.

(Communiqué en français du secrétariat provincial du Manitoba)

Qui ne prend pas sa croix et ne vient pas à ma suite n'est pas digne de moi. (Mt 10, 38)

* * *

Rien n'est impossible à Dieu. (Lc 1, 37)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158
St-Boniface, Man.

Certains scribes prétendent se faire les porte-paroles de Conseils bien en vie. Peut-être leurs Conseils le sont, mais eux-même semblent être embauchés à temps partiel; peut-être aussi leur abonnement au journal est-il irrégulier; ils donnent l'impression qu'ils ne l'achètent que pour faire lecture de leurs propres chroniques. APRES-TOUT revient, non à cause de l'aiguillon de "Bistouri", mais bien plutôt pour fournir à ce dernier un peu de matériel qu'il pourrait fort bien utiliser dans sa . . . prochaine . . . chronique. J'invite par la présente tous les autres Conseils à m'imiter. Si cela arrive, nous aurons sans doute une chronique beaucoup plus fréquente de Provencher.

L'assemblée générale du 27 janvier dernier était rehaussée par la présence de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Bon nombre de nos membres ont voulu se rendre à l'assemblée pour saluer le Chef Spirituel et en ont profité pour lui poser bien des questions sur le Concile Oecuménique. Un grand merci à Son Excellence pour sa patience et son dévouement. Faut-il ajouter que les connaissances de ceux qui ont assisté à ce forum en sont beaucoup plus approfondies? Souhaitons que de telles assemblées se répètent souvent; on sent qu'on n'y perd pas son temps.

En marge de la retraite fin de janvier, début de février, nous croyons que le prédicateur, le R. P. Julien Morin, O.M.I. (frère dans notre Conseil), serait en mesure de faire compétition au frère Jos. Guay dans la vente de chaussures. Il avait cette façon de vous mettre "chaussures aux pieds" et s'il vous plait, sans que ça fasse mal . . . une chaussure qui vous allait on ne peut mieux. Et le beau de l'affaire était que toutes les chaussures, ou presque, étaient de notre pointure. Dommage que nous n'étions pas plus nombreux; notre Conseil en aurait tiré d'innombrables profits au point de vue spirituel; et qui n'a pas besoin d'être élevé de ce côté-là. Ceux qui ont participé à cette retraite sont très reconnaissants envers Dieu pour toutes les grâces reçues. Au père Prédicateur et à toute l'équipe de Villa Maria, un grand et sincère merci.

C'est avec fierté que nous rapportons que notre Conseil se classe parmi les premiers à date en ce qui concerne le grand tirage annuel. Ça prouve encore une fois que du travail d'équipe ne peut qu'assurer le succès dans toutes nos entreprises. Il s'agit maintenant de garder nos positions. Ce sera chose facile si l'esprit de coopération qui existe à l'heure actuelle se maintient au même niveau.

En page 6 du dernier numéro de **La Liberté et le Patriote** se trouve un reportage avec photos ayant rapport au projet St-Boniface-Afrique. Ceux qui n'auraient pas eu la chance de lire la lettre du frère Maurice Toupin, P.B., pourrait la demander à notre Grand Chevalier, qui se fera certainement un plaisir de la faire circuler. Ayant achevé ce projet en un temps record, combien d'autres entreprises pourraient être menées à bonne fin; il s'agit tout simplement de se donner le mot, et voilà, c'est fait!

APRES-TOUT.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 10 février avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. Le village de Flin Flon envoi une copie d'une résolution qui voudrait que le gouvernement provincial donne un octroi de $2 par personne pour l'érection d'une salle pour le centenaire. Ceci fut remis au comité du centenaire.

Le Club Optimiste invite le maire et le Conseil à assister à un concours oratoire qui aura lieu à l'auditorium Notre-Dame, le lundi 2 mars, à 8 h. p.m. Les concurrents seront des jeunes de 15 ans ou moins des écoles de notre ville; la fanfare La Vérendrye sera aussi au programme.

Mavor Moore Productions offre ses services pour organiser des fêtes du Centenaire; ceci est remis également au comité du Centenaire.

L'hôpital général St-Boniface anonce qu'un fonds spécial connu sous le nom de Michelle Fund, en pédiatrie, a été ouvert, ceci en mémoire de Michelle Desjardins qui, à l'âge de 12 ans, donnait ses yeux afin qu'un autre voit. Les fonds seront administrés par un comité de l'hôpital et les dons pourront être fait à l'hôpital même. Ceci fut remis au comité des prévisions budgétaires.

A la première réunion de la commission de police, M. le maire Guay a été choisi comme président, l'échevin St-Hilaire comme président de l'Unité Sanitaire, et l'échevin Softley, président du comité d'expansion industrielle.

M. Alex McKenzie, de 9 Birch Bay, se présentait au nom de 36 délégués de l'Association des Clubs Communautaires et faisait lecture d'un mémoire de cinq pages, où les clubs disaient que la ville n'avait pas été à la hauteur de la tâche en aidant au développement des centres communautaires. On demande que la division des parcs soit connue comme division des parcs et récréation et que la ville devrait adopter une attitude beaucoup plus réaliste si elle veut vraiment aider la jeunesse. La délégation suggère qu'un montant de $3 par personne soit offert pour ces organisations.

M. le maire, remerciant la délégation, lui dit que son premier devoir est de maintenir les taxes à un juste niveau, mais si toutefois le plublic le veut et est prêt à payer ce qu'il faudra, alors la ville pourrait considérer leur requête. L'échevin Softley propose qu'un comité du Conseil soit formé sous la présidence de l'échevin Guyot avec les échevins Couture et Hart pour étudier tous les aspects de cette requête et de faire rapport avant le 30 mars.

Le Conseil discuta pendant une heure et quart les modifications à apporter au projet de la rue Goulet. Il faudra attendre que le contrat soit signé afin d'y incorporer les changements désirés.

M. le maire, descendant de sa chaise pour prendre part à la discussion sur l'usage du sel sur les rues métropolitaines, explique que le sel rend les rues malpropres et en plus d'endommager la carosserie des automobiles, a un effet délétère sur le linge, les chaussures, etc., et il se demande si le sel ne causera pas des problèmes dans le futur pour les systèmes d'égouts. Il encourage fortement le gouvernement métropolitain à faire une étude sur les effets corrosifs du sel sur nos rues, ainsi que sur les vêtements, chaussures, pavage et égouts.

A la semaine prochaine.

Décès

M. J. PONCELET

Subitement à sa résidence, Enfield Crescent, Norwood, est décédé M. Joseph Poncelet, âgé de 87 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P .Coutu, et le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation se fit dans le Jardin du St-Sépulcre, à St-Boniface.

M. Poncelet est né en Belgique le 25 mars 1876 et vint au Canada en 1891. Il demeura à Grand Beach pendant plusieurs années, puis à Fisher Branch. Il résidait à St-Boniface depuis 1962.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Agnès, un fils, Alphonse, de New Westminster, C.-B., une fille, Marie, de Vancouver, C.-B., et un frère, Victor, de la rue Dumoulin, à St-Boniface.

L'invitation du Pape à se rendre en Inde

BOMBAY (CCC) — Le cardinal Gracias, archevêque de Bombay, a déclaré qu'aucune réponse n'était encore parvenue à l'invitation adressée au Pape par le Président de l'Inde, M. Redhakrishman, et demandant au Souverain Pontife de visiter ce pays.

Cette invitation est une initiative personnelle du Président, a ajouté le cardinal, et il ne faut pas s'attendre à une réponse de Rome dans un proche avenir.

Statistiques religieuses des Pays-Bas

LA HAYE (CCC) — Selon des statistiques officielles publiées en 1963, l'appartenance confessionnelle de la population des Pays-Bas est la suivante: 40.4 pour cent des habitants sont catholiques, 28.3 pour cent sont membres de l'Eglise réformée néerlandaise, 9.5 pour cent sont calvinistes, 3.6 pour cent sont membres d'autres confessions religieuses et 18.4 pour cent sont sans confession.



Me Maurice Arpin



Me Laurent Marcoux

La "Bank of Western Canada" dont on a annoncé la prochaine création à Winnipeg aurait un capital versé de $12,750,000, dont $7,650,000 sera souscrit dans l'Ouest du pays, sous forme d'actions offertes au public jusqu'à concurrence de $3,000,000. C'est ce qui fut révélé lors d'une assemblée de promoteurs dirigée par M. James Coyne, ancien gouverneur de la Banque du Canada, et M. Sinclair Stevens, un financier de Toronto, et au cours de laquelle ont été reçues les signatures en vue de la demande d'incorporation. La pétition a été signée par 20 hommes d'affaires de la Colombie-Britannique, 20 de l'Alberta, une douzaine en Saskatchewan, et 35 au Manitoba, dont deux éminents Franco-Manitobains, les avocats Maurice Arpin et Laurent Marcoux. Ce montant, a-t-on souligné, est le plus important jamais souscrit pour une banque lors de son incorporation. Aucune opposition n'a été signalée jusqu'ici à Ottawa.

Il y a à l'heure actuelle sept banques à charte au Canada, et elles ont toutes leur siège social à Montréal ou à Toronto, ce qui laissait 7,000,000 de Canadiens de l'Ouest dépourvus d'une agence centrale de banque. La banque nouvelle remplira ce vide, paraît-il, d'autant qu'elle devrait avoir une vingtaine de succursales à travers l'Ouest avant cinq ans. Les premiers plans de développement comportent d'abord cinq petites succursales dans la zone du Grand-Winnipeg, puis une autre à Vancouver, C.-B. La nouvelle banque ouvrirait ses portes avant la fin de l'année.

Petites Notes

M. l'abbé Robert Lane, directeur diocésain de l'Office catéchistique à St-Boniface, sera l'un des conférenciers à la rencontre des directeurs diocésains d'instruction religieuse des diocèses de langue anglaise du Canada, à Ottawa, les 25 et 26 février. Diplômé de "Lumen Vitae" en Belgique et de l'Institut catholique de Paris, il exposera les méthodes catéchistiques européennes.

* * *

Le Barbier de Séville

Des étudiants de l'Université de Manitoba, sous la direction de Mme Emile Denney, présenteront au Collège de St-Boniface, le mardi 18 février, à 8 h. p.m., l'opéra bouffe de Rossini, "Le Barbier de Séville".

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité de Planification

AVIS DE ZONAGE

Le Comité de planification de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audience publique à la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, à 2 h. p.m., le lundi 17 février, temps et endroit où seront entendues les opinions pour et contre la requête d'apporter certains amendements au Projet 1957 de Planification de la ville de St-Boniface.

DA 63/64 • **ST-BONIFACE**

La Winnipeg Supply & Fuel Company Limited a présenté une soumission en vue de transférer de "M 2" Light Industrial District à "M 3" Heavy Industrial District le terrain représenté sur le sketch ci-joint et décrit comme

Parcelle 2, Plan enregistré 6705,
D.G.S. 76 St-Boniface

pour servir au déchargement, au processus et remaniement des matériaux de construction de routes ou de bâtisses, à la production du béton mélangé et autres produits utilisés dans la construction de bâtisses et de routes, l'exploitation d'un plan à moudre le minerai et autres opérations subordonnées, à la manufacture de la chaux et procédés similaires.



S. G. RICH,
directeur,
Section du Zonage.

On peut obtenir toute autre information à ce sujet en s'adressant à Development Branch, Planning Division, Room 202, 100 Main Street, Winnipeg.

Mémoire de l'Association d'Education au comité-aviseur sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

(Traduction de La Liberté et le Patriote)

Introduction

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba fut organisé en 1916. Plus de douze sociétés sont représentées au comité central. Elle possède l'autorité de parler au nom des 83,000 Canadiens français qui résident dans cette province.

L'Association d'Education apprécie cette occasion qui lui est donnée d'exprimer ses vues sur ces questions si importantes du Bilinguisme et du Biculturalisme au Canada. On sent qu'il y a beaucoup à gagner par une discussion franche des problèmes complexes qui sont propres à une société pluraliste et, en ce domaine comme en bien d'autres, l'ignorance n'est pas une bénédiction. Les Canadiens ont atteint un stade de maturité qui permet l'analyse ouverte de ces questions, au bénéfice de tous les partis intéressés. La lumière, la vérité, un dialogue franc et ouvert, sont toujours profitables et, par nécessité, conduisent à une action progressive. Mais l'état d'esprit et les méthodes d'approche doivent être justes. Les préjugés, les émotions, les velléités et les idées préconçues devraient être mises de côté pour libérer la voie, de sorte qu'on puisse assembler autant de faits que possible et les évaluer à leur juste valeur. A ce stage il devrait être possible d'en arriver à des solutions raisonnables et susceptibles d'être mises en pratique.

Communauté d'intérêts

Il semblerait qu'on peut accomplir davantage en explorant ce que nous possédons en commun, plutôt que d'appuyer sur nos différences. De cette manière, nous commençons par ce qui est connu et, de là, nous procédons vers l'analyse minutieuse de ce qui nous différencie, de façon à ce que des décisions meilleures et plus riches puissent être prises.

Tous sont d'accord que nous possédons un vaste et magnifique pays, riche en ressources naturelles, capable de nourrir une population plusieurs fois plus dense que sa population actuelle. Les Canadiens sont des gens d'entreprise. Grâce à nos deux cultures de base, anglaise et française, enrichies par les cultures d'autres groupes ethniques, nous avons en mains les principaux ingrédients requis pour l'édification d'une grande nation, typiquement canadienne, une aventure unique en elle-même et, si elle réussit, susceptible d'être un exemple vivant aux autres nations qui cherchent une formule pratique faisant naître la paix, le progrès et le bonheur.

Une ère de progrès remarquable a été réalisée dans le domaine matériel, en surmontant les obstacles géographiques et économiques par la construction de lignes de chemin de fer transcontinentales, de routes, de lignes aériennes et de systèmes de communication radiophonique, de télévision et de télégraphie. Des entreprises commerciales, financières et manufacturière solides sont l'objet de notre orgueil national.

Est-ce que notre succès dans le champ matériel ne devrait pas être une invitation à aborder et à solutionner le problème primordial des relations humaines entre les groupes qui forment la population du Canada? Après tout, notre capital humain constitue notre plus grand actif. Pourquoi ne serions-nous pas aussi heureux dans cet autre combat? Si utiles soient le nickel, le fer, le cuivre, le bois et le blé, ils ne peuvent suffire pour construire une nation forte. La main de l'homme est indispensable. Par sa sagesse et sa maîtrise de chef il peut cristalliser, jusqu'à sa plénitude, cette vision de grandeur. C'est là notre plus pressante tâche.

Un but si entraînant attirera tous les Canadiens, de l'Est à l'Ouest. Il produira comme effet une vraie unité, car chacun sera enthousiasmé par le rôle qu'il jouera dans cette expérience remarquable.

Egalité d'opportunité

Les cultures anglaise, française et autres apportées au Canada sont nées pour la plupart de la civilisation judéo-chrétienne. Tous ont le même respect fondamental de la personne humaine, et son aspiration naturelle vers le bonheur parfait. Les droits fondamentaux tels que le droit à la vie, le droit à la liberté personnelle, à l'organisation libre de sa vie personnelle, à ses actions responsables devant Dieu et la loi, le droit de chercher le parfait bonheur et la perfection de la vie humaine, morale et rationnelle, le droit à sa propriété privée et aux biens matériels, le droit de se marier selon son propre choix et de fonder une famille, le droit d'association, le respect de la dignité humaine, tous ces droits sont profondément enracinés dans notre vocation de personne humaine en route vers le bonheur complet.

Ces droits permettent à une personne d'atteindre le plein épanouissement de ses capacités humaines. En eux repose essentiellement cette égalité si justement chère à tous les hommes. L'égalité d'opportunité pour chacun d'atteindre à la plénitude de la vie. Pour pouvoir agir ainsi l'homme doit être libre de toute crainte, de toute nécessité, et surtout de toute coercition qui pourrait l'appauvrir, en tout ou en partie, de droits de base.

Esprit communautaire

Cette égalité, plus que tout autre moyen, lie tous et chacun très intimement et ouvre la voie à la communauté civique. Cet esprit de communauté, forme réelle d'amour fraternel, est la force de frappe, l'impulsion intérieure qui, par sa projection, peut donner naissance aux grandes réalisations dans tous les domaines de l'activité humaine.

Cette amitié entre Canadiens, c'est le plus pressant besoin au pays à l'heure actuelle et le fondement même d'une meilleure entente et d'une plus étroite collaboration. Elle est à notre disposition et tous y ont accès.

Pourquoi n'en pas faire usage pour atteindre tous ensemble à la vraie grandeur? C'est là la source réelle de l'unité. Unité d'esprit et de coeur pour stimuler une unité d'action et de but, conduisant tout naturellement au respect mutuel et à la compréhension, comme entre amis. Pourquoi ne pas vivre et laisser vivre? Il n'est plus alors question de tel ou tel supérieur ou inférieur devant les autres.

Qu'est-ce que toutes ces considérations ont à faire par rapport au bilinguisme et au biculturalisme? Enormément, telle est la réponse. Ces problèmes ne peuvent recevoir leur solution d'un texte de loi, quoique celui-ci soit requis. Les lois, pour être efficaces, doivent avoir l'appui du peuple, de l'opinion publique. Tout ceci est très important en démocratie. Il est donc d'importance majeure qu'on réclame de ceux qui forment et nourrissent l'opinion publique par la radio, la télévision et la presse de se servir de tout l'art de leur profession pour promouvoir cet esprit authentique de communauté parmi les Canadiens.

Avec une égale insistance, ceci s'applique à tous les chefs de notre pays. Les grands chefs ont bâti une grande Europe. Les grands chefs bâtiront un grand Canana.

Le fait canadien

L'origine du Canada remonte à la fondation de Québec par Champlain en 1608. Pendant cent cinquante ans, jusqu'à la conquête en 1760, les pionniers français ont lutté contre les terribles obstacles du climat, de la géographie, de la faim, de la maladie et de la guerre pour ouvrir ce territoire à la civilisation. Tout était à faire, dès le commencement. Tout ceci a développer chez le Canadien français un sens d'adaptabilité et d'endurance, une volonté de vivre, une communauté d'intérêt profondément enracinés dans des valeurs morales, religieuses et sociales, une manière de vivre caandienne qui, après 350 ans, est encore bien en évidence au sein de tous les groupes canadiens-français. Cette lutte pour la vie a rendu ce pays plus que cher à leurs coeurs.

Les conquérants du Canada en 1760 y ont trouvé un peuple de 60,000 Canadiens français, solidement attachés à leurs coutumes et traditions, accordant le plus haut prix à leur langue et à leur foi.

Mais cet événement historique a créé une situation complexe entièrement nouvelle: une forte majorité canadienne-française vivant sous un nouveau régime avec une minorité anglaise, tout près d'une colonie américaine tendant vigoureusement vers son indépendance. L'interdépendance de ces éléments jouèrent un rôle majeur dans le façonnement des destinées de notre pays. (1) Tempéré par la politique anglaise du compromis, soumis à l'expérience et à l'erreur, de jour en jour un "modus vivendi" s'est établi entre les deux groupes de Canadiens, qui mena en 1867 à la fondation de la Confédération par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. C'est là un fait extrêmement important, que le mémoire présenté par la Presse ethnique a su très bien mettre en lumière. (1763: Traité de Paris; 1774: Acte de Québec; 1791: Acte constitutionnel; 1840: Acte d'union.)

En résumé: deux peuples, Anglais et Français, prirent en 1867 la responsabilité de construire une nation où chacun des deux groupes, qu'il soit majoritaire ou minoritaire, donnerait le meilleur de soi-même avec bonne volonté, dans un esprit de vraie égalité et de respect mutuel.

Tel fut l'esprit de 1867. Il fut appuyé par le fait que le même parlement (MacDonald et Cartier) qui fit naître la Confédération, approuva l'Acte du Manitoba en 1870, trois ans après. Par cet Acte, dans la nouvelle province du Manitoba comme dans le Québec, l'anglais et le français étaient langues officielles, le système scolaire était semblable et la minorité recevait la même protection légale. Tout cela a bien fonctionné au Québec, à la satisfaction générale des partis en cause, mais pas au Manitoba.

Le point pratique à ne pas oublier, c'est que de fait cette situation est en force dans le Québec depuis près de 100 ans. (En 1962, au Québec: 81 pour cent, majorité de langue française; 19 pour cent, minorité de langue anglaise.) En Ontario, le français est maintenant la langue d'enseignement au niveau élémentaire pour les Canadiens français ($89\frac{1}{2}$ pour cent: Anglais; $10\frac{1}{2}$ pour cent: Français.) Au Nouveau-Brunswick, le français est employé de plus en plus comme langue d'enseignement pour les Acadiens (61 pour cent: Anglais; 39 pour cent: Français).

Ce modèle général est de plus en plus accepté au Canada comme formule de base efficace et devrait être perfectionné. Ce fut la solution la plus pratique en 1867 et aujourd'hui encore elle semble la seule plus constructive, si le Canada veut subsister d'une mer à l'autre. Comme pays, nous montons ensemble ou nous tombons ensemble en ruine. A nous de choisir. Les deux principales races qui forment le coeur même de la Confédération devraient ensemble trouver un moyen capable de tracer la voie vers une unité d'action.

Durant les derniers 60 ans, un nouveau facteur est venu s'insérer dans ce dessin général. Il s'agit du troisième groupe ethnique. Selon ce qui a précédemment été établi, il semble très possible d'enrichir la mosaïque culturelle générale par l'inclusion des autres cultures.

Si ce modèle pouvait se matérialiser, il éliminerait la plupart des frustrations actuelles et du coup libérerait une puissante force interne, capable de créer un Canada qui serait une nation chef dans le monde.

Recommandations

1 — L'étude et la lecture de l'histoire du Canada, écrite par nos meilleurs historiens, doivent être fortement encouragées, à la fois dans les écoles et les foyers. Rien ne pourra davantage clarifier et illuminer notre concept d'un Canada fort. Il est présentement trop nuageux, il manque de clarté et de vitalité. Les nations modernes ont avec succès recouru à cette expérience stimulante comme moyen d'injecter une nouvelle vie et une vigoureuse action.

2 — L'esprit de communauté entre tous les Canadiens est une nécessité. Le rôle de la presse, de la radio et de la télévision est indispensable pour faire naître ce climat d'amitié. Il faciliterait considérablement l'apaisement des tensions et des irritations qui enveloppent la solution de quelques-unes de nos difficultés complexes.

3 — L'anglais ou le français, aussitôt que possible, devraient être langues d'enseignement dans les institutions d'éducation de tout le Canada.

4 — Les manuels scolaires et les méthodes d'enseignement, pour l'anglais ou le français, devraient être les meilleurs, approuvés par l'expérience. De cette manière, on pourrait éviter toute perte de temps et d'effort.

5 — Personne ne doit être obligé à apprendre le français. Que ceci reste du domaine de la volonté libre, mais qu'on aide ceux qui désirent avec intérêt apprendre cette langue.

6 — Dans les discussions publiques sur ces sujets, il est absolument nécessaire qu'on use de modération, de calme d'esprit, d'attitudes pratiques, de bon jugement et de comportement constructif.

Présenté au nom de
L'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba,
par Raymond Bernier.

(1) Les statistiques suivantes donent une vue très claire des trois groupes en présence:

	CANADA		ETATS-UNIS
	Français	Anglais	
1763:	65,000	4,000	moins de 4,000,000
1791:	160,000	10,000	4,000,000
1871:	1,082,940	2,402,821	38,000,000



M. René Rottiers,
secrétaire de l'AECFM

M. René Rottiers, né à Fontaines-l'Evêque (province de Hainault, Belgique) le 15 septembre 1925, fit ses études primaires à Aubange de 1930 à 1938, puis secondaires à Athus (Luxembourg Belge) de 1938 à 1940, chez les Frères Maristes. La guerre lui fit interrompre ses études et il dut aller travailler la terre pour parer à la pénurie des denrées alimentaires, mais il occupait ses loisirs à l'étude tout en poursuivant, sous la direction de son père, l'apprentissage de son métier d'horloger-bijoutier. Il compléta cet apprentissage pratique par des cours techniques et théoriques à l'école de Quimper, France.

De 1942 à 1945, il est membre d'un mouvement clandestin de Résistance Belge (Armée secrète) jusqu'à la libération complète de son pays. Le matin de la libération de son village, le 9 septembre 1945, il fut arrêté par une patrouille allemande, mais parvint à se faire libérer peu de temps avant qu'une attaque aérienne américaine vint anéantir la patrouille. La guerre terminée, il fit son service militaire (1946-1947) dans les rangs du IVe Bataillon de génie et prit part à l'occupation de l'Allemagne en Westphalie et en Rhénanie.

De 1948 à 1956, il exerça son métier d'horloger-bijoutier à Aubange et à Houffalize. Il arriva à Winnipeg en juillet 1956. Après un bref séjour à Kenora, il vint s'établir à St-Boniface où, jusqu'en 1962, il reprit l'exercice de son métier. C'est le 1er février 1962 qu'il devint secrétaire pro tempore de l'AECFM, remplaçant M. René Préfontaine. Depuis mars 1962 il est le secrétaire général de l'Association d'Education.

Habitué par ses parents à se dévouer aux activités sociales-chrétiennes, M. Rottiers s'intéressa plus spécialement à la J.O.C. et fonda une section jociste à Aubange en 1942 (dont il fut président jusqu'en 1946). En 1946 il devint propagandiste permanent de la J.O.C. pour la province du Luxembourg Belge et membre du Comité national de la J.O.C. belge. Pendant son service militaire il fut responsable pour son bataillon du service jociste à l'armée. En 1950 il entra dans les rangs de la Légion de Marie, en Belgique, reprenant ses activités dans ce mouvement à St-Boniface jusqu'en 1958. De plus il s'occupa chez lui de théâtre paroissial (trésorier et acteur), de la brigade locale des pompiers volontaires, de fouilles et de recherches historiques locales.

A St-Boniface il poursuit ses activités avec le même entrain: membre en 1958 du Cercle d'Evangile St-Thomas; assistant scoutmestre, puis scoutmestre de 1960 à 1962 à la troupe Langevin de la Fédération des Scouts catholiques et, de 1961 à 1962, secrétaire diocésain de la même Fédération; depuis 1962 il fait partie du Bureau de la Région de l'Ouest des Scouts Catholiques du Canada; depuis 1960 il est membre de la Société Ambulancière St-Jean; cinémathécaire (1960-1962) de l'AECFM et, depuis 1960, membre du Comité de Vie Française de la même Association. Il est aussi membre du Conseil d'administration de l'ACELF.

Il obtint dans son pays natal la Médaille de la Résistance et la Médaille Commémorative de la guerre 1940-1945, avec sabres croisés et, au Canada, la Plume d'or (Scoutisme) en 1961.

Malgré toutes ses occupations comme secrétaire général, il trouve le moyen de se livrer à ses passe-temps favoris: chasse, pêche, canotage et, pour les choses de l'esprit, livres, plume et aussi peinture.

Un foyer heureux est important pour l'enfant

"La clé d'un sain développement émotionnel chez l'enfant, c'est une famille heureuse et la source de ce contentement au foyer repose premièrement sur une base philosophique. C'est donc ici que la religion a un rôle important à jouer."

Ces remarques ont été faites par le Dr John Werry, psychiatre à l'hôpital des enfants, à Montréal, et membre du Département de Psychiatrie à l'Université McGill de Montréal.

Les enfants ne sont pas tous nés avec les mêmes capacités d'adaptation. Si l'enfant aime son foyer et il s'y adapte bien et il en fera autant à l'école, dans la vie sociale, etc.; la même chose vice versa.

La personne qui influence le plus un enfant est celle qui s'en occupe entre les âges de 1 à 3 ans. Donc, dans la majorité des cas, c'est l'influence donnée à cette époque par la mère qui marquera davantage l'enfant sa vie durant.

A mesure que l'enfant grandit cependant, le père de famille peut aussi exercer un grand pouvoir sur lui, s'il l'aime vraiment et qu'il s'intéresse à ses activités et à ses problèmes d'adolescents.

Plus tard, le jeune sera aussi influencé par son milieu mais au stage de l'adolescence, l'adulte a souvent peu d'influence sur lui, à l'exception toutefois de quelques cas.

L'impie complote contre le juste et grince des dents contre lui, le Seigneur se moque de lui, car il voit venir son jour. (Ps 37, 12-13)

Message de Paul VI aux missionnaires Oblats

Dans un message adressé au supérieur général des missionnaires oblats de Marie Immaculée, le Père Léo Deschâtelets, le pape Paul VI a assuré ces derniers de la mort tragique de trois Oblats, victimes du massacre des Noirs à la mission de Kilembe, au Congo.

C'est dans la nuit du 22 janvier que les Pères Gerard Defever, Pierre Laebens et Nicolas Hardy, tous Belges d'origine, ont été massacrés.

Les Oblats comptent 108 missionnaires au Congo, dont deux évêques.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 3 a.m., le mardi 25 février 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 71-64 **St-Boniface**

Demandeur: Quality Construction Company Limited, propriétaires.

Objet: De permettre la division du terrain en neuf (9) lots au lieu de huit (8) tel qu'enregistré sous le plan 7551, ladite division devant être située selon le plan dans les classeurs du bureau de la soussignée.

Propriété: Angle nord-est de Northumbria Bay et du chemin Cottonwood. (Lots 19/26, Bloc 6, Plan 7551, D.G.S. 274/275 R.C.M.P.)

Mlle R. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m. le mardi 18 février 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 67-64 **St-Boniface**

Demandeur: Boniwood Development Limited, propriétaires.

Objet: De permettre la construction d'un immeuble-appartements de deux étages et demi comprenant 9 logis, le lot ayant une superficie, y compris la moitié de la ruelle, de 6,750 pieds carrés au lieu des 6,800 pieds carrés tel que requis; ledit immeuble ayant des cours de côté de 5.5 pieds de largeur sur les côtés est et ouest au lieu de 6 pieds tel que requis, stationnement subsidiaire étant situé à 8 pieds des fenêtres requises au lieu du minimum de 10 pieds tel que requis, le présent duplex à être démoli.

Propriété: 150/152, rue Berry.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Joie, gratitude et confiance pendant la Semaine de l'Unité

ROME (CCC) — A l'occasion de la Semaine de l'Unité 1964, le cardinal Bea, président du Secrétariat pour l'Unité, a prononcé une allocution aux émissions françaises de Radio-Vatican:

"Après les événements des derniers mois et surtout ceux de la dernière quinzaine, cette année la Semaine de l'Unité a pour signe une note caractéristique de profonde gratitude envers Dieu et de joyeuse confiance en l'oeuvre du Christ et du Saint-Esprit dans l'Eglise."

Après la mort du pape Jean où "toute l'Eglise semblait vraiment descendue dans la vallée des larmes et marcher à l'ombre de la mort", la grâce du Seigneur a permis que l'Eglise revive les grandes espérances soulevées par le Concile.

Et le cardinal Bea de faire remarquer que le nombre des Eglises, communautés ou fédérations de chrétiens non catholiques représentées au Concile a passé de 17 à 22 tandis que le nombre des observateurs délégués ou des hôtes montait de 49 à 66.

Le schéma sur l'oecuménisme

"D'autre part, dans la seconde moitié de novembre, le Concile commence à s'occuper du schéma sur l'oecuménisme, c'est-à-dire du mouvement pour l'union des chrétiens. Après une large discussion générale, le schéma fut accepté à l'unanimité comme base de discussion.

"Autrefois, certainement, je n'aurais pas pu penser ni même rêver que moins de trois ans après le début du travail du Secrétariat pour l'Unité, plus de 2,000 Pères conciliaires allaient accepter presque à l'unanimité, un schéma conciliaire sur le travail oecuménique.

"En conséquence de ce vote et de toute la discussion qui l'a suivi, j'ai pu déclarer publiquement devant le Concile, à la conclusion du débat: "On pourrait presque dire qu'à l'épiscopat de l'univers catholique a été concédée par l'ineffable miséricorde de Dieu, une grâce semblable à celle qui fut donnée à Jean, le disciple bien-aimé, qui put reposer sa tête sur la poitrine du Divin Maître et écouter les battements de ce Divin Coeur, d'où sortit l'ardente prière sacerdotale: "Je prie . . . afin que tous soient un en nous pour que le monde croie que tu m'as envoyé."

"Puis arriva l'événement qu'il y a peu de semaines encore nous n'aurions pas cru possible et encore moins imminent: l'entrevue du Saint-Père avec le Patriarche oecuménique Athénagoras."

Le cardinal Bea refait en quelques mots l'historique de cette rencontre et évoque le communiqué ainsi que les réflexions du Pape et du Patriarche que nous avons déjà communiqués à nos lecteurs.

Un vrai mystère

"Si nous nous arrêtons pour réfléchir sur ce grand événement, poursuit le cardinal, nous nous rappelons avant tout les paroles qu'a dites le Saint-Père au Sacré-Collège, le soir de son retour. Profondément remué, le Pape disait combien tout le pèlerinage lui apparaissait comme une chose mystérieuse, un vrai mystère, le mystère de l'Eglise, le mystère des relations cachées qui existent entre le Christ, son Eglise et le successeur de Pierre.

"Et puis, passant à sa rencontre avec Athénagoras, il observait que cet événement méritait de grandes réflexions, comme une chose qui soulève les plus vives espérances dans la divine bonté, puisque cette rencontre émouvante et cordiale est survenue dans l'embrassement de la charité du Christ.

"Il est nécessaire de dire que cette rencontre dans la terre sanctifiée par la vie, la Passion, par la mort et la résurrection du divin Rédempteur, cette rencontre dans la cité sainte près de Gethséman et du Golgotha, rencontre survenue dans la charité du Christ, est vraiment un miracle de la puissance et de la grâce du Seigneur. Plus éclatante que jamais au cours des siècles "la gloire du Seigneur est de nouveau apparue sur la sainte cité" (Isaïe, 60, 1).

"Ainsi donc, la Semaine de l'Unité, cette année, est remplie par la louange du Seigneur, par la gratitude pour ce qu'il a déjà accompli pour l'union de tous ceux qui croient dans le Christ.

"Ces grands bienfaits doivent renforcer notre foi et notre confiance et nous encourager à nous mettre à l'oeuvre avec une foi capable de transporter les montagnes."

Sommaire de RELATIONS

Sommaire (février 1964)

Editoriaux: Ce que l'Eglise demande au monde. — Paul VI défend la mémoire de Pie XII. — Paul VI au peuple de Rome.

Articles: En Terre Sainte avec Paul VI — Mgr William Aquin Carew; Les rencontres de Terre Sainte — Joseph Ledit; Valeurs de la sexualité — Joseph d'Anjou; La Constitution conciliaire sur la liturgie — Jean L'Archevêque; Pour une réforme de la loi de la convention collective — Jean Brunelle; Le Nouveau-Québec indien: pays d'occupation — Michel Brochu; Langues parlées chez les groupes ethniques au Québec — Richard Arès.

Le cinéma: Le cinéma de 1963 et notre culture — Jacques Cousineau.

Les lettres: L'univers du roman et l'ordre moral — André Vachon.

Le théâtre: "Les gueux au paradis" — Georges-Henri d'Auteuil.

Au service du français: Avant la fin de la saison — J. d'Anjou.

Au fil du mois: La fête des Malades. — Le Cardinal en Afrique. — Une revue vivante et adaptée. — Nos moeurs chrétiennes. — Questions et réponses sur le Viet-Nam. — N'en tient-il qu'à nous? — Psychiatrie abusive.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $5.00 par année — Le numéro: $0.50.



Ci-dessus, un CF-104 équipé pour un vol de reconnaissance photographique. Quatre appareils à photo sont contenus dans la "gousse" qui se trouve attachée sous le ventre de l'avion, au niveau des ailes.

Le nouveau rôle de reconnaissance photographique de l'A.R.C.

Afin d'aider aux besoins de l'OTAN en matière de reconnaissance photographique, deux escadrons de CF-104 de l'A.R.C. en Europe, nantis auparavant d'un rôle de frappe, ont été convertis en escadrons de reconnaissance photographique. Ces escadrons, stationnés à Marville (France), recevront l'équipement photographique le plus moderne.

Le CF-104 est particulièrement bien adapté à son nouveau rôle car il a été construit pour voler soit très bas soit très haut au-dessus des territoires défendus. Il sera donc capable de prendre des photographies par temps peu favorable, à des altitudes de 200 pieds ou même plus bas.

A la demande de l'A.R.C., "Computing Devices of Canada" a mis au point, suivant des spécifications précises, le système de photo aérienne Vicom, intégré au système électronique du CF-104. Quatre appareils photographiques de 70 mm. sont renfermés dans une monture ("pod") en aluminium et aux contours aérodynamiques, attachée sous le ventre de l'appareil.

Les dispositifs automatiques du système photographique, tels que le contrôle du temps de pose, permettent au pilote de se concentrer sur le vol de son appareil, ce qui est une tâche difficile à basse altitude et à grande vitesse. En s'approchant du secteur choisi, le pilote décide de l'appareil ou des appareils qu'il va utiliser. Les portes de protection qui cachent la lentille des appareils s'ouvrent automatiquement, ce qui active le contrôle d'exposition à la lumière. En passant au-dessus de la cible, le pilote presse un bouton de la colonne de contrôle et l'appareil en question prend la photo.

Muni de ce système moderne de photo aérienne, les escadrons de reconnaissance photographique CF-104 assumeront un rôle vital au sein de l'OTAN. En effet, à notre époque d'engin balistiques intercontinentaux, d'installations mobiles de lancement et de l'artillerie de campagne nucléaire, il est devenu essentiel d'acquérir rapidement toute information sur le mouvement des armes ennemies.

Schlitz achète Labatt: Monsieur "50" devient citoyen américain!

TORONTO — Le sort de la brasserie John Labatt est entre les mains de ses actionnaires. Les directeurs de l'entreprise, quant à eux, ont accepté de vendre le tiers des actions qu'ils possèdent dans la compagnie, à la brasserie américaine Joseph Schlitz, de Milwaukee, Illinois, pour la somme de $34,500,000, soit $1,500,000 d'actions à $23.00.

La brasserie Labatt est la troisième en importance au Canada, avec Canadian Breweries Ltd., et Molsons Breweries Ltd. On s'attend que les autres actionnaires de la brasserie suivront l'exemple, et répondront eux aussi à l'offre de la compagnie américaine.

Les négociations se sont poursuivies toute la semaine, mais aucune entreprise canadienne n'a pu offrir "une alternative" à l'offre américaine.

Power Corporation a tenté sa chance

On a cru un moment que la compagnie Power Corporation allait pouvoir acheter la brasserie, dont la fondation remonte à 135 ans, et que l'entreprise demeurerait, ainsi, sous contrôle canadien. Il semble que l'offre de Schlitz était trop élevée. Jusqu'à ce jour, 95 pour cent des actions de la Labatt était détenues par des Canadiens.

A la bourse de Toronto, les actions de la compagnie étaient cotées à $19.87, le lundi 3 février, lorsque l'offre fut présentée. A la fermeture des cours, le prix était passé à $22.00 sur un volume de 42,585 actions. L'action était cotée à $21.00.

M. Robarts est catégoriquement opposé

Le premier ministre John Robarts, a laissé entendre en apprenant la nouvelle, qu'il s'opposait catégoriquement à la vente de la brasserie Labatt à une entreprise américaine. Devant la législature ontarienne, il a déploré la "situation":

"J'ose espérer que cela ne se répétera pas trop souvent, mais je ne vois pas ce qu'un gouvernement provincial peut faire pour empêcher les actionnaires de vendre leurs actions."

A Ottawa, le premier ministre Pearson a déclaré:

"J'aime bien voir les entreprises canadiennes sous contrôle canadien, lorsque c'est possible, mais c'est une affaire qui regarde la compagnie, les actionnaires et des investisseurs."

Le total des actions de la compagnie s'élève à 4,327,095. En prenant possession du tiers, la brasserie Schlitz détiendra le contrôle réel de l'entreprise.

Fait à noter, la main-mise américaine vient mettre un terme à l'expansion des brasseries canadiennes aux Etats-Unis. Labatt étendait son marché jusqu'en Californie.

"Pacem in terris" et la tolérance

NEW YORK (CCC) — La dernière encyclique du pape Jean XXIII, "Pacem in terris", a fait davantage pour susciter un climat favorable à la tolérance que toutes les dispositions légales, a déclaré le porte-parole du Conseil juif mondial, le rabbin Perlzwieg, devant la sous-commission des Nations-Unies pour la lutte contre la discrimination. Le rabbin a ajouté que cette encyclique constituait la preuve de la force morale qui pouvait émaner d'un document.

Le cardinal Léger visitera son clergé

MONTREAL — Dans un message adressé à ses prêtres dans la dernière livraison de la Semaine religieuse, le cardinal Paul-Emle Léger annonce qu'il essaiera de rendre visite au "plus grand nombre" de ses prêtres durant l'année.

"Pour prendre contact avec vous chez vous, à l'endroit où vous dispensez votre ministère, j'essaierai d'ici la prochaine session du Concile, qui s'ouvrira le 14 septembre prochain, de multiplier mes visites auprès du plus grand nombre, écrit le prélat.

"Ne soyez donc pas surpris si je frappe à la porte de vos presbytères ou si je pénètre dans les écoles et les institutions sans m'être annoncé longtemps à l'avance.

"J'ai l'impression, ajoute-t-il, que ces visites surprises peuvent répondre à une attente. J'espère que je n'entretiens pas là un rêve et que le temps me sera donné de mettre à exécution ce désir que j'ai d'aller vous voir."

Mises à part les vsites faites aux paroisses pour des raisons bien précises, c'est la première fois en quatorze ans, semble-t-il, que l'archevêque de Montréal se mettra en frais de visiter personnellement le plus grand nombre possible de ses prêtres.

Programme des émissions de timbres de l'année 1964

OTTAWA — Le ministre des Postes, l'honorable John R. Nicholson, a donné le programme détaillé des émissions de timbres de 1964.

Comme ce sera le cas de la plupart des timbres qui sortiront d'ici à l'année 1967, presque tous ceux de 1964 se rapporteront à l'année du Centenaire. La conférence de Charlottetown fera l'objet d'un timbre de cinq cents prévu pour le 29 juillet et celle de Québec, d'une figurine de la même valeur dont l'émission aura lieu le 9 septembre.

Le 14 mai prochain, paraîtra un timbre de cinq cents avec feuilles d'érable. Il inaugurera une série illustrant les emblèmes floraux des diverses provinces. Il sera suivi le 30 juin de deux valeurs de cinq cents portant respectivement les fleurs emblématiques du Québec et de l'Ontario. Les Postes comptent compléter cette série en émettant d'ici à 1966 des timbres illustrés des fleurs emblématiques des huit autres provinces.

Le premier timbre de 1964 sera un timbre ordinaire de sept cents. Prévu pour le 11 mars, il remplacera le timbre de l'outarde canadienne en service depuis novembre 1962. Comme on prévoyait le changement de cette figurine vieille de douze ans et qu'on désirait faire paraître l'outarde canadienne sur un timbre courant, en novembre dernier les Postes ont mis en cours un nouveau timbre de quinze cents de quatre outardes en vol.

On émettra ensuite, le 8 avril, une figurine de cinq cents dédiée à la paix entre les hommes et les nations. Il s'agit ici d'un des rares timbres non directement reliés au Centenaire.

Au cours de l'année, les Postes canadiennes mettront en service, pour la première fois, des timbres-poste de Noël. Il s'agira de valeurs de trois et cinq cents que le public pourra se procurer à compter de la deuxième semaine d'octobre.

La visite de Sa Majesté la reine Elisabeth au Canada, au début d'octobre prochain, dans le cadre des célébrations en vue du Centenaire, sera marquée par l'émission d'un timbre spécial, au cours de son séjour au pays. En raison des changements qu'il faut apporter au programme des émissions de l'année, il devient impossible de faire paraître le timbre sur l'unité, comme on le prévoyait.

Pour la première fois, un certain nombre de timbres seront imprimés en trois couleurs. Ce qui leur donnera un cachet distinctif et ajoutera beaucoup à leur apparence. Pour ce faire, on aura recours à la fois à la lithographie et à la gravure sur acier.

93,151 immigrants se sont établis au Canada en 1963

OTTAWA — Le nombre d'immigrés entrés au Canada en 1963 a atteint le nombre de 93,151, comparativement à 74,586 l'année précédente. Le ministère de l'Immigration a révélé que le nombre d'arrivants de la Grande-Bretagne a constitué le groupe le plus important.

24,603 personnes sont venues de la Grande-Bretagne, comparativement à 15,603 l'année précédente. En 1962, la Grande-Bretagne avait également fourni le contingent d'immigrés le plus important.

Les immigrants italiens, qui constituèrent le groupe le plus important de 1957 à 1961, se classent au second rang avec 14,427, comparativement à 13,641 en 1962.

Les immigrants en provenance des Etats-Unis se classent ensuite au troisième rang, avec 11,736.

Le nombre d'arrivants en provenance, de l'Allemagne a atteint 6,774 (5,548 en 1962); de Grèce, 4,759 (3,741 en 1962); du Portugal, 4,000 (2,928 en 1962); de la France, 3,569 (2,674 en 1962).

L'immigration chinoise qui avait diminué de façon notoire en 1962, après l'enquête de la RCMP, a augmenté à 1,008 (426 en 1962).

Parmi les nouveaux immigrés, on dénombre 9,640 professionnels et travailleurs en technologie; 14,415 ouvriers de manufactures, de construction, ou spécialisés en mécanique; le nombre de cultivateurs a augmenté à 3,559.

Projet de déclaration sur l'intolérance religieuse à l'O.N.U.

NEW YORK (CCC) — Un projet de déclaration contre l'intolérance religieuse vient d'être mis au point aux Nations Unies par la sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires.

Ce projet garantit à chacun le droit de pratiquer les croyances religieuses de son choix, de les professer en public ou en privé sans faire l'objet de mesures discriminatoires.

Toute discrimination en raison de croyances religieuses sera considérée comme une violation des droits de l'homme et des libertés garanties par la déclaration universelle des Droits de l'homme.

Ce projet, après avoir été soumis à la Commission des Droits de l'homme, devra être approuvé par l'Assemblée générale.

L'auteur d'Inuk prend sa retraite de l'Armée

SOEST (Allemagne de l'Ouest) — Le major Roger-P. Buliard, C.D., missionnaire Oblat du Grand Nord canadien et aumônier de l'Armée, a pris sa retraite après 17 années de service dans l'Armée canadienne pour se retirer chez les Oblats, à Paris, en France.

Le Père Buliard a servi dans la plupart des camps militaires et des quartiers généraux de l'Armée, au Canada ainsi que dans diverses formations canadiennes en Corée et au Japon. Pendant ces quatre dernières années, il a été aumônier des 1er et 2e bataillons du régiment Black Watch en Allemagne de l'Ouest.

Il devint aumônier de l'Armée en 1947, après qu'un accident de casse l'eut forcé à abandonner son oeuvre missionnaire dans le Nord. Il était alors devenu légendaire chez les Esquimaux. Le livre qu'il a écrit et intitulé "Inuk" est un ouvrage qui fait autorité sur la vie des Esquimaux et qui a été traduit dans de nombreuses langues.

La critique littéraire du London Daily Telegraph écrit: "Lorsque le Père Buliard a décidé de devenir prêtre, l'Eglise a gagné un missionnaire remarquable, mais le monde littéraire a perdu un auteur du plus haut calibre".

Né à Belfort, en France, il entra chez les Oblats en 1927 et fut ordonné prêtre à Liège, en Belgique, en 1932. Il commença son oeuvre de missionnaire dans l'Artique canadien, en 1934. Quatre ans plus tard, il organisait la mission la plus nordique qui soit et l'appelait du nom de "Christ Roi".

Une Semaine sociale, régionale à Vancouver

VANCOUVER (CCC) — La première Semaine sociale régionale pour les catholiques de langue anglaise se tiendra à Vancouver du 24 au 26 avril. Les trois autres Semaines sociales régionales prévues se tiendront à St. Catharines, en Ontario, du 22 au 24 mai; à Regina, du 14 au 16 août, et à Corner Brook, T.-N., du 21 au 23 août.

Son Exc. Mgr M. M. Johnson, archevêque-coadjuteur de Vancouver, est le président du comité d'organisation des journées sociales de Vancouver. Il a reçu récemment M. l'abbé John T. Shea, d'Ottawa, directeur adjoint du département d'Action sociale de langue anglaise de la Conférence Catholique Canadienne, et s'est entretenu avec lui des préparatifs de cette semaine sociale.

Il n'y a une semaine sociale nationale pour les catholiques de langue anglaise qu'à tous les deux ans. Les Semaines sociales ont pour but de promouvoir la connaissance et l'étude de l'enseignement social de l'Eglise.

Le thème de la Semaine sociale de Vancouver sera: "L'action collective, clé des réalisations religieuses, sociales et économiques. Il permettra d'approfondir les encycliques sociales de Jean XXIII dont on avait commencé l'étude, l'an dernier, à la Semaine sociale nationale qui s'était déroulée à Edmonton sous le thème: "Socialisation et progrès humain".

La Défense Civile dit:

Nos enfants sont les citoyens de demain. Nous leur enseignons la sécurité routière et les familiarisons avec les exercices de sauvetage. Ne devons-nous pas leur enseigner aussi les moyens de survivre durant un désastre?

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: TUrner 8-2351.

Un tunnel à voie ferrée entre la France et l'Angleterre

LONDRES — La Grande-Bretagne et la France se sont déclarées en faveur de la construction d'un tunnel à voie ferrée sous la la Manche, a déclaré à la Chambre des Communes, M. Ernest Marples, ministre britannique des Transports.

M. Marples a fait remarquer à la Chambre que les deux gouvernements géreraient entièrement la Société du tunnel.

Le ministre a ajouté que la prochaine étape consistera à étudier plus avant les aspects légaux et financiers de la construction du tunnel.

M. Marples a ajouté qu'à la suite des études qui ont été menées, les gouvernements français et britannique considèrent que la construction d'un tunnel à voie ferrée est techniquement possible et qu'économiquement le tunnel représente un investissement raisonnable pour les ressources des deux pays.

"Les deux gouvernements ont donc décidé de prendre ce projet en considération", a dit M. Marples.

Il a ajouté que dans l'état présent des discussions, les deux gouvernements n'ont pas encore décidé si des capitaux privés participeraient à l'opération et dans l'affirmative sous quelle forme.

"Ayant présent à l'esprit le très lourd fardeau que constituent leurs engagements actuels et les nombreux autres besoins de la mise en valeur de leurs ressources nationales qui demandent à être satisfaits, il reste à décider de quelle manière les dépenses à engager devront être couvertes", a dit M. Marples.

Au mois de septembre dernier, un groupe d'étude anglo-français s'était prononcé en faveur d'un tel tunnel au lieu de l'érection d'un pont enjambant la Manche.

Le tunnel à voie ferrée qui est maintenant envisagé aurait une longueur totale d'environ 30 milles, une vingtaine sous la mer. Le tunnel relierait Douvres, sur la côte anglaise, à Sangatte, sur la côte française.

Il y aurait deux tunnels séparés, chacun comportant une seule voie. Des automobiles pourraient être transportées par des trains qui se succéderaient à un intervalle variant entre 5 et 30 minutes.

Le coût de la construction du tunnel est évalué à environ $425 millions de livres sterling. La durée des travaux serait d'environ six ans.

La première idée d'un tunnel sous la Manche est venue de Napoléon 1er en 1802, à l'un des rares moments où il n'y avait pas de guerre entre la France et l'Angleterre.

L'opposition à la construction du tunnel est en général venue de la Grande-Bretagne, principalement pour des raisons militaires.

Entre 1822 et 1950, la Chambre des Communes n'a pas discuté moins de 35 fois du projet de tunnel sous la Manche. Pendant cette période dix projets de loi à ce sujet ont été repoussés.

Bien que les raisons de l'opposition britannique au tunnel sous la Manche aient en grande partie disparues avec la création d'armes modernes, de nouvelles appréhensions se sont faites jour en Grande-Bretagne: il a été avancé que le tunnel drainerait l'industrie britannique dans le sud du pays à un moment où le gouvernement s'efforce de développer les régions déshéritées du nord.

Le tunnel aura une longueur de 52 km (dont 36 sous la mer et une longueur totale, de gare à gare de 69,450 km (dont 17 km à l'air libre.

Le tunnel sera constitué par deux galeries — une pour chaque sens de circulation — creusées sous la Manche dans l'épaisse couche continue de craie compacte (le cénomanien) où le tunnel pourra passer à une profondeur moyenne de 50 mètres au-dessous du fond de la mer, entre Douvres et Sangatte. Leur voûte recevra un revêtement bétonné de 38 cm d'épaisseur.

Des machines à forer munies à l'avant d'un disque rotatif armé de lames d'acier, progresseront dans la craie à raison de 500 mètres environ par mois. Attaqué simultanément des deux côtés de la Manche, le tunnel lui-même sera aménagé de bout en bout en cinq ans. Les travaux préparatoires et de complément demanderont environ un an.

Les deux galeries qui seront parallèles auront 6,50 m. de diamètre et seront distantes de 30 mètres avec, entre elles, une galerie de service de 3,30 m. de diamètre. Du côté français, les deux tubes du tunnel feront surface à un kilomètre l'un de l'autre, au sud-ouest de Calais. Du côté anglais, le tunnel débouchera à l'aire libre derrière Folkestone.

Le tunnel sera uniquement à voie ferrée. Les automobiles transportées avec leurs passagers sur des wagons plats à deux étages pourront passer d'une gare à l'autre en 45 minutes par le rail au lieu de 7 h. 20 actuellement et 3 h. 50 par avion (durée à laquelle il faut ajouter le temps pour se rendre à l'aérodrome). La vitesse des trains de voyageurs sera de 112 km heure avec des pointes de 148 km heure. Le trafic de pointe prévu en 1980 sera de 1,300 voitures-heures dans chaque sens. Le péage de 80 francs par voiture, y compris le conducteur et de 19 francs par passager.

Le coût de ces gigantesques travaux est estimé à $450,000,000 de francs 1964 dont le financement serait souscrit pour un quart du capital en France, un quart en Grande-Bretagne et la moitié restante aux Etats-Unis, au Canada et dans divers pays d'Europe. L'amortissement de l'ouvrage est prévu en 30 ans et le revenu de 8 pour cent.

De Gaulle à Elisabeth II

PARIS — A la suite de la décision concernant la réalisation du tunnel sous la Manche, le général de Gaulle a adressé à la reine Elisabeth d'Angleterre le télégramme suivant:

"L'importance historique de la décision qui vient d'être prise par nos deux gouvernements au sujet du tunnel sous la Manche est profondément ressentie par le peuple français. Je suis convaincu que la Grande-Bretagne et la France trouveront de puissantes raisons de renforcer encore leur solidarité et leur amitié.

"Je prie Votre Majesté d'agréer mes très respectueux hommages."

La reine lui a adressé en réponse un télégramme déclarant:

"Je vous remercie très chaleureusement pour votre aimable message au sujet du tunnel sous la Manche. Je suis sûre que la mise en oeuvre de cet important projet aura des résultats heureux et de longue portée pour les peuples de nos deux pays."

La commission pour la liturgie

ROME (CCC) — Le Pape a nommé les cardinaux Lercaro, archevêque de Bologne, Giobbe, et Larraona, préfet de la Congrégation des Rites, membres de la Commission pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie, annoncée par son récent "Motu proprio".

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	77	76.6	77.2	77	77
C.W. no 3	74.2	74	74.4	74.2	74.2
Fourrage no 1	73.2	73	73.4	73.2	73.2
Fourrage no 2	70.2	70	70.4	70.2	70.2
Fourrage no 3	67.2	67	67.4	67.2	67.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	127	127.2	127	127	126.6
C.W. no 3—6 rangs	125	125.2	125	125	124.6
Fourrage no 1	112	112.2	112	112	111.6
Fourrage no 2	111	111.2	111	111	110.6
Fourrage no 3	108	108.2	108	108	107.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	156	153.6	154⅞	155	153⅝
C.W. no 3	153.4	151.2	152⅜	152.4	150⅜
C.W. 2 rej.	152.4	150.2	151⅜	151.4	149⅞
C.W. no 4	137.4	135.2	136⅜	136.4	134⅞
Ergot	132.4	130.2	131⅜	131.4	129⅞
Sur voie net	155⅝	153⅜	154⅝	154.6	153⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	280.2	278.4	278.4	278	277.2
Mai	282.4	281.4	280.6	280.4	279.4
Juillet	286.2	285.4	285.2	283.2	282
AVOINE —					
Mai	78.2	78	78⅜	78⅛	78⅛
Juillet	77.4	77⅛	77⅝	77⅜	77.4
Octobre	77⅜	77	77.2	77⅜	77⅛
ORGE —					
Mai	117	117⅛	117	116⅞	116.6
Juillet	114⅛	113⅞	113.6	113.6	113.6
Octobre	112.6	112⅞	112.6	112⅝	112⅜
LIN —					
Mai	324⅝	324	325.6	328.2	328.2
Juillet	320⅛	319⅞	322⅜	325	324.6
Octobre	318.2	318	319.4	322.2	321.2
SEIGLE —					
Mai	160.4	158.2	159⅜	159.4	157⅞
Juillet	153.2	151.2	152.2	153	151⅜
Octobre	149⅜	148.2	148.4	148⅝	147⅜

(Pour la semaine du 3 au 7 février 1964)

Les parents et instituteurs du Précieux-Sang étudient le foyer où les jeunes s'épanouissent

Une centaine de parents et instituteurs de la paroisse du Précieux-Sang se réunissaient une fois de plus, lundi soir dernier, pour étudier en commun leurs problèmes d'éducateurs de jeunes. Ils eurent pour guide M. Louis Beaulieu, psychologue dans les écoles publiques de Winnipeg, et pour conseiller moral le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, qui sait si bien multiplier les directives pastorales les plus appropriées. La soirée était sous la présidence active de Mme Marie-Antoinette Lemaire, et Mlle Thérèse Châtlein agissait comme secrétaire.

Divers comités

A 8 h. 15 p.m., le Père Lemoine récita la prière traditionnelle des Parents et Maîtres, puis Mme Lemaire demanda aux présidents de comités de faire rapport des activités de leurs groupes. On entendit d'abord la Rév. Sr Brigitte, principale de l'école paroissiale, qui rappela le succès de la soirée de Fierté Française "où l'on distribua 335 diplômes de français en une heure et 35 minutes", demanda aux parents si leurs jeunes avaient fidèlement apporté à la maison les rapports des examens de janvier (de 2e à 6e années) et les bulletins du mois (de 7e à 11e années), dit pourquoi on n'avait pas encore réorganisé l'étude du soir "pour la faire désirer par les élèves eux-mêmes, de 9e à 11e années", précisa que cette année on prendra des photos de groupes, et non des photos individuelles des élèves, donna un bref compte rendu du programme de la Semaine des Vocations (semaine du 23 février) où l'on mettra à contribution les moyens audio-visuels (diapositives, par exemple), où les jeunes entendront des conférenciers et participeront à des cercles d'étude, et elle conclut en disant un mot des prochains examens de Pâques, avant le Jeudi saint 26 mars.

M. Edouard Lachance, trésorier, révéla que l'Association possède $99.55 en banque, mais que ce montant est insuffisant "pour payer toutes nos dettes". Mme L. Thioux, présidente des mamans de classes, parla des cafés-rencontres: celui du 18 novembre dernier (du Jardin d'Enfant à la 6e année) attira 395 parents, c'est-à-dire que 308 des 417 familles intéressées étaient représentées; le 16 décembre (pour les 7e, 8e, 9e, 10e et 11e années) seulement 93 parents se rendirent, c'est-à-dire que seulement 75 familles sur 141 avaient envoyé des représentants. Mme Ferrier, bibliothécaire, assura que les livres empruntés reviennent "fidèlement", et que les parents pourraient se procurer gratuitement à la fin de la soirée des brochures pour fillettes et jeunes filles.

Boite aux questions

Après cette présentation des rapports de comités, le Père Lemoine ouvrit la "boite aux questions" qui contenait un matériel "suffisant pour un cercle d'étude", au dire de Soeur Brigitte. Il s'agissait en effet de relations entre jeunes et adultes: Les jeunes sont-ils polis entre eux? Respectent-ils leurs parents? Traitent-ils leurs instituteurs comme des égaux? La discussion qui suivit permit de saisir par de multiples faits la situation réelle, particulièrement par le témoignage d'instituteurs, d'élaborer des principes de solution, mais surtout elle offrit l'occasion d'enrichissantes remarques pastorales (par le curé), pédagogiques (par les instituteurs religieux et laïcs présents dans la salle) et psychologiques (par M. Beaulieu lui-même). Vraiment, rien ne pouvait mieux préparer les auditeurs à "la leçon de psychologie" que donnait ensuite le conférencier invité, "paroissien du Précieux-Sang, dit le Père Lemoine qui avait accepté de le présenter, diplômé du Collège de St-Boniface (B.A.) et de l'Université d'Ottawa (qui lui octroira bientôt sa maîtrise en psychologie), membre du comité de programme de la FAPM et responsable en grande partie du programme de l'année sur "Les relations favorables au sein du foyer entre jeunes et parents", psychologue dans les écoles publiques de Winnipeg et successeur de M. Louis Masson comme professeur à l'école des gardes-malades de l'hôpital St-Boniface".

Dès le début de sa conférence, M. Beaulieu dit qu'il avait parlé déjà dans d'autres paroisses "où j'appris beaucoup plus que je n'ai enseigné" et donc qu'il obtiendrait certainement ce résultat au Précieux-Sang. D'ailleurs, ajouta-t-il, "je ne viens pas donner une leçon aux parents et instituteurs, mais tout simplement échanger des idées sur des problèmes qui vous intéressent comme éducateurs et m'intéressent comme psychologue". Car rien comme de telles rencontres pour trouver ensemble des solutions à nos problèmes de tous les jours. Supposant donc que la famille doit être le centre de l'épanouissement du jeune, futur adulte et futur chef, le conférencier dit tout de suite que le dialogue est la condition fondamentale d'un tel épanouissement. Or, trop souvent, il existe un mur entre les parents et les petits enfants, entre les adolescents et les adultes. Pas surprenant dès lors que trop de jeunes cherchent leur éducation hors du foyer, dans les restaurants, dans les groupes d'amis, dans des associations "qui font du bien à la jeunesse". Que les parents se convainquent donc que l'éducation ne consiste pas seulement à assurer la meilleure école et la meilleure instruction à leurs enfants, qu'ils ne peuvent abdiquer leurs responsabilités d'éducateurs aux mains des prêtres et des instituteurs religieux ou laïcs, mais que la plus grande et la plus importante part de l'éducation se fait au foyer . . . même si l'Eglise et l'école ont un important rôle à jouer, même si des influences extérieures très fortes nuisent à leur travail propre.

Etre bien préparés

Pour bien accomplir ce rôle qui leur est propre, il faut que les parents soient bien préparés: premièrement, par une parfaite harmonie entre époux; deuxièmement, par le bon exemple, facteur essentiel, qui prouve qu'on possède soi-même les valeurs qu'on veut inculquer aux enfants, ou du moins qu'on cherche sérieusement à les posséder; troisièmement, par une pleine compréhension des jeunes "comme ils sont", donc avec leurs joies et peines, dans leurs travaux et loisirs, avec leurs défauts et qualités. Tout cela facilitera une compréhension mutuelle entre parents et enfants, tout cela détruira ce mur qui existe souvent, mais n'est pas nécessaire et donc doit être annihilé. Par exemple les parents, qui connaissent leur enfant depuis sa plus tendre enfance, saisiront l'heure venue que cet enfant devenu adolescent n'est plus un bébé, mais déjà un petit homme qui fait son apprentissage de futur adulte. Même si à seize ans il manifeste extérieurement son profond désir de rejeter l'influence adulte pour traduire sa personnalité qui s'épanouit graduellement, les parents comprendront qu'au fond il cherche à s'identifier à eux, aux adultes qui ne doivent pas tuer ses initiatives, mais les guider.

Après ces remarques générales, M. Beaulieu énuméra brièvement les accusations des jeunes contre leurs parents, et les reproches des parents aux jeunes.

Les jeunes, dit-il, accusent leurs parents de manquer de tact et de discrétion dans l'exercice de leur autorité: "ou ils abdiquent, ou ils sont trop autoritaires"; de ne pas comprendre les difficultés de la jeunesse, au foyer et hors du foyer, et donc en particulier de ne pas savoir coopérer dans le domaine des loisirs "qui ne sont ni une perte de temps, ni une perte d'argent"; de ne pas leur témoigner suffisamment d'affection et de compréhension, spécialement alors qu'ils sont soumis à l'insécurité de l'adolescence, et aussi dans le domaine délicat des fréquentations entre amis ou entre sexes.

Quant aux parents ils reprochent aux jeunes d'être trop exigeants; d'être indisciplinés et donc de refuser de se soumettre aux directives qu'ils avaient pourtant demandées; de considérer trop souvent le foyer comme un lieu où ils font leur plein d'essence "quitte à le dépenser dans des occupations secrètes, hors du foyer"; d'être ternes, blasés, sans ambition, et donc de rechercher le confort facile et matérialiste; de préférer l'instruction à l'éducation; de ne pas chercher le vrai amour, mais plutôt les succédanés qu'offrent avec éblouissement radio et télévision.

Faire son apprentissage

Ce double tableau, dit M. Beaulieu, contient des deux côtés des vérités vraies et explique cette tension qui existe aujourd'hui, même au niveau du foyer, entre jeunes et adultes. (Avec beaucoup d'exceptions heureusement, ajouta le conférencier qui fait lui-même honneur à cette jeunesse moderne, car il n'y a pas longtemps qu'il a dépassé les vingt ans!) Il incita donc ses auditeurs à chercher les causes de la situation décrite, à les analyser pour la modifier. Puis il ajouta quelques conseils bien à point: par exemple, qu'on trouve un juste milieu entre l'autorité trop rigoureuse d'autrefois et trop molle d'aujourd'hui et qu'on l'exerce avec tact et discrétion, avec dialogue, tolérance et compréhension, confiance mutuelle. Ainsi les jeunes apprendront chaque jour comment faire leur apprentissage de l'âge adulte.

C'est ainsi, conclut M. Beaulieu, que les parents prouveront qu'ils comprennent en profondeur la dimension humaine et chrétienne de leur rôle d'éducateurs, qu'ils sont de leur temps et donc savent en adopter les moyens (par exemple en faisant l'éducation sexuelle de leurs jeunes sans peur ni fausse modestie) tout en restant fidèles aux principes immuables qui, aujourd'hui comme hier, gardent leur valeur éternelle.

(Après cette conférence, le Père Lemoine rappela que le dernier numéro de l'"Ami du Foyer" en contient les grandes lignes. Cette revue en effet fait connaître à ses lecteurs, chaque mois, les données du programme de l'Association des Parents et Maîtres.)

M. Lucien Loiselle, instituteur, remercia le conférencier qu'il connut comme confrère au Collège de St-Boniface et comme compagnon aux Gais-Manitobains. Il le félicita surtout d'avoir semé "dans nos esprits" une si riche semence et souhaita que parents et instituteurs présents l'arrosent à point pour qu'elle croisse et porte d'excellents fruits.

Les discussions de groupe permirent à tous de travailler immédiatement à la croissance et de préparer les fruits espérés, car il s'agissait de reprendre la conférence en quatre points: 1) Quelles relations les parents aimeraient-ils avoir avec leurs jeunes au foyer? Y a-t-il vraiment harmonie, disputes, tension, manque de soumission ou respect? 2) Quelles seraient les causes du manque d'ouverture des jeunes à leurs parents? 3) Que pensent les parents des sorties des jeunes, à deux, en groupe? Savent-ils où ils sont, ce qu'ils font? 4) Quel genre de foyer pouvez-vous concevoir comme favorable à l'épanouissement des jeunes, pour qu'ils deviennent de vrais adultes?

La soirée se termina, selon la tradition, par un café-goûter.

Elégance nouvelle de la Rambler American de 1964



La Rambler American Six présente une nouvelle élégance. Combiné avec la Construction Unitaire Ultra-perfectionnée, l'empattement allongé ajoute 12 pouces à l'espace-hanches arrière. Caractéristiques retenues dans la Rambler sont le Système d'Echappement armé de Céramique, le Système de Freinage à Double Sécurité et les Sièges Inclinables. Rendez-vous à Transcona voir la nouvelle Rambler, ce soir, ou pendant le week-end.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef — Royer Létourneau
Assistants — Philippe Gauthier, Gilbert Pelletier et Gérard Guay

Le club de radio — P.R.C.

Cette année notre club se réunit au mois de février. A notre première réunion, qui eut lieu le 3 février, R. Touchette fut élu président, et R. Gendron, secrétaire. Seulement les membres avec de l'expérience furent choisis, car le nombre de nos réunions est limité. G. Seewald nous initiera à chaque réunion à la nouvelle théorie de radio qui sera présentée et expliquée par les membres à tour de rôle. Nos réunions auront lieu les mercredis après l'école et les samedis matin, où l'on continuera nos projets. Chaque membre doit amener ses propres outils. Notre directeur est naturellement le Frère Roy. Nous avons élu aussi deux comités: un pour la théorie et l'autre pour les affaires générales et préparations de projets. J'espère que cette année sera bonne et que tous ceux qui participeront dans les activités du P.R.C. auront une satisfaction personnelle.

Roland TOUCHETTE.

Visite du consul

Le vendredi 31 janvier, nous, les élèves de langue française, avons eu l'honneur d'entendre M. D. Giordani, consul de France, nous parler de la politique mondiale et surtout du rôle que la France joue dans le monde moderne. Après son discours très intéressant, nous pouvions lui poser des questions. Nous sommes très fiers qu'il soit venu nous parler et nous espérons avoir encore le plaisir de le recevoir parmi nous.

La campagne contre les fumeurs

Combien dépensez-vous par semaine? Combien de cet argent dépensez-vous pour acheter des cigarettes? . . . Vous voyez! plus de la moitié de votre solde s'envole en fumée. Pourquoi ne pas économiser? Pourquoi ne pas arrêter? Vous ne pouvez pas? Sornettes, vous ne voulez pas!

Le corps humain ne peut pas supporter la fumée, la nicotine, le tar. Fumer vous rend malade. Il est certain que le tabac est une des causes du cancer, qu'il arrête la croissance, qu'il coupe le souffle. N'avez-vous pas là d'assez bonnes raisons d'abandonner la cigarette? Vous allez certainement me dire que c'est tout de même un plaisir de griller une cigarette en regardant d'un air fier la fumée blanche qui monte en tourbillonnant vers le plafond. Ça se peut! mais regardez donc l'action de fumer d'un autre point de vue. Si vous fumez un paquet par jour vous économisez $182.50 par an, donc en quelques années vous économiseriez assez pour vous acheter une bonne voiture d'occasion. Ne seriez-vous pas plus fier au volant d'une bagnole, que si vous aviez un mégot au bout du bec? Quel honneur si un jour on entendait dire que tout le monde à Provencher a réussi à se vaincre et s'est arrêté de fumer!

Saviez-vous qu'il y a plus de fumeurs au second étage qu'au troisième? Quand vous demandez aux garçons des grades 7, 8 et 9 pour quelle raison ils ont commencé à fumer, ils répondent: "Je ne sais pas; les grands le font; pourquoi ne le ferais-je pas?" Alors, vous les plus vieux, donnez l'exemple, encouragez les grades 10 qui ont commencé une campagne contre les fumeurs; en un seul mot, abandonnez cette mauvaise habitude, et les plus jeunes l'abandonneront aussi.

Ainsi, tout en épargnant, les étudiants de Provencher laisseront tomber un vice nuisible.

Reach For The Top

Le 13 janvier, au canal 3, les étudiants eurent le privilège de voir Claire Dorge et Jeanne Turenne, de l'Académie St-Joseph, ainsi que Fred Laurenson et Patrick Morin, de l'Institut Provencher, rivaliser contre les écoles Morden et Winkler dans le programme "Reach For The Top", afin d'entrer dans les finales, qui offrent une bourse de $1,000 pour les quatre gagnants, et une encyclopédie pour l'école.

Vers la fin d'octobre, nos quatre représentants, avec le Frère Mize comme entraîneur, commencèrent à se préparer pour la compétition.

Le vendredi 10 janvier était le grand jour. Vers 5 h. p.m., après un goûter au restaurant Riviera, notre équipe arrivait au poste de télévision. Rencontrant leurs quatre adversaires de Winkler et Morden, tous se dirigèrent vers le studio. Là, dans une pratique, nos représentants furent vaincus avec un pointage de 265 contre 220. Après un repos, les participants se représentèrent de nouveau à 6 h. 45 p.m., pour le vrai combat.

Partant comme une flèche, Provencher et St-Joseph atteignirent le pointage de 120 contre 0 dans le premier tiers. Le programme se termina avec un pointage de 235 contre 75 pour Provencher-St-Joseph.

Après plusieurs poignées de mains, nos participants partirent tout réjouis.

Le vendredi 31 janvier, la même équipe lutta contre West Kildonan, et le 3 février, ils firent leur deuxième apparition au canal 3 à 7 h. p.m.

Même s'ils ont perdu à cette occasion, nous sommes quand même fiers de l'équipe Provencher-Académie.

UN SPECTATEUR.

Décès

MME R. LAMOUREUX

Subitement, le 22 janvier, est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Rose Lamoureux, de Transcona, âgée de 60 ans.

Les prières furent récitées au salon funéraire de Transcona et le service funèbre fut chanté en l'église de la paroisse Assomption. L'inhumation se fit au cimetière de Transcona, dans le lot familial.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Aimé, de Winnipeg; deux frères, MM. Joseph et Lionel Audette, de Winnipeg, ainsi qu'un petit-fils.

La Salle

Le 19 janvier: Joseph-René-Roger, fils de René Lagacé et d'Irène Champagne, né le 10 janvier. Parrain et marraine, Denis et Lucie Lagacé, frère et soeur de l'enfant.

Le 26 janvier: Linda-Louise-Marie-Blanche, fille d'Henri St-Godard et de Jeanine Comeau, née le 12 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Comeau, oncle et tante de l'enfant. Mme Omer Comeau, grand-mère maternelle, était porteuse.

Le 2 février: Jeanine-Marie-Flore, fille d'Henri Vouriot et de Florence Courchaine, née le 20 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Ralph Grégoire, de St-Norbert, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 février: Jacques-Henri-Julien, fils d'Oscar Lagacé et d'Evelyne Schaubroeck, né le 20 janvier. Parrain et marraine, Mlle Juliette et M. Camille Schaubroeck, oncle et tante de l'enfant.

Elections

Au cours des élections qui eurent lieu récemment, M. Maurice Lapointe fut élu commissaire pour l'école consolidée St-Hyacinthe, remplaçant M. Fernand Lavallée, sortant de charge. M. Ovide Gousseau fut réélu pour un terme de trois ans. M. Pierre Simard continue d'assumer avec dévouement ses fonctions de secrétaire. M. Oscar Lagacé est le nouveau syndic de la paroisse, succédant ainsi à M. Ernest Rochon.

Va-et-vient

Mme Pierre-Paul Deslauriers, de South Durham, Qué., rendit visite, au cours du mois de janvier, à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Germain Cormier.

Mme Adélina Hogue séjourne temporairement depuis le 7 janvier chez ses fils et bru, M. et Mme Victor Hogue, de Ste-Dorothée, Montréal, avant de se rendre à Detroit, Mich., où elle visitera sa soeur.

Mmes Marie et Bernadette Lagacé passèrent une semaine de vacances chez leurs soeur et belle-soeur, Mme Odile Lagacé, de Lebret, Sask., du 31 janvier au 7 février.

M. et Mme Armand Durand, de Routhledge, ainsi que M. le Dr et Mme Amédée Isabey, de Rolla, D.-N., furent en promenade dernièrement pour quelques jours chez Mme Sophie Cormier.

Mme Virginie Girardin a reçu la visite de ses neveu et nièce, M. et Mme Eddie Girardin, de Winnipeg, au cours de la semaine du 26 janvier.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Peut-être que plusieurs d'entre les frères ne reconnaitront pas le style de l'auteur Figaro cette semaine. Dû à l'absence de A. R., notre écrivain, je dois essayer à mon tour de composer cette chronique. J'espère bien que le rédacteur sera persévérant et corrigera ma manière de m'exprimer ainsi que les quelques fautes de grammaire que je pourrais faire.

Peut-être que plusieurs frères pensaient que nous étions morts. Cela n'est pas le cas, vu que Figaro manquait de soumettre sa chronique aussi régulièrement que de coutume. Ne craignez point, le Conseil Goulet est toujours à l'oeuvre, même si Figaro ne le mentionne pas à toutes les semaines . . .

Une chose peut-être a été remarquer à nos assemblées récentes. Je ne savais pas qu'il y avait tant de frères qui aimaient à jouer aux cartes. C'est fort probable que plusieurs des frères ont été mis au courant des conférences intéressantes et courtes que nous donnait notre aumônier. Si la dernière des raisons augmente un peu plus l'assistance à nos assemblées, on devrait s'en rappeler quand viendra le temps de former un nouvel exécutif au mois de juin.

Seulement quelques mots sur notre journée du 9 février. Je crois que cette journée mémorable a été appréciée par les nouveaux ainsi que par les vieux membres. A un stage de la journée, il y avait même des membres qui montaient sur leurs chaises. Peut-être la raison était qu'ils voulaient voir tous ce qui ce passait. Merci au frère S.D. et son équipe pour avoir conférer les degrés majeurs. Je suis fort certain que des leçons ont été bien apprises. La journée se termina par un grand banquet à l'hôtel Niakwa, où l'assistance était nombreuse. Une conférence nous a été donnée par le frère Dr C. Lavoie, un bon membre du Conseil Goulet. Présents à la table d'honneur avec le Grand Chevalier et sa dame, étaient les invités distingués, y compris le frère Dr C. Lavoie, le vénérable aumônier, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., le Député d'Etat frère François Muller, le Député de District frère E. Minvielle, Député de District (du meilleur district au Manitoba, même si le frère S. D. ne le croit pas), les frères N. Rodrigue, M. Morier, J.-L. Jubinville, O. Fillion, A. Rousseau et leurs dames. Ces derniers frères mentionnés sont tous ex-Grands Chevaliers du Conseil Goulet. Le maître de cérémonies pour l'occasion était le frère J.-M. Dionne. Il était aussi accompagné de son épouse.

En plus de la conférence du frère Lavoie, un autre moment de la veillée qui a été intéressant et peut-être une surprise pour plusieurs, a été les impressions de la journée données par les nouveaux initiés. Plusieurs d'entre eux étaient encore nerveux et ne pouvaient dire grand choses; aux contraire d'autres étaient si fiers de donner leurs impressions qu'ils se mettaient debout sur des chaises afin d'être compris par toute l'audience.

La soirée se termina de bonne heure afin de donner une chance à ces nouveaux Chevaliers de ce rendre chez-eux pour un repos bien mérité. Nous souhaitons bonne chance à ces frères.

N'oublions pas l'assemblée du 17 février. Ce soir là, nous aurons une réception pour ces nouveaux frères et aussi nous aurons la visite d'un autre Conseil. Nous espérons qu'un bon nombre sera présent.

Comme le temps du Carême est un temps de prière et de pénitence, nous aurons à chaque assemblée une courte veillée biblique. Nous demanderons à un frère de lire l'Epître et l'Evangile du jour et notre aumônier nous récitera les oraisons. Cela sera suivi d'une courte méditation. Pour pénitence, nous mettrons à la table de salutation un coffre pour vos offrandes libres. Par libre, je veux dire le prix de quelques choses dont vous vous êtes privées (comme bière, cigarettes, etc.). L'argent prélevé de ce fonds sera utilisé pour venir en aide aux pauvres.

Avant de terminer cette chronique, j'aimerais à m'adresser à tous les frères, n'importe le Conseil auquel ils appartiennent. Rappelons-nous du jour de notre initiation, aux principes que nous avons appris. Soyez fiers, vivez les principes de notre ordre: la Charité, l'Unité, la Fraternité, le Patriotisme, et de cette façon nous servirons d'exemple pour le monde autour de nous.

RIGOLETTO.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Vendredi et samedi soir prochains, le personnel du poste se livrera à un sport inhabituel: le déménagement. Pendant quelques heures, chacun connaitra "les hauts et les bas" de ce genre d'activité, et grâce à leur vaillance, à leur zèle, tous seront logés, dès lundi prochain, dans les nouveaux locaux. Plus personne ne fera les exercices quotidiens imposés par le célèbre et inoubliable escalier. Certains y perdront quelque chose . . . leur ligne.

Notre désormais célèbre manchot, André Martin, victime de son esprit sportif, avait cru se reposer pendant l'opération "déménagement", mais tel ne sera pas le cas. En effet, tour l'attirail qui lui tenait le bras plié à 5 degrés disparaitra ces jours-ci et il pourra collaborer, à la grande satisfaction de ses camarades. Comme quoi le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Si le concours B.C. Tree Fruit a pris fin, il en reste tout de même d'autres à l'antenne de CKSB: Royal et Robin Hood. Il faut souligner l'intérêt marqué des auditeurs et les remercier de leur participation ,source d'encouragement et stimulant pour les organisateurs. A tous les concurrents: bonne chance!

Cette année, la Campagne du bonheur a fait des heureux, même à l'extérieur des frontières du Manitoba. Ces jours derniers, nous avons reçu une lettre du R. P. Albert Joyal, O.M.I., missionnaire au Chili, remerciant les responsables de cette campagne. Ces remerciements s'étendent donc à tous les généreux auditeurs.

Palmarès de CKSB pour le mois de février

1) Plus je t'entends — Alain Barrière
2) La Mamma — Les Compagnons de la chanson
3) Tous les chemins — Soeur Sourire
4) Java — Al "he's the King" Hirt, trompette
5) J'aime une fleur — Salvatore Adamo
6) On a juste l'âge — Dominique Michel
7) Je t'attends — Gilbert Bécaud
8) Elle était si jolie — Les Djinns
9) Carnaval d'hiver international — Les Jérolas
10) Bonsoir Johnny — Ildy
11) C'est ma fête — Richard Anthony
12) Professor Bach — Los Bachucambos
13) Rouge ou bleu — Père Didier
14) Ballade — Fritz Pereira
15) La première fois — Claudine Coppin

Chez les Soeurs Grises

A 3 h. 30 p.m., le 5 février, Mlle Anita Douville, de Ponteix, Sask., entrait au postulat des Soeurs Grises à St-Boniface.

Son père et sa mère et deux novices l'accompagnèrent à la sainte table, s'agenouillèrent et récitèrent le "Veni Creator" avec le célébrant, M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire.

Après quelques paroles d'encouragement et de félicitations, il y eut bénédiction du Très Saint Sacrement.

Prise d'habit

Le 6 février, il y eut cérémonie de prise d'habit à la maison provinciale des Soeurs Grises pour trois postulantes: Soeurs Aurise Delaurier, Ghislaine Dionne et Jeannette Lambert. M. Jean Piché présidait et donna le sermon de circonstance. Etaient aussi présents: M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, M. l'abbé Jean-Louis Rocan et les parents et amies des nouvelles religieuses.

Dans son allocution, M. le supérieur montra que la prise d'habit est une fête de joie et d'espérance, une étape nouvelle vers un engagement plus profond et plus définitif au service de Dieu. Il voulut ensuite, selon l'esprit du Concile, dissiper quelques illusions, rappeler quelques vérités au sujet de la vie religieuse:

1) La religieuse ne se sépare pas du monde, mais seulement de certaines manières de faire dans le monde. Après une phase de préparation intense, elle retourne dans le monde pour mieux servir Dieu et le prochain.

2) La religieuse ne fuit pas les responsabilités; elle ne méprise pas le mariage, loin de là. Les deux vocations sont complémentaires dans le plan divin: le mariage rappelle à la virginité sa fécondité, la virginité rappelle au mariage l'intimité avec Dieu dans le ciel vers lequel nous sommes tous en marche.

3) Les voeux de religion ne sont pas des obstacles à l'épanouissement de la personnalité, mais des moyens qui aident à la religieuse à résoudre ses problèmes et les problèmes de ceux qui lui sont confiés, en lui découvrant le sens de l'amour de Dieu intégral.

4) Il y a une manière pénible pour les religieuses de se voir jugées: lorsqu'elles se font dire qu'elles n'ont pas de problèmes. Leur sourire peut donner le change, mais pour elles comme pour leurs soeurs profondément vertueuses dans le monde, sourire est une manière dégagée d'accepter de se dévouer, de souffrir. Leur sourire témoigne de l'amour de Celui qui est venu sur la terre apporter la joie, l'espérance et montrer combien Dieu est bon et aimable.

Enfin, M. le supérieur félicita les familles des nouvelles novices, leurs éducateurs et les Soeurs Grises. Il invita tous les assistants à s'unir à lui pendant la sainte messe afin que tous obtiennent les grâces nécessaires pour être fidèles à leur vocation.

Dames Auxiliaries de l'hôpital Taché

Résultat des élections

Les membres de l'exécutif des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché sont les suivants: présidente, Mme John Crosbie; présidente honoraire, Mme Joseph Bélanger; vice-présidente, Mme J.-J. Tétrault; secrétaire, Mme Robert McNaughton; secrétaire de rapports, Mme Conrad Blanchette; trésorière, Mme Joseph Mouard.

Rapport pour 1963

Ouverture, le 24 mars 1963; oeuvres d'art, le 2 juillet; rencontre amicale, le 17 juillet; visites aux patients, 1,400 heures.

Au cours de l'année écoulée les Dames Auxilaires ont reçu une chaise roulante de "Kiewels Brewery Social Club"; ont acheté un comptoir; ont présenté une parade de modes le 13 novembre, et ont payé pour la transportation de patients en taxi.

Leur projet pour l'année 1964 est l'achat d'une familiale avec les "Queen Bee Stamps" de la compagnie Shop Easy.

AVIS

Réunion des membres de la Chambre de Commerce de St-Boniface

avec le maire et les échevins de la ville

À L'HÔTEL MARION

LE MERCREDI 19 FÉVRIER

Réception à 6 h.
Souper à 7 h.

Prix: $2.50 par personne

Bienvenue à tous, membres et amis!



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des dmandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5 heures du soir, le vendredi 21 février 1964, pour la position suivante:

Commis grade "B" — homme ou femme
au Bureau de l'Administrateur des Parcs

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Salaire initial: $278.00 par mois — augmentations réglementaires.

Temps de probation: 6 mois.

Qualifications: certificat du cours secondaire — connaissance de la comptabilité, dactylographie et sténographie essentielle — préférence sera accordée aux candidats bilingues.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur âge, expérience — s'il y a lieu — et leur scolarité.

Pour plus amples détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. D. R. BEAULIEU, Administrateur des Parcs, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 11 février, 1964.

L'A.P.M. de Ste-Agathe appuie la grève des élèves de St-Emile

STE-AGATHE — Le jeudi soir 6 février, l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres à l'Institut Collégial, en fut une des plus intéressantes. Une soixantaine de personnes y assistèrent, honorées par la présence de la Rév. Mère Provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, en visite annuelle au couvent, de la Rév. Sr supérieure et du personnel enseignant. M. Hector Bahuaud présidait.

Après la prière récitée par M. l'abbé A. Couture, curé, Mme Alice Labelle donna le compte rendu des dernières activités de la Fédération, notant qu'on avait fortement approuvé et tangiblement endossé la motion passée à la dernière assemblée de l'association pour l'appui moral accordé aux parents des élèves de St-Emile. Suivit une étude sur le cours général dont on parle beaucoup en ce moment mais dont on ne sait encore que trop peu. Animé par Mme Alice Labelle, un panel composé de M. A. Duhamel, inspecteur de la Division, de la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, principale de l'Institut, de M. Télesphore Dorge, représentant la commission scolaire, et de Mmes Ovide Robert et Roland Gagnon, représentant les parents d'Aubigny et de Ste-Agathe, jetèrent quelques lumières sur le sujet, après quoi les assistants posèrent maintes questions. M. Duhamel, expert en la matière, y répondit clairement, faisant ressortir le pour et le contre sans parti-pris. Le cours est à l'essai dans 23 divisions de la province et s'avère satisfaisant pour les élèves qui y ont été attirés. Bref, les gens ont été très contents de connaître les avantages et les inconvénients de ce nouveau programme, qui pourrait en affecter plus d'un. Comme à l'ordinaire, l'assemblée se termina par des échanges de vue entre parents et maîtres, et un bon goûter.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme E. Soucy, le 5 février. M. l'abbé A. Gervais, directeur, ouvrit l'assemblée par les prières de la Ligue.

La présidente souhaita la bienvenue au directeur et aux sept membres présents. La secrétaire prit l'acte de présence et fit la lecture des minutes de la dernière assemblée. La correspondance fut ensuite lue. Les rapports des comités suivants, presse, action sociale et spirituel, furent donnés. On proposa d'envoyer un don à "L'Aide financière pour les séminaristes".

Les règles de la Ligue furent récitées par la présidente. Il fut aussi proposé que le dimanche suivant l'assemblée du mois serait dorénavant le jour de la communion en groupe. Les dames ont aussi décidé de former différents groupes pour l'organisation des ventes d'articles usagés.

Le directeur donna son message spirituel et sa bénédiction. Le prix d'hôtesse, donné par Mme Lucille Gagnon, fut gagné par Mme Julia Vernaeghe. Cette dernière servit ensuite le goûter.

Çà et là

Les jeunes de moins de 13 ans sont allés jouer au hockey contre Ste-Rose, le 8 février. Pour leur première année, ils ont bien joué. Le pointage fut de 4 à 3 pour Ste-Rose. Placide Landry et Terry Vandenbosch ont compté les points pour Ste-Amélie.

Félicitations à M. et Mme Gérard Bouchard (née Yvonne Gingras) à la naissance d'un fils, le 3 février, à l'hôpital de Ste-Rose.

M. et Mme Jack Volpel, de Ninette, visitaient M. et J. Leperre, lundi dernier.

Mme Fred Pinette a accompagné M. et Mme Ken Butterfield à Winnipeg, vendredi dernier, pour rendre visite à ses filles et à sa soeur.

M. J.-Raymond Pinette, qui s'est rendu visiter ses frères en Ontario, était de retour dimanche dernier.

M. et Mme Marc Marion, de St-Boniface, assistaient à la messe ici dimanche dernier, lorsqu'ils visitaient leur parenté à Shergrove.

Mme Georges Burelle, de Winnipeg, a visité M. et Mme George Verhaeghe, du 5 au 8 février.

M. et Mme Marcel Leperre, de Waterhen, visitaient M. et Mme Jules Leperre, le dimanche 9 février.

M. et Mme Louis Soucy, de Portia, se sont rendus pour le mariage de Mlle Aline Casavant à M. David Erlendson, le 8 février. Ils ont aussi visité leurs parents, le lendemain.

Mme John Boychuk et Mlle Doreen Casavant ont assisté au mariage de leur soeur, Aline. Elles retournaient à Winnipeg le 9 février.

M. et Mme B. Labelle et leur famille, de Hudson, Ont., sont revenus demeurer à Ste-Amélie.

M. Arthur Verhaeghe est parti le 4 février pour travailler à Mafeking.

Mlle Louise Desjardins, qui suit un cours de garde-malade à St-Boniface, est venue pour les noces de sa cousine, Aline.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Rosa Dorge et Arthémise Beaudoin, patientes à l'hôpital de Morris.

Voyage agréable

Etant parmi 60 couples de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, M. et Mme Edmond Guertin partaient en avion le mardi 4 février pour revenir le samedi 8 février, en voyage à Minneapolis, Minn., Waterloo, Dubuque et Moline, Iowa. Ce voyage, organisé avec une perfection sans égale par la compagnie John Deere pour ceux de ses employés qui ont réussi à vendre le plus de machines agricoles au cours de l'année écoulée, a été pour M. et Mme Guertin un enchantement. A chaque endroit, un comité d'hommes et de femmes recevait les visiteurs avec la plus grande cordialité et faisait en sorte que chaque groupe jouisse, s'instruise et profite largement de tous les agréments du voyage, sites visités inclus.

Bilinguisme et biculturalisme à l'école à Brandon et Dauphin

Le professeur W. L. Morton, président du comité-aviseur sur les questions de Bilinguisme et de Biculturalisme, a annoncé que son comité tiendrait des assemblées publiques à Brandon et à Dauphin, si le public le désire. Les requêtes doivent être faites au professeur Morton, Département d'Histoire, Université de Manitoba, Winnipeg 19, avant le 1er mars prochain.

Le comité, organisé sur demande personnelle de l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, a la tâche d'exposer et de clarifier les questions soulevées par un intérêt croissant à l'égard du bilinguisme et du biculturalisme ici au Manitoba et partout au Canada. Grâce à ses discussions avec des représentants d'organisations culturelles et ethniques, le comité pourra éclairer la province dans la préparation de son propre mémoire à la Commission Royale Laurendeau-Dunton.

Le comité Morton a déjà tenu deux soirées-rencontres à Winnipeg, où groupes et citoyens intéressés ont présenté 55 mémoires.

Les membres du comité, en plus du président W. L. Morton, sont MM. C. J. Jaenen, René Préfontaine, Ray Bryk et le docteur P. H. T. Thorlakson.



Un carnaval sous les auspices du Club sportif de La Broquerie aura lieu à l'aréna local les 6, 7 et 8 mars prochains. Les deux candidates au titre de Reine du carnaval ont été choisies lundi dernier. Ce sont: Mlles Barbara Zavada (photo de gauche) et Louise Plouffe. Cette dernière, candidate des Chevaliers de Colomb, demeure à La Broquerie depuis cinq ans et est bien connue pour sa participation aux oeuvres scolaires et paroissiales; elle est présentement chef d'équipe de la J.E.C. et gérante de la Caisse Populaire à l'école secondaire. Elle est aussi membre du comité de la Relève de la Division Seine. Mlle Zavada, institutrice à l'école élémentaire depuis quelques années, est très estimée; elle est active et toujours dévouée aux diverses organisations scolaires. La Jeunesse Rurale lui accorde son appui. Bon succès à ces deux charmantes candidates. A tous, Joyeux Carnaval!

La Broquerie

Soirée de la Relève

La Relève a droit d'être fière du beau succès remporté le dimanche soir 2 février alors que se déroulait à l'école secondaire la séance présentée par la troupe à un public attentif.

M. Armand Bédard, président de la section locale, se montra, comme toujours, un habile maître de cérémonies. Le programme contenait une variété bien choisie qui permit à bon nombre d'artistes en herbes de révéler des talents indiscutables en comédie, musique, chants et danses folkloriques.

Il serait trop long d'énumérer la part de mérite qui revient à chacun mais il suffit d'entendre les commentaires qu'en ont fait les assistants pour être persuadé que le travail accompli à cette occasion n'a pas été vain. L'appréciation que l'on peut formuler se trouve résumée dans le dynamique nom de PAF!, Paroisse Active Française, que l'orchestre inaugurait fièrement ce soir-là.

Bravo! Voilà des jeunes qui ont compris la valeur de l'héritage légué par leurs ancêtres. M. l'abbé Ubald Lafond, curé, souligna à l'occasion la part de mérite qui revient aux parents. En effet, il faut reconnaître les sacrifices que s'imposent ces derniers pour seconder les efforts de leurs enfants. Par ailleurs n'est-il pas vrai que parmi les réalisateurs de la génération actuelle on retrouve les traits familiers de plus d'un amateur capable d'entretenir un auditoire il y a quelques décades? Comme toute autre vertu, le talent du théâtre doit avoir quelque chose d'héréditaire.

Mais c'est surtout à cause de l'ambiance bienfaisante maintenue au foyer que ces adolescents ont pu conserver la fierté de leur culture chrétienne et patriotique. Sans doute il y a toujours lieu de perfectionner. Formes grammaticales, peut-être? Mais les jeunes de la Relève qui ont résolu de redonner son lustre à Sa Majesté la Langue Française, sauront avec le temps maîtriser ses richesses comme ses caprices de vocabulaire.

Si l'on considère que les préparatifs de cette séance ont été, dans l'espace de quelques semaines, menés de front avec un programme d'étude déjà surchargé, on sera stupéfait que le Club des Francs Copains ait pu accomplir ce coup de force.

M. le curé exprima également le voeu que les jeunes de la Relève offrent un jour ou l'autre quelque chose de particulier. Pourquoi pas un sketch d'actualité de production locale? Que ne peut-on attendre d'un groupe de jeunes bien décidés!

Pour terminer, des remerciements s'adressent aussi aux instituteurs et institutrices pour leur compréhension. A M. André Fréchette, qui, dans quelques entre-actes au piano, s'est montré maître de son art. Il ne faut pas oublier les collaborateurs discrets qui ont oeuvré dans les coulisses. Le facteur costumes et maquillage n'est pas celui qui contribue le moins au succès d'une représentation, et des magies ont été accomplis dans ce domaine.

La soirée était rehaussée par la présence de MM. les abbés Louis Laurencelle, L. Caron et L. Aubin, de l'Archevêché, de Mlle Georgette LeGal, de l'Action Catholique, de Mr Albert Vielfaure, M.A.L., et Mme Vielfaure, et de M. Joseph Tétrault, commissaire, et Mme Tétrault.

Dans le même ordre d'idées, qu'il soit permis aux paroissiens de faire écho au témoignage d'estime adressé la semaine dernière à M. Maurice Gauthier, dans **La Liberté et le Patriote.** Bien que domiciliés au Parc Windsor, ces anciens de La Broquerie veulent demeurer fidèles à leurs belles traditions. Félicitations à la famille Gauthier, de même qu'à toutes les familles canadiennes-françaises qui ont compris que, étant bilingues, leurs descendants trouveront un plein épanouissement de leur personnalité contrairement à ces pauvres mutilés de la langue maternelle qui ne possèdent plus qu'un idiome emprunté.

Le dimanche 26 janvier avait lieu l'élection des syndics. M. Honoré Kirouac remplace M. Noé Normandeau, sortant de charge. Les deux autres syndics sont MM. Gérard Wenden et Aimé Vielfaure.

Après un séjour à Montréal et une convalescence à la Maison Provinciale à St-Boniface, la Rév. Sr Jeanne Choiselat repartait dernièrement pour sa mission à Fort Rae, T.N.-O. A l'occasion de son départ, une réunion de famille eut lieu le 24 janvier à la maison paternelle. Voeux de bon succès à Soeur Choiselat dans son apostolat si méritoire, avec l'assurance des ferventes prières de ses anciens co-paroissiens.

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel

Voici les résultats du bonspiel des écoles secondaires:

1ère compétition: 1er prix, René Tarko, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e prix, Roland Phillippot, de St-Claude; 3e prix, Roger Lesage, de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e prix, Auguste Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes.

2e compétition: 1er prix, Wayne Delight, de Mariapolis; 2e prix, Alain Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes; 3e prix, Denis Bazin, de St-Claude; 4e prix, Clarence Jones, de Treherne.

3e compétition: 1er prix, René Comte, de Cardinal; 2e prix, Bob Goodrich, de Rathwell; 3e prix, Larry Gates, de Treherne; 4e prix, Robert Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes.

La compétition s'est ouverte la semaine dernière avec 16 équipes sur les rangs.

Cette semaine, au bonspiel de Cypress River, l'équipe de Notre-Dame Transfer, composée de MM. Guy Durand, Louis Chabbert, fils, Auguste Pantel, et Antoine Chabbert, y prend part.

Une des équipes de dames de cette paroisse participe cette semaine au grand bonspiel de dames à Winnipeg; c'est celle de Mlle Berthe Weicker, avec Mmes Isabelle Roch, Madeleine Fillion et E. Beaulac.

Départ

La famille Réginald Cayer retourne s'installer à Winnipeg. M. Cayer était gérant du magasin coopératif depuis un an; tous lui souhaitent bon succès dans son nouvel emploi.

Le personnel de l'hôpital est heureux de souhaiter la bienvenue à Mlle Simone Jamault, infirmière diplômée de l'hôpital de St-Boniface.

Le dimanche 16 février, à 8 h. 30 p.m., il y aura grande soirée de bingo à la salle paroissiale, avec un gros lot de $300. Amenez vos amis.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

M. Frank Fitzpatrick est décédé le 3 février après une longue maladie. Vétéran de la première grande guerre, il était âgé de 71 ans. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., chanta la messe de Requiem. Les porteurs étaient MM. W. Zastre, A. LeGall, G. Lebas, B. Fourneaux, A. Brunel et J.-L. Guillas. Des anciens combattants firent la garde d'honneur.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Mélanie Neault; quatre fils, Maurice, de Cayer, Joseph, de Vauxhall, Alta, Walter, de Guynemer, et Gérald, de Ste-Rose; deux filles, Marie (Mme Jean Raffray) et Agnès (Mme Romain Guyot), ainsi que 10 petits-enfants.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Dimanche des malades

Le 9 février, dimanche des malades, il y eut une messe pour les patients de l'hôpital, à 4 h. p.m. Un autel fut installé dans le corridor au centre de l'hôpital et tous les patients assistèrent à la messe et communièrent. Le R. P. Turgeon, O.M.I., aumônier, lut la messe et prêcha sur la nécessité d'offrir toute souffrance à Dieu afin de se sanctifier. Le R. P. Cyprien, O.F.M., missionnaire de Toutes-Aides, chanta quelques cantiques appropriés. Plusieurs personnes âgées du village, empêchées de se rendre à l'église le matin, profitèrent de cette messe, en raison de la charité des Soeurs Grises, qui les transportèrent à l'hôpital cet après-midi.

Réunion de l'A.P.M.

Le lundi 10 février, l'Association de Parents et Maîtres se réunissait à l'auditorium de l'école élémentaire pour sa réunion mensuelle. Le président, M. Auguste Arnal, présenta l'agenda de la soirée puis demanda à Mme M. Dufault de lire les minutes de la dernière réunion.

Le R. P. Turgeon, O.M.I., adressa quelques mots à l'assemblée sur la nécessité d'apprendre les deux langues du pays, de les bien parler. Il est nécessaire de parler le français souvent pour le bien apprendre, et de le parler surtout au foyer. Il distribua les diplômes et les bourses aux élèves qui ont obtenu une note de 70 pour cent aux examens de juin dernier. Le Père Turgeon encouragea les élèves à continuer d'étudier le français, félicita les professeurs du magnifique travail qu'ils accomplissent et remercia la commission scolaire locale d'encourager ainsi les jeunes par ces prix.

La classe du grade 7 présenta ensuite une scène du "Malade imaginaire" de Molière, où le jeune Daniel Tardiff excella dans le rôle d'Argan. La Rév. Sr Ste-Emilia est institutrice de cette classe.

Ensuite, M. Arnal présenta M. Sanderson, inspecteur d'écoles, qui expliqua comment profiter des cours de perfectionnement à la disposition de ceux qui aimeraient poursuivre leurs études jusqu'au grade 10, et ainsi améliorer leur situation. Il serait possible d'avoir ces cours à Ste-Rose si un nombre suffisant d'intéressés le désirait. M. Sanderson répondit aux questions après l'exposé de son sujet.

M. Normandeau remercia l'orateur invité et présida aux élections du nouvel exécutif pour l'année. Voici les noms des membres: président, M. A. Arnal; vice-présidente, Mme A. Adam; secrétaire, Mme Jean Côté; enregistreuse, Mme R. Archambault; conseillers, MM. V. Denys, M. Valcourt, G. Guillas et Mme J. Desroches. Sont membres ex-officio de l'exécutif, le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, et les deux principaux d'écoles.

Costume pour filles

Un comité de cinq dames fut nommé pour étudier la question des costumes pour les filles. Elles donneront un compte rendu de leurs études à la prochaine réunion et l'on règlera définitivement cette question. Mmes C. Hopfner, J. Côté, H. Delorme, V. Denys et G. Tucker forment ce comité.

Pendant le café, les professeurs étaient à la disposition des parents afin de répondre à leurs questions au sujet des enfants.

Cherchez le bien et non le mal, afin que vous viviez. (Amos 5, 14)

Lorette

Incendie

Les pompiers de Lorette sont très occupés cet hiver. Le mercredi 5 février, vers midi, ils furent appelés au Restaurant Préfontaine pour combattre un incendie qui menaçait de détruire la propriété et son contenu. Les pompiers firent du très bon travail. Cependant, le dommage causé par l'eau et la fumée est assez considérable. L'intérieur du restaurant fut endommagé par les flammes. Les pertes s'élèvent à une somme assez considérable.

Remerciements

M. et Mme R. Préfontaine désirent remercier, par la voie de **La Liberté et le Patriote,** les pompiers de Lorette et de St-Vital pour leur dévouement, ainsi que tous ceux et celles qui leur ont prêté main-forte dans leur dure épreuve, soit en les aidant ou en leur offrant l'hospitalité.

Çà et là

MM. et Mmes Roger Gauthier et Léonard Zelmer sont partis en automobile pour un voyage en Floride. Tous leur souhaitent un bon voyage.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, est allé passer quelques mois à San Jose, Californie, pour un repos bien mérité après la peine profonde qu'il ressentie lors du décès de sa mère et afin de se remettre un peu de son travail. Les paroissiens espèrent que M. le curé reviendra en bonne santé et tous lui souhaitent un bon voyage.

Mme Françoise Mudry et son fils, de Vancouver, C.-B., sont venus passer quelques semaines chez M. et Mme Ovila Bissonnette. Ils ont aussi visité leurs amis, les familles Dubois et Cournoyer.

Prompt rétablissement à Mmes I. Dugas et P. Hamel et à M. Zeglen.

Ste-Geneviève

Des scouts en visite

La paroisse recevait en fin de semaine la visite des scouts de la paroisse du Précieux-Sang, au nombre de 17, accompagnés de leur scout mestre, M. Dominique Renault, et de son assistant, M. Richard Cormier, A.S.M. Pendant leur court séjour à Ste-Geneviève, ils reçurent la visite du R. P. R. Tessier, O.M.I., ainsi que celle d'un assistant, M. Gaston Boulanger, et de Mlle Marie-Jeanne Marion, cheftaine des Louveteaux. A cette occasion, M. Richard Cormier et son jeune fils firent leur promesse.

Il y eut aussi la visite de six scouts de St-Eugène. Leurs chefs étaient MM. A.-J. Lambert, S.M., O.-J. Milette, A.S.M., et Riel, A.S.M., trois chefs de patrouille et trois seconds. Ils ont couché une nuit dans la salle paroissiale et ont dit avoir bien aimé leur visite. La messe de dimanche a été servi par deux scouts. On les invite à revenir encore.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à M. Florent Gauthier, de retour chez lui après avoir subi une opération à l'hôpital général St-Boniface, à la petite St-Laurent, bébé de M. et Mme Aurèle St-Laurent, ainsi qu'à M. Marcel Gauthier, fils de M. et Mme Adrien Gauthier, de la paroisse de Ross, autrefois de Ste-Geneviève. Toute la paroisse se joint à la famille de ce dernier en espérant qu'il sera bientôt parmi les siens, en parfaite santé et prêt à continuer son cours au petit séminaire.

Baptême

Le 2 février: Irène-Lorraine-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Gauthier, oncle et tante maternels de l'enfant.

Partie de cartes

La prochaine partie de cartes suivie d'un bingo aura lieu le dimanche 16 février. La cagnotte est de $120. Bienvenue à tous.

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie 4595
La Broquerie, Man.

Chers frères Chevaliers, votre Réveil-Matin vient sonner l'alarme: ding, ding, dong; guerre aux flâneurs! Tous auront de la besogne à abattre.

Votre carnaval les 6, 7 et 8 mars

Les noms des candidates, de même que les organisations responsables, sont: La Jeunesse Rurale, Mlle Barbara Zavada, institutrice; les Chevaliers de Colomb, Mlle Louise Plouffe, étudiante en 12e année. Et maintenant sans "Gênes" vogue la Grande, la Petite Hermine . . .

Chaleureuses félicitations pour la belle assistance à l'assemblée du 3 février, où vous avez eu le plaisir d'entendre nos aimables visiteurs. Alors vous connaissez le plan d'action. Le vibrant appel lancé par le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., et M. le Dr Lafrenière, en faveur du foyer pour vieillards à Ste-Anne. Sans l'appui des paroisses avoisinantes, pas de succès possible. St-Joachim peut-il demeurer sourd à la requête de Ste-Anne?

Et ding, ding, dong, frère Jacques dormez-vous? C'est le frère Campeau de St-Norbert qui est venu sonner les matines en faveur de Villa Maria! Voilà bien le temps de méditer les points de la chevalerie: Charité, Fraternité, qui furent alors commentés par le frère Muller, Député d'Etat. Il donna en même temps un bref aperçu du congrès général qui eut lieu aux Etats-Unis.

Vous le voyez, il y a de la besogne pour tous, y compris ces chers nouveaux petits frères à qui nous souhaitons le plus cordiale bienvenue dans le Conseil, MM. Gilles Normandeau, André Fréchette, Fernand Laurencelle, ainsi que M. Célestin Champagne, de Giroux.

Vives condoléances au frère Trudel, de St-Malo, à l'occasion de l'incendie qui a détruit sa propriété, entraînant deuils et blessures physiques.

Félicitations au frère Léo Nadeau à l'occasion de la visite de Dame Cygogne.

Pour terminer, les profits du Carnaval seront utilisés en faveur de la jeunesse de la paroisse. Chevaliers de Colomb de La Broquerie, accordez votre appui moral et financier à votre candidate, Mlle Louise Plouffe.

Avis de votre dévoué,

REVEIL-MATIN.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

5e concours de vocabulaire

Classement: 12e année, 85.6 pour cent; 11e, 69; 10e A, 73; 10e B, 79.6; 9e A, 70.3; 9e B, 52. Moyenne générale: 71.5 pour cent.

Le prix d'orthographe fut mérité par Maurice Saive, 12e année, et une mention honorable alla à Gérald Valois, 10e année B.

On a rencontré les plus grandes difficultés sur les mots suivants: ailleurs, jeûner, ananas, dollar, païen, vieillir, estomac, méthode, faciliter, balayer, cravate, haleine.

Les moyennes générales depuis le début de l'année sont: 12e année, 90 pour cent; 11e, 80.9; 10e A, 76.6; 10e B, 75.2; 9e A, 70.4; 9e B, 69.

Excellence en conduite et application pour janvier 1964

12e année. Jules Comeault, Roger Duclos, Henri Goulet, Maurice Saive, Ronald Valois.

11e année: Robert Arnal, Paul Brisson, Emile Brunel, Régis Cantin, Paul Catellier, Marcel Baril, Adolphe Morisseau, Ronald Musick, Marc Vermette.

10e année A: Roland Laurin.

10e année B: Ernest Daniels, Stanley Fontaine, Joachim Reynolds, Jules Turenne, Wayne Yerxa.

9e année A: Paul Ayotte, Louis Carrière, Kenneth Malo, Léo Timmerman.

9e année B: Denis DeMaré, Fernand Desauteis, Clifford Hrankowski, Denis Smallwood.

Opérette

Les élèves de 10e année dans le cadre du Cercle littéraire, nous ont présenté samedi dernier leur opérette Lulli, Marmitton. Ces étudiants affrontaient pour la première fois les feux de la rampe, mais, après plusieurs semaines de pratique intense, ils ont fait très bonne figure. L'assistance nombreuse comptait les élèves du collège, des parents des acteurs, les religieux et religieuses du collège, les Révérendes Soeurs Oblates du village d'Otterburne. La soirée fut courte, mais intéressante.

Voici la liste des responsables de la soirée: acteurs, Lulli, Albert Chaput; Duracuir, Gérald Turenne; Cuitapoint, Gilbert Ayotte; Aimé, René Lussier; Philippe, Armand Duval; Jean, Paul Gilmore; Marcel, Donald Lussier; Gaston, René Asselin; Louis XIV, René Petit; accompagnateur, le R. P. Gérard Clavet, C.S.V.; metteur en scène, le R. F. Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.; décors, le R. F. Onil Ricard, C.S.V.

Le R. P. Pierre Carrière, C.S.V., supérieur, en a profité, à la fin de la séance, pour donner une note historique sur ce grand musicien que fut Lulli. Tout en nous amusant, nous avons donc enrichi nos connaissances dans l'histoire de la musique. Pouvons-nous nous permettre de suggérer ce petit bijou d'opérette composée par M. l'abbé A. Brossard à tous les groupes qui cherchent des pièces à présenter. L'exécution en est assez simple et le chant de Lulli pas compliqué. Le tout peut durer trois quarts d'heure. On peut se procurer le livret des paroles et de la musique chez Raoul Vennant, à Montréal.

Notre festival d'hiver

Le dimanche 9 février avait lieu le carnaval d'hiver du collège. La fête, qui a consisté surtout en des joutes de hockey contre les étudiants du collège de St-Boniface, a été précédée d'un concours de sculptures sur glace. Les membres du comité des jeux et leurs aides taillèrent dans la glace sur un piedestal, un gigantesque Bonhomme Carnaval au large sourire, tenant en main le drapeau sportif du collège. Le piedestal de quelque 20 pieds de hauteur porte l'inscription en gros caractères bleu et rouge "Bienvenue à nos visiteurs". Nos visiteurs étaient les élèves du collège de St-Boniface et les parents de nos élèves.

Une équipe de gars, sous la direction de Francis Benoit, installa un Arc de Triomphe portant sur la tour de droite les écussons du collège de St-Boniface, et sur la tour de gauche l'écusson sportif du collège St-Joseph. Un drapeau flotte sur chacune des tours crénelées de l'arc. Bravo à sa vaillante équipe pour le joli travail! A quelques pas de l'arc, Raymond Brunet et ses amis ont sculpté de façon très artistique "The Surfin' Bird": un canard du type Donald Duck se balançant au gré des vagues bleues de la mer. Que dire maintenant de l'imposant sphinx, oeuvre de Gérald Turenne et de ses camarades? Le lion à figure humaine rappelle les oeuvres d'art de l'antique Egypte. Marcel Gagnon et ses confrères ont des idées plus morbides. Ils se sont évertués à tailler un cercueil dans la glace. Marcel nous assure que les fleurs défraîchies qu'il voulait prendre au sacristain à la dérobée auraient donné une note de gaieté à son oeuvre.

L'automobile de course construite par David Leslie et Douglas Mager, a failli faire le désespoir du préfet. Que de couches de peinture elle a absorbé la pauvre machine avant d'adopter ses couleurs définitives! De leur côté, Kenneth Malo et Denis DeMaré ont fait de mains de maître un joli trophée de quelque 8 pieds de hauteur. Les monuments de glace, en plus de fournir aux étudiants l'occasion de développer leurs talents d'artiste leur ont donné une fois de plus la chance de travailler avec ardeur en équipe, tout en se procurant une saine détente au cours de cette semaine préparatoire au Carnaval.

D'autre part, le Carnaval fut l'occasion d'une deuxième rencontre du genre cette année entre les étudiants du collège de St-Boniface et du collège St-Joseph. C'est la réalisation d'un voeux très cher aux autorités de ces deux institutions, ainsi que du visiteur des écoles. Puissions-nous favoriser ces contacts et maintenir une saine émulation entre les étudiants de ces deux collèges tant sur le plan sportif que sur le plan académique!

Trêve à la colère, renonce au courroux, ne t'échauffe pas, ce n'est que mal; car les méchants seront extirpés, qui espère Yahvé possédera la terre. (Ps 37, 8-9)

Selon l'Acte Municipal et l'Acte des Ecoles Publiques

Selon l'Acte Municipal et l'Acte des Ecoles Publiques, l'avis est par les présentes donné que le Règlement no 1-63 du District Scolaire Consolidé de St-Georges, no 2403 sera soumis au vote des électeurs résidant dans ladite Division Scolaire, au temps et à l'endroit ci-dessous décrits.

Ledit Règlement no 1-63 a pour but d'autoriser les Commissaires de ladite Commission Scolaire à créer une dette par l'émission d'obligations de $11,000.00 afin de pouvoir compléter le projet de construction entrepris en 1962 et de payer les dépenses additionnelles encourues dans cette construction. Lesdites obligations rapportent un intérêt annuel de 6¾ pour cent, payable le 1er décembre chaque année de 1964 à 1983, toutes deux incluses, à la Banque Royale du Canada, Pine Falls, Manitoba, ou au bureau principal de ladite Banque dans les villes de Winnipeg, Toronto ou Montréal, toutes au Canada.

Le temps et l'endroit pour le vote des électeurs pour ou contre ledit Règlement no 1-63 est le lundi 22 mars 1964, entre neuf heures de la matinée et huit heures de l'après-midi de ce jour, et le bureau de scrutin sera à l'école Allard dans ledit District Scolaire Consolidé de St-Georges, no 2403. Après la fermeture du bureau de scrutin, le directeur du scrutin nommé pour diriger ledit vote devra compter, à ladite école Allard, le nombre de vote pour et contre ledit Règlement.

Le vendredi 21 février, le président de la Division Scolaire du District Consolidé de St-Georges, no 2403, sera présent au bureau du Local Government District of Alexander, pour nommer, si nécessaire, des personnes qui se rendront au bureau de scrutin lors du comptage final des votes par le directeur du scrutin, au nom des personnes intéressées et désireuses de promouvoir l'acceptation dudit Règlement, et au nom des personnes intéressées et désireuses de s'opposer à cette acceptation.

Une copie du Règlement no 1-63, avec une copie de l'Ordre no F 2/64 du Bureau Municipal du Manitoba sont dans les archives du bureau de l'Administrateur au Local Government District of Alexander, St-Goerges, Manitoba, et peuvent être étudiées durant les heures de bureau par toute personne intéressée.

Daté à St-Georges, Manitoba, ce 5e jour de février 1964.

Jean Dupont,
secrétaire-trésorier,
District Scolaire Consolidé
de St-Georges, no 2403.

Mlle R. Champagne, de St-Norbert, épouse M. R. Nadon, d'Ile-de-Chênes

ST-NORBERT — Une pieuse cérémonie se déroulait dans l'église de St-Norbert le samedi 8 février, à 4 h. p.m., lorsque Mlle Rita Champagne unissait sa destinée à celle de M. Raymond Nadon, d'Ile-de-Chênes. M. l'abbé A. Hébert, curé, bénit le mariage et célébra la messe nuptiale.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, M. Laurent Champagne, au son d'une marche nuptiale jouée par M. Claude Dorge. Elle portait une longue robe blanche de dentelle sur tulle doublée de satin avec manches longues en pointes de lys. Son voile court était retenu par une couronne de perles et de paillettes. Elle tenait un bouquet de magnifiques roses rouges. Le marié était accompagné de son père, M. F. Nadon.

Les filles d'honneur, Mlles Aurore Joyal et Angèle Champagne, amie et soeur de la mariée, portaient des robes identiques en dentelle et chiffon jaunes et de petits chapeaux avec voiles de même nuance. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Joyal et Joseph Nadon, ami et frère du marié. La petite bouquetière, Cécile Nadon, soeur du marié, vêtue de blanc, portait un joli panier de roses rouges.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un diner intime fut servi au sous-sol de l'église à une cinquantaine de parents et amis. La table d'honneur était décorée d'un magnifique gâteau à trois étages. A cette table on remarquait la grand-mère de la mariée, Mme Bourgeois, qui célébrait ce jour-là son 63e anniversaire de naissance. Aussi, par une heureuse coïncidence, Rita se mariait à la même date que sa grand-mère.

M. l'abbé Gagné, vicaire de la paroisse, offrit ses félicitations et ses voeux aux nouveaux mariés. Il révéla que la mariée était sa petite-petite-cousine. Mlles Lucille Beaudette et Jacqueline Comeault, qui avaient fait les frais du chant à la messe, égayèrent l'assemblée par de jolies chansons appropriées à la fête. Le maître de cérémonies était M. Conrad Bourgeois.

Une soirée dansante suivit à la salle Scott Memorial Orange. Les musiciens étaient des jeunes d'Ile-de-Chênes, amis du marié. Au cours de la soirée, le maître de cérémonies présenta une bourse bien remplie, cadeau des nombreux invités.

Les meilleurs voeux de tous accompagnent les nouveaux époux.

Film

Le 5 février, un film sur le cancer fut présenté aux paroissiens grâce à l'obligeance de Mme Crust, de la part de l'Association de Recherches sur le Cancer. Mme Kicak déroula le film, tandis que M. le Dr Davidson répondit aux questions posées sur ce sujet.

Les plus sincères remerciements à ces personnes dévouées. La soirée se termina par un goûter offert par les Dames de Ste-Anne.

Ça et là

N'oubliez pas la joute de gouret entre pères et fils, le dimanche 16 février, à 2 h. p.m. Cela promet d'être très intéressant et, peut-être, aurons-nous des surprises!

Il y aura, à Villa Maria, une retraite fermée pour hommes de langue anglaise les 14,15 et 16 février. Si les hommes de langue française désiraient suivre cette retraite, ils seraient les bienvenus.

Le 27 février, à 7 h. 30 p.m., aura lieu, à l'école secondaire de St-Norbert un concours oratoire français pour les grades 9, 10, 11 et 12. Des prix seront offerts pour les meilleurs discours. Venez en grand nombre encourager les jeunes orateurs.

M. et Mme Jeanneau eurent le plaisir de recevoir la visite de leur frère et beau-frère, M. Paul Jeanneau, et de trois autres jeunes gens de la Saskatchewan, en route pour le Mexique. A cette occasion, deux séminaristes de St-Boniface, MM. Maurice Jeanneau et Louis Normand, vinrent aussi saluer ces visiteurs.

Les organisateurs de la partie de cartes du 2 février, en faveur des Scouts, MM. et Mmes Boissonneau, C. Bennet, C. Dorge, A. Bisson et M. J. Verscheure, désirent remercier tous ceux qui les ont encouragés de leur présence ou qui les ont aidés de quelque façon que ce soit. Grand merci aussi aux généreux donateurs de magnifiques prix qui furent distribués après chaque quatre mains de whist. Les gagnants de la partie furent Mlle Juliette Champagne et M. Potier. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Potier; les prix de la loterie par MM. A. Campeau et Armand Bisson.

N'oubliez pas la seconde partie de la série, au même profit, le 16 février au sous-sol de l'église. Il y aura encore de beaux prix et un programme-surprise. Venez en grand nombre, encourager une bonne oeuvre.

Assemblée de l'APM

Le 4 février, à l'école supérieure, avait lieu l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres pour él'lection d'un nouvel exécutif. Les résultats furent comme suit: président, M. F. Paquin, qui remplace M. F. Savoie; vice-présidente, Mme F. de Yong, qui remplace M. P. Bos; trésorière, Mme D. Maguet, qui remplace Mme Potier; secrétaire, Mme R. Provost, réélue.

Tous remercient chaleureusement les officiers sortant de charge pour leur dévouement inlassable pendant cette dernière année. Aux nouveaux élus, les meilleurs voeux de succès et de sincères félicitations.

M. A. Jamault, de N.-D.-de-Lourdes, est décédé au Foyer Notre-Dame

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le jeudi 30 janvier est décédé subitement, au Foyer Notre-Dame, M. Alexis Jamault, âgé de 89 ans. Né à Villamée, Ile-et-Vilaine, France, il arriva au Canada en 1893 avec ses parents et son frère. La famille s'établit sur un homestead à cinq milles au nord-est du présent village de Notre-Dame-de-Lourdes, où elle travailla vaillamment pour défricher et cultiver la terre. En 1953, M. A. Jamault quitta la ferme pour cause de santé et vint résider au village. En 1958, M. et Mme Jamault élurent domicile au Foyer Notre-Dame où ils furent le premier couple résidant.

La vie de M. Jamault fut celle de l'homme juste par excellence comme le témoigne l'attachement des siens et l'estime de ses nombreux amis.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le 3 février, au milieu de la famille et d'un grand concours de paroissiens et d'amis de paroisses voisines. La messe de Requiem fut chanté par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, assisté de MM. les abbés Réginald Prescott, curé de St-Léon, et Rodrigue Bouchard, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse au Foyer Notre-Dame; trois fils, Léon, de Notre-Dame-de-Lourdes, Joseph et Charles, de St-Boniface; une fille, la Rév. Sr Marie-de-Jésus, Chanoinesse des Cinq Plaies, de St-Boniface; 16 petits-enfants, dont trois religieuses, les Rév. Sr Yvonne et Yvette, Chanoinesses, et la Rév. Sr Gisèle, au Noviciat des Soeurs Blanches d'Afrique, et 18 arrière-petits-enfants. Une fille, Yvonne, le précéda dans la tombe en 1928, et un fils, Georges, en 1940.

Les porteurs étaient les petits-fils du défunt, Roland, Guy, Marcel et Edmond Jamault, Guy Savoie, et un neveu, Joseph Davy. MM. Joseph Deroche et Joseph Bazin firent la quête.

L'inhumation eut lieu dans le lot de famille au cimetière local. Le salon mortuaire Scharff, de Holland, Man., était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Alexis Jamault et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père.

St-Joseph

Correction

Mme C. Lavallée, décédée dernièrement, laisse aussi dans le deuil son époux, M. Jean Lavallée, en plus de ses deux filles, un fils, deux petits-fils et un frère, tel que mentionné dans le numéro du 7 février.

Remerciements

M. Jean Lavallée et ses enfants remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion du décès de leur épouse et mère, Mme C. Lavallée.

Filles d'Isabelle

Cercle N.-D.-de-Lourdes

On souhaite un prompt rétablissement à nos soeurs hospitalisées, Mme Germaine Dansereau, patiente à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Mmes Florina Delaquis et Oliva Dupasquier, toutes deux patientes à l'hôpital Notre-Dame.

C'est avec regret que nous perdons un autre membre de notre Cercle, Mme Rita Caillier, qui laisse notre paroisse. A elle et à sa famille, bonne chance et bon succès.

LA REDACTRICE.

St-Pierre

26e assemblée annuelle

Le 29 janvier, près de 100 membres et une dizaine de visiteurs se réunissaient au Centre Récréatif de St-Pierre pour l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Pierre.

Après la prière des coopérateurs, il y eut lecture des rapports des divers comités qui, pour l'année 1964 se composent comme suit: bureau de direction, M. René Mulaire, président, MM. Wilfrid Hébert, Jean-Marie Gagnon, Albert Morrissette et Jean-R. Banville; Mlle Orise Lapointe, gérante; comité de crédit, MM. Fortunat Grégoire, Jos. Bédard et Norman Rochon; comité de surveillance, MM. Gilles Mulaire, Edouard Robidoux, Mlles Jeanne Massicotte, Adélina Côté et Irène Garand. L'année 1963 restera mémorable dans l'histoire de cette Caisse par la célébration du 25e anniversaire de sa fondation. Une augmentation de 85 nouveaux membres donne le total de 739 sociétaires ce qui, avec un actif de 15 pour cent de plus que l'an dernier, démontre que cette Caisse va de l'avant. Un boni de 4 pour cent reste établi pour 1964. M. P. Frossais, inspecteur, s'est dit heureux des progrès réalisés et invite les membres à continuer.

Tous ont été contents de constater que les jeunes s'intéressent à l'épargne et que la Caisse Scolaire est bien vivante sous la direction de la responsable, la Rév. Sr Rose-Irène.

Tous souhaitent aussi que l'enthousiasme de M. René Toupin, propagandiste, se communique aux sociétaires afin qu'ils invitent d'autres à profiter des avantages de la Caisse et que plusieurs mettent à profit les sages suggestions reçues durant cette soirée.

Mariapolis

Jubilé d'or

Une grande fête avait lieu récemment à Mariapolis pour célébrer les noces d'or de M. et Mme Sinaïs Desrochers, de Greenway.

Le banquet eut lieu au sous-sol de l'église, où se réunirent les enfants, petits-enfants et proches parents des jubilaires, qui leur offrirent voeux et cadeaux. Ces marques d'estime leur furent aussi prodiguées par d'autres parents, voisins et amis. Ils eurent l'honneur de recevoir une bénédiction spéciale du Souverain Pontife et un message de félicitations du gouverneur général, l'hon. G. Vanier, et de son épouse. Environ 450 personnes vinrent les féliciter durant la soirée.

M. et Mme Desrochers se sont mariés le 10 nvoembre 1913 en l'église de St-Alphonse. De cette union naquirent huit enfants, Léon, de Donalda, Alta, Henri et Edouard, de Baldur, Wilbert, de Greenway, Antoinette (Mme Marcel Goegebeur), de Toronto, Noëlla (Mme Ovide Desrochers), de Hudson Bay, Sask., Urbain et Céleste, de Greenway, ainsi que 32 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Les jubilaires demeurent encore sur leur ferme à Greenway. Ils eurent le plaisir d'avoir parmi leurs invités d'honneur à la fête, Mme Anna Benoit, de Winnipeg, qui était leur fille d'honneur il y a 50 ans.

Remerciements

La famille Desrochers offre ses sincères remerciements aux Dames Auxiliaires de Greenway qui ont servi un délicieux repas à toute la parenté à l'occasion du jubilé d'or de M. et Mme S. Desrochers, et à tous ceux qui y ont contribué.

Un merci tout spécial aux parents, voisins ou amis qui leur ont offert des souhaits, fleurs et cadeaux en ce grand jour de fête que les jubilaires ne sauraient oublier.

La Caisse Populaire de Laurier marque un progrès considérable

LAURIER — Lors de l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire tenue le jeudi soir 23 janvier, M. Alphonse Bouchard souhaita d'abord la bienvenue à une soixantaine de membres venus malgré la mauvaise température. "C'est avec joie et quelque fierté que je vous fais ce rapport, dit-il, car l'année 1963 a vu l'actif monter de plus de $55,000, et s'élève maintenant à plus de $200,000."

A l'élection qui suivit, M. Paul Maguet fut réélu directeur, MM. Louis Saquet et Edgar Boisvert furent élus au comité de crédit, et M. Raymond Van Humbeck, au comité de surveillance. M. Louis Saquet donna le rapport du comité de crédit, et M. Louis Denniel, celui du comité de surveillance.

M. Frossais, inspecteur des Caisses, répondit aux questions et donna de sages conseils. M. Toupin parla de la Caisse Centrale, et aussi du rôle que doit remplir ici la Caisse scolaire et le Conseil manitobain de la Coopération. Cordial merci à MM. Frossais et Toupin d'être venus rehausser cette assemblée malgré la tempête de neige.

Les prix d'entrée échurent à M. Francis Delaurier et Mlle Géraldine Gingras. Un goûter fut servi.

A l'assemblée des directeurs et des différents comités qui suivit, M. Alphonse Bouchard fut réélu président de la Caisse; M. Maurice Gamache fut désigné président du comité de crédit, et M. Raymond Van Humbeck, à celui de surveillance. Mme Alma Bouchard demeure gérante. Merci à la commission scolaire d'avoir mis l'auditorium de l'école secondaire à la disposition de l'assemblée et aussi à Mme Paul Bouchard pour ses bons services.

Soirée d'adieux

Un groupe d'amis se réunissait le samedi 8 février à la demeure de M. Napoléon Miron pour lui souhaiter bonheur et santé à l'occasion de son départ de Laurier. M. Miron s'en va demeurer à St. James, avec son fils, Charles. C'est avec regret qu'on voit partir ce pionnier toujours avenant et charitable. Une bourse lui fut présentée et les dames servirent le goûter.

M. Aimé Van Humbeck s'est porté acquéreur de la demeure de M. Miron.

Ça et là

Le club senior d'Alonsa défaisait Laurier au compte de 4 à 3 en final au tournoi annuel de gouret, tenu le dimanche 2 février.

L'Association des Fermiers Unis de Laurier tenait sa partie de cartes le dimanche 9 février. L'assistance ne fut pas trop nombreuse mais les présents passèrent une agréable soirée. Mlle Alexina Boisvert et M. Fernand Gamache gagnèrent les prix aux cartes.

Laurier

Remerciements

Mlle Marie Blanchard, institutrice, désire remercier bien chaleureusement une aimable personne de la Saskatchewan qui lui a fait parvenir des timbres usagés. Elle serait bien contente de connaître son nom.

La dernière campagne de timbres pour les missions à Laurier eut lieu en janvier. Elle fut très réussie puisque près de soixante mille timbres furent recueillis.

Mlle Blanchard continuera de recevoir, avec plaisir, les timbres que les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** voudront bien lui envoyer.

St-Malo

Ecole de directeurs

MM. Maurice Gauthier, de St-Boniface, directeur des relations extérieures, et Antoine Fréchette, de Transcona, représentant de district pour la Federated Co-op, président une réunion des directeurs des coopératives de consommation de St-Malo, La Broquerie, St-Jean-Baptiste et St-Joseph, ce vendredi 14 février, au soubassement de l'église paroissiale.

Une trentaine de directeurs prennent part à cette réunion, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m., discutant ensemble des devoirs qui leur incombent.

Dunrea

Va-et-vient

Après avoir séjourné pendant quelques semaines avec la famille Alphonse Boulet, Mme J.-O. Boulet est partie pour St-Boniface, où elle demeurera chez ses fils et bru, M. et Mme Théobald Martin. Ses nombreuses amies de Dunrea lui souhaitent d'agréables moments en compagnie de ses enfants et petits-enfants.

Mme Rosanne Girardin jouit en ce moment de la présence de sa fille, Yolande (Mme Reed), d'Ottawa, ainsi que de celle de sa belle-soeur, Mme I. Gaboury, d'Edmonton, Alta. Ces deux visiteuses sont heureuses de rencontrer en même temps leurs parents et amis de la paroisse.

M. Jules Légaré et sa mère, Mme Lucien Légaré, se sont rendus à Ste-Rose-du-Lac, le vendredi 7 février pour y visiter la famille de M. Léon Pineau.

Carême

Pendant ce temps de pénitence, en plus de la messe du matin à 7 h., il y en aura une autre dans l'après-midi, à 4 h. 15 les mardis et jeudis, puis le salut du Saint Sacrement le soir à 7 h. 15, les lundis et mercredis. M. le curé a prié ses paroissiens d'être fidèles autant que possible à ces différents exercices pour le plus grand bien spirituel de tous.

Somerset

Nouveau membre

Mme Aldéa Weicker, de Somerset, fut élue membre du Bureau de direction de la "Children's Aid Society" pour le centre du Manitoba. Le Bureau de direction a confiance que Mme Weicker saura représenter Somerset d'une manière efficace. Cette place avait été vacante depuis assez longtemps.

St-Adolphe

Décès

Mme François Gagnon (née Lucia Lécuyer) est décédée subitement à sa résidence le vendredi 31 janvier, à l'âge de 62 ans.

Les prières furent récitées en l'église de St-Adolphe le dimanche 2 février et le service funèbre fut chantée en cette même église, le 3 février. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois filles, Gisèle (Mme J. Tognet), de Californie, Marie, institutrice, et Jeanne (Mme J. Schamber), de Manitou; quatre fils, Paul-Emile, Aurèle, Jean-Baptiste et Maurice; sept petits-enfants; un frère, Albert Lécuyer, de Ste-Agathe; deux soeurs, Rose (Mme J. Boutin), de Vancouver, et Annie (Mme Félix Paquette), de Transcona.

Remerciements

M. François Gagnon et ses enfants remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance nombreuse aux funérailles à l'occasion de leur dure épreuve.

St-Claude

Naissance

Le vendredi 3 janvier naissait à l'hôpital de St-Claude le premier bébé de l'année dans la paroisse; il est fils de M. et Mme Jean Déquier (née Irène Deleurme). Il fut baptisé le 8 janvier par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, sous les noms de Gilles-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Damase Déquier, grands-parents de l'enfant.

Cet enfant fut le bénéficiaire d'un grand nombre de cadeaux de la part de généreux paroissiens. Ce sont: M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, M. le Dr Champagne, M. et Mme Denis Arbez (Locker Plant), M. J. Bradco (hydro), M. et Mme Clément Bernard, M. Adrien Rey, de Haywood, les Dames de Ste-Anne, les Dames Auxiliaires, la Mère Provinciale des Filles de la Croix, les religieuses de l'hôpital, les religieuses du couvent, M. et Mme Paul Martin, M. et Mme Ghislain Rocan, M. et Mme René Martel, M. et Mme Edouard Pilloud, Mme Georges Lacroix, M. C. Nairn, Mlle Simone Bruneau (coiffeuse), Mme Yvette Gauthier (coiffeuse), M. Louis Bazin (crèmerie), M. Jean Picton (Coopérative de Haywood), M. et Mme Eugène Jacques, M. et Mme E.-J. Montsion (Haywood), M. et Mme Lucien Bernard, M. et Mme Gerry Bourgoyne, M. Emile Boille, Magasin Jobin, M. et Mme Georges Tougas, Arbey Marshall-Wells, Magasin Carel, la compagnie des produits Woods, la compagnie des produits Nivea, Bay Scott Medical Service, l'Union des fermiers, la Société d'Agriculture.

Remerciements

Les heureux parents remercient très sincèrement tous les généreux donateurs.

Ponteix

Distribution des diplômes

La distribution annuelle des prix et diplômes de l'ACFC pour les élèves qui ont obtenu 75 pour cent et plus aux examens de français, eut lieu dans la salle paroissiale, le 19 janvier. Le maître de cérémonies était M. Olier Bédard, secrétaire local.

Les religieuses enseignantes étaient en charge du programme récréatif comprenant les numéros suivants: une jolie danse par les filles du grade 2; récitation, "La lecture", par Denise Kouri; chant, "Le petit voilier", par les grades 3 à 7.

Suivant le discours de Mgr G. Couture, P.D., V.G., curé, il y eut élection d'un président et d'un secrétaire, MM. Raymond Chabot et Paul Brière, tous deux élus par acclamation.

Parmi les nombreux élèves qui ont obtenu des prix et des diplômes, on remarque que Deborah Carignan et Rose-Marie Thibault, du grade 4, obtinrent les deux plus hautes moyennes de la province des élèves de ce grade; au grade 7, Léonette Cyrenne obtint 100 pour cent en orthographe pour se classer première de la province dans ce grade, et au grade 8, Denise Kouri se mérita le prix provincial en grammaire avec 99 pour cent.

Félicitations les plus sincères à tous ces jeunes qui font honneur à leurs parents, à leurs instituteurs et à leur paroisse.

Légion canadienne

A une élection de la Légion, M. René Lallier fut élu président, M. Marcel Gauthier, vice-président, M. Edouard Bonneville, secrétaire-trésorier, et M. Guy Girardin, sergent d'armes.

A un souper-rencontre, le 30 janvier, M. René Lallier a présenté l'invitée d'honneur, Mlle Marie-Rose Landry, et lui a témoigné l'appréciation de tous les vétérans pour le beau travail qu'elle a fait pour les membres des forces armées, durant leur séjour outre-mer.

Au nom des paroissiens, elle avait envoyé des cigarettes, des colis, etc., et avait organisé une magnifique réception, aidée du comité responsable, pour les vétérans à leur retour après la guerre. Depuis, elle se dévoue avec les Dames Auxiliaires. Mlle Landry répondit par quelques mots bien choisis.

Va-et-vient

Mlle Bernadette Thibault, de Wimmer, M. Edouard Thibault, de Regina, fille et fils de M. Aristide Thibault, et Mlle Doreen Taylor, de Swift Current, ont visité M. et Mme Alfred Thibault.

M. Henri Burnay et son fils, Henri, de Fife Lake, ont passé quelques jours avec M. et Mme Roy Burnay.

M. et Mme Cléophas Métivier, de Swift Current, ont visité M. Achille St-Denis, au Manoir, et M. Rémillard.

M. et Mme Horace Desautels sont partis le 29 janvier pour Redvers, au chevet de M. T. Landry, sérieusement malade. M. Landry est le frère de Mme Desautels.

M. et Mme Jean Stringer sont partis de Regina avec un groupe d'agents de la compagnie John Deer, et leurs épouses, pour Waterloo, Iowa, où ils assistèrent à un congrès. Leur avion s'est arrêtée à Minneapolis, Minn. Après le programme à Waterloo, le groupe a voyagé par autobus à Dubuque, Iowa, et Moline, Illinois, pour visiter les usines de machines John Deere.

M. et Mme Charles Gauvin sont allés à Swift Current, chercher Mme Clara Jodoin, d'Edmonton, Alta, qui a passé quelques jours avec eux et a aussi visité d'autres amis. D'ici, elle se rendait à Regina voir sa mère, Mme Jos. Huot.

M. et Mme Fernand Cyrenne et MM. Herman Arcand et Léo Larochelle sont allés à Regina pour affaires.

M. Omer Ménard, de Toronto, Ont., passe quelque temps avec ses soeur et beau-frère, M. et Mme D. St-Julien.

M. Renald Bédard, de Regina, était chez ses parents, pour la fin de semaine.

Marguerite Charlebois, Anna Mercier, Aline Privé et Roxanne Arcand, du couvent de Gravelbourg, ont passé la fin de semaine chez leurs parents. Mlle Dorena Labelle, de Sedley, une pensionnaire, était l'hôte de Mlle Roxanne Arcand.

Joseph Stringer, du collège de Gravelbourg, a visité sa mère à l'hôpital, le 27 janvier.

La Journée de l'A.C.F.C.

LAFLECHE
Contribution globale: $39.00.

• • •

LAC PELLETIER
Contribution globale: $27.00.

• • •

PONTEIX
Contribution globale: $253.81.

• • •

ST-LOUIS
Contribution globale: $150.00.

• • •

STORTHOAKS

$7.50: famille Henrion.

5.00: Charles Millette, Mme Marie-Rose Millette, Roméo Millette, Alfred Chicoine, Omer Carrière, Paul Pierret, Henri Blézy, Willie Toupin, Jean Carrière, Camille Carrière, Fernand Blérot, Charles Wolensky.

4.00: Mme Hermeline Gofflot.

3.00: Marcel Blézy, Désiré Toupin, Fernand Cop, Mme Albertine Bourgeois.

2.00: Léon Salut, Roméo Tourigny, Ernest Dubois, J.-B. Paradis, Mme Yvonne Bonneteau, Raoul Chicoine, André Petit, Jean Bauche, Léonard Gauthier, Jules Pierret, Paul Carrière, Gérard Blérot.

1.50: Aimé Gauthier.

1.00: Thomas Dubois, Léon Gofflot, Albert Bérard, René Chicoine, Mme Marcel Chicoine, Aimé Chicoine, Aimé Carrière, Jules Henrion, Toussaint Bourgeois, Gérard Paradis, Gérard Meunier, Ernest Gauthier, Armand Bourget, André Chicoine.

0.50: Mme Joséphine Chicoine.

Total: $123.00.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin 4280
Regina, Sask.

La prochaine assemblée régulière mensuelle du Conseil aura lieu le vendredi soir 14 février à 8 h., à la nouvelle salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Félicitations

Félicitations au frère Octave et à Mme Brûlé à l'occasion de la naissance d'une fille, baptisée sous le nom de Florence.

Félicitations aussi au frère Albert et à Mme Gatin à l'occasion de la naissance d'une fille, baptisée sous le nom de Pamela.

Sincères félicitations à Son Honneur, le frère Allyre Sirois, du Conseil de Gravelbourg, à l'occasion de sa nomination comme juge de la Cour du Banc de la Reine en Saskatchewan. Nos meilleurs voeux de succès dans sa nouvelle carrière, et nous lui souhaitons une bien cordiale bienvenue parmi nous.

Bon succès au frère Henri de Laforest dans ses classes de métier à Moose Jaw.

Sincères remerciements à tous les membres du Conseil ainsi qu'à toutes les Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste qui ont contribué au succès de notre danse-cabaret du Mardi Gras, le 11 février, au centre St-Jean-Baptiste.

Malades

Voeux de prompt rétablissement au frère Omer Lucier, qui a passé quelque temps à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et au frère Joseph Thibault qui fut transporté d'urgence à l'hôpital général de Regina.

Condoléances

Nous éprouvions une vive douleur en apprenant le décès de M. Lord Poissant, de Sedley, le 18 janvier. M. Poissant était parent avec plusieurs des membres du Conseil Langevin. Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Nouvelle adresse

La nouvelle adresse du R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., est 2517, 25e avenue, Regina, et le numéro de téléphone est 536-5006.

Curling

Le 23 février est la date tentative pour le bonspiel des Chevaliers de Colomb du district no 1.

La joute finale d'Etat pour le Nord à North Battleford, et la joute finale d'Etat pour le Sud à Assiniboia auront lieu le 15 mars. La joute finale pour toute la province aura lieu le 22 mars.

Donc, il faudra que les gagnants de notre Conseil soient déclarés bientôt, afin de représenter le Conseil Langevin au bonspiel du district.

La Presse catholique

Vu que le mois de février est le mois de la Presse Catholique, il serait bien, si on ne l'est pas déjà, de s'abonner à des journaux catholiques. Tous ceux intéressés à s'abonner à "La Relève" de Gravelbourg, et à **La Liberté et le Patriote** de Winnipeg, n'ont qu'à s'adresser au frère Léo Lirette, 49, Knowles Crescent, Regina (tél.: 536-2871).

BATISTE.

GM PRÉSENTE LA VIVA



Le prototype de la Vauxhall Viva, nouvelle voiture présentée par General Motors, a été mis à l'épreuve, l'hiver dernier dans le Nord du Canada. C'est un modèle à deux portes et quatre places, offert en deux versions: standard et de luxe. (Ce dernier représenté ici.) Par rapport aux autres petites voitures, à moteur de la catégorie des 1,000 centimètres cubes, la Viva s'est révélée supérieure au point de vue de la maniabilité, des accélérations, du rendement par tous les temps, du confort et de la spaciosité. L'équipement normal comprend: sièges séparés à l'avant, levier de vitesses au plancher, coffre à bagages presque deux fois plus spacieux que celui de la moyenne des voitures de même catégorie, chaufferette capable d'assurer une température intérieure normale par 40 sous zéro. Le modèle de luxe comporte un tapis couvrant tout le plancher et un tableau de bord rembourré.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Carnaval 1964

Depuis le retour des vacances de Noël, les pelles à neige du collège n'ont pas eu la vie facile. A tous les jours, c'est infaillible, un cri retentit dans la salle de récréation, "Pas de jeux intérieurs, tout le monde sur la glace pour le nettoyage!" A cause de la fréquence des chutes de neige, ce sport du pelletage a perdu de sa popularité, c'est dommage!

Pourtant l'idée d'un carnaval a fait oublier les mauvais côtés de la saison. Les collégiens, divisés en six équipes, se sont lancés de plus belle dans les bancs de neige, mais, cette fois, allégrement, pour construire quelque chose de personnel, d'artistique, d'attrayant: des monuments de neige: un immense dinosaure de 9 pieds de haut par 20 pieds de long; un lion énorme situé sur la terrasse près du réfectoire; une capsule de fusée géante; une jolie patinoire miniature aux bandes et aux filets de glace; une voiture des premiers pionniers (chuck-wagon) ayant son conducteur agenouillé près du charriot en train de se réchauffer devant un petit feu de camp; enfin une reproduction remarquable de la coupe Stanley. Pour réaliser tout cela, la neige ne manquait pas, mais il en a coûté plusieurs gallons d'eau au collège pour humidifier et glacer le tout. Le mardi 4 février, les chefs-d'oeuvre étaient terminés. Déjà les curieux et les enfants s'aventuraient sur la queue du dinosaure ou dans la chambre intérieure de la capsule.

Le lendemain, mercredi, grand jour de congé, le carnaval. Les élèves se donnent corps et âme aux jeux intérieurs et extérieurs, chacun essayant d'accumuler des points pour son équipe. De fait, l'équipe d'Arthur Denis sut faire fructifier ses talents, car les points recueillis aux jeux et mérités par le monument du dinosaure, lui faisaient décrocher le premier prix et le premier rang. Bravo! Mentionnons que les juges des monuments étaient de marque. Il s'agissait de Mgr Morin, lui-même, aidé de son chancelier et de son procureur diocésain, MM. Leblanc et Blondeau. Ils rendirent leur verdict à l'extérieur vers 5 h. 30 p.m., du haut de la galerie est. Ils prirent ensuite le souper au collège.

Çà et là

Notre équipe de hockey fait actuellement la terreur des clubs mineurs environnants. Tant au pénitencier que sur la glace contre St. Mary's C. et Riverside C., nous l'emportons. La partie de dimanche dernier, cédulée à 4 h. p.m., contre Riverside Collegiate, s'est terminée à l'avantage des nôtres, au compte de 9 à 4.

Le samedi 8 février, M. Gédéon Denis, élève du grade 12, revenait d'un voyage éducatif et culturel, où il assistait à l'ouverture de la session parlementaire à Regina. Il s'était joint à un groupe d'une cinquantaine de représentants des différentes écoles secondaires de toute la province. Ce voyage était organisé et défrayé par le Club Kiwanis. Félicitations à Gédéon.

Durant le temps de la retraite qu'il prêche aux Soeurs du Précieux-Sang, M. Gaston Aubry, P.S.S., séjourne parmi nous. C'est un professeur au milieu de ses anciens élèves puisqu'il a enseigné la morale ou la pastorale à la plupart des professeurs de la maison lors de leurs études au Grand Séminaire de St-Boniface, Man.

St-Hubert

Le 12 janvier: Antoine-Jean, fils de M. et Mme Jean Raivet. Parrain et marraine, M. et Mme J. Kuntz, de Whitewood.

Çà et là

M. et Mme Ernest Gatin, de Regina, ont passé quelques jours à visiter des parents et amis, la semaine dernière. Ils étaient accompagnés de Mme G. de Laforest, venue rendre visite à sa mère, Mme M. Boutin.

Mlle Vivianne Pelletier est partie à Regina pour deux semaines, chez ses oncle et tante, M. et Mme A. Gatin.

Brenda et Clifford Payot, de Whitewood, étaient chez leurs grands-parents, M. et Mme E. Payot, pour quelques jours, la semaine dernière.

En fin de semaine, Mlle Octavie Istace, de Yorkton, et MM. A. Istace et T. Jordens, de Regina, étaient chez leurs parents.

Mmes Albert et René Poncelet sont allées à Regina ces jours derniers, pour affaires.

La petite Marie Gérard est hospitalisée à Whitewood depuis deux semaines. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Radville

Délégation

Une délégation de dignitaires de la Chambre de Commerce de Radville, Ogema, Bengough, Ceylon et Willow-Bunch, ont présenté, le 29 janvier, au ministre Russ Brown, à Regina, une requête demandant l'extension des conduits de gaz naturel pour ces cinq villages. Le ministre déclara qu'à l'exception de Radville, qui figure dans la liste de l'extension des conduits du gaz naturel, les autres villages ci-haut mentionnés n'auront pas le gaz naturel dans un avenir rapproché, vu leur petit nombre d'habitants.

Statistiques

Le rapport annuel de la paroisse de la Ste-Famille montre que cette paroisse comprend 230 familles; baptême durant l'année écoulée, 36, un adulte; mariages, 11; décès, 4; communion, 39.500. Est en charge de la paroisse, M. l'abbé A. Yandeau; vicaire, M. l'abbé N. Marcotte, qui dessert deux missions, Ste-Colette et Souris Valley.

Partie de cartes

Le 29 janvier, plusieurs personnes se sont réunies à l'école Lacadia pour une partie de cartes. Les gagnants furent Mmes Louis Piris et Germain Gilmore, MM. Germain Gilmore et Horace Bourassa. Un gâteau a été gagné par Mlle Barbarin.

Zenon Park

Va-et-vient

Mlle Elise Gareau, qui a visité sa famille il y a quelque temps à Bellevue, est de retour chez sa grand-mère, Mme Paul Chamberland, et continue ses études en 12e année à l'école supérieure du village.

M. et Mme Clément Moyen, de Russell, Man., furent pour quelques jours chez M. et Mme Emilien Moyen et leur famille; ces derniers se rendirent, la semaine suivante, à Prince-Albert, visiter M. et Mme Paul Dansereau.

Mme Dorothée Turcotte reçut la visite de M. et Mme Arthur Turcotte et leur famille, de Domremy.

M. et Mme Narcisse Vaillancourt et leurs enfants allèrent à Périgord visiter M. et Mme Donat Plante et leur famille et Mme Rosanna Lupien, à l'hôpital.

M. et Mme G.-T. Leblanc eurent la visite de M. et Mme Albert Choquette et leur fils, Adrien, et M. et Mme Ronald Choquette, de Périgord.

Mlle Lorina Vaillancourt se rendit à Aberdeen visiter M. et Mme Raymond Perreault et des amis à Blaine Lake.

Mme Anna Valois est de retour d'un séjour de cinq semaines chez des parents et amis à Kelowna, Haney, Shanigan, Vancouver, Prince George et Fort St. John, C.-B.

M. et Mme Donat Plante et leurs enfants, Donald, Louise et Annette, visitèrent M. et Mme N. Vaillancourt, récemment.

MM. et Mmes Charles Roy et Urbain Marceau se rendirent à Domremy visiter M. et Mme Hervé Roy et leurs enfants.

M. et Mme Ralph Ring et leur fils, Martin, de Prince-Albert, MM. et Mmes Henri et Clément Guillet, de Domremy, et Mme Alice Ethier, de Levak, Ont., furent les hôtes de M. et Mme Gérard-A. Leblanc et leur famille.

M. et Mme Rosario Fortin et leurs enfants, à St-Front, allèrent en promenade chez Mme Marie-Louise Fortin, M. et Mme Paul Fortin et leur famille et M. Marcel Fortin.

M. et Mme Paul Fortier, de Zenon Park, MM. Julien et André Lalonde et Mlle Céline Lalonde, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme Georges Fortier et des amis, à Nampa, Alta. M. et Mme Théodule Lalonde les accompagnèrent jusqu'à Saskatoon.

M. et Mme Gérard Leblanc et leurs enfants, Laurel et Janice, M. et Mme Raymond Larochelle et leur bébé, Guy, se rendirent à Prince-Albert chez M. et Mme Ralph Ring et autres parents et amis, et à Domremy, chez M. et Mme Eugène Leblanc et Mme Marie-Ange Demong et ses enfants.

M. et Mme Hervé Roy et trois de leurs enfants, de Domremy, furent les hôtes de MM. et Mmes Charles Roy et Urbain Marceau.

M. et Mme Bertrand Larmand, de Fort St. John, C.-B., et M. Aurel Brisebois, de Lynn Lake, Man., vinrent en promenade chez M. et Mme Philippe Brisebois et autres parents.

Mlle Cécile Tremblay et son frère, Luc, de Victoire, furent de passage chez Mme Damase Chabot et des amis.

M. Harvin Baril, de Bonnyville, Alta, visita ses deux filles, Simone et Annette, qui fréquentent l'école du village, sa belle-mère, Mme Anna Valois, MM. et Mmes Wilfrid et Clément Valois et leur famille, et M. Laurent Valois. M. et Mme Paul Généreux et leurs deux enfants, de Shanigan, C.-B., ont aussi rendu visite à Mme Anna Valois et sa famille.

Un geste humanitaire à l'occasion des Fêtes et qui aurait dû être mentionné plus tôt, c'est qu'un groupe de jeunes de l'école supérieure paradèrent dans les rues du village en exécutant de jolis chants appropriés. Ils s'arrêtèrent aux Foyers et à l'hôpital Notre-Dame et offrirent aux résidants des foyers et aux patients de l'hôpital, fleurs et cigarettes. Les Dames Auxiliaires à leur tour allèrent présenter des boîtes de chocolat aux patients de l'hôpital.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Méfiez-vous des scribes qui se plaisent à circuler en longues robes, qui aiment à recevoir les salutations sur les places publiques, à occuper les premiers sièges dans les synagogues et les premiers divans dans les festins, et qui dévorent le bien des veuves, tout en affectant de faire de longues prières. Ils subiront, ceux-là, une condamnation plus sévère. (Lc 20, 46-47)

Prince-Albert

Concert des J.M.C.

Le comité local a décidé d'inviter le public en général à assister à ce concert qui sera donné ce vendredi 14 février, dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie. Figurera au programme, le célèbre guitariste, M. Alberto Gonzales Ponce. Le concert doit commencer à 8 h. p.m. précises. Les premiers arrivés pourront occuper les meilleures places. Le prix d'admission est de $1.00 pour les adultes et de 50c pour les étudiants.

Activités de la L.F.C.

M. l'abbé Luc Gaudet parla brièvement aux membres de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Joseph au cours de leur réunion mensuelle, la semaine dernière. Il exposa le but de la Ligue, qui est la charité chrétienne. Une discussion en groupe suivit.

Après la prière, la lecture des minutes et le rapport de la trésorière furent acceptés. Il fut décidé que la Ligue paierait le coût de l'ameublement d'un logis pour M. L. Gaudet. Les arrangements furent complétés concernant la vente de pâtisseries qui aura lieu le 15 février, à 10 h. 30 a.m., dans le magasin coopératif de l'avenue Centrale.

Mmes Mary Bantle et E. Arroyo acceptèrent d'organiser le thé de la St-Patrice, le 15 mars prochain. Des friandises furent envoyées par les visiteuses aux patients de l'hôpital mental de North Battleford. Mmes G. Kennedy et A. Skawinski s'offrirent de laver les nappes d'autel. Il fut décidé de continuer les parties de cartes à chaque deuxième dimanche jusqu'à Pâques.

Une motion en faveur de la communion en groupe le dimanche qui suivra le premier samedi du mois, à la messe de 10 h. a.m., fut acceptée. La réunion s'ajourna par la prière; un goûter fut servi par les dames.

Branche de l'Ouest

Dix membres et une visiteuse assistèrent à l'assemblée régulière de la branche de l'Ouest de la Ligue des Femmes Catholiques, sous la présidence de Mme P. Klinggler. On souhaita la bienvenue à Mme A. Raidier, après la récitation de la prière usuelle. La secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée, et trois dames rapportèrent avoir visité les pensionnaires au Mont St-Joseph.

Les écheveaux de laine, chapelets, timbres et les coupons devront être remis à chaque assemblée afin d'en faire la distribution. Mme R. Bernard invita les dames chez-elle pour la prochaine réunion, le 11 mars prochain.

Paroisse St-Michel

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Michel eut lieu au presbytère, présidée par Mme G. Servatius. Il fut décidé de donner un prix spécial à la personne qui obtiendra le plus haut pointage à la fin de la série de leurs parties de cartes.

Deux membres visitèrent l'hôpital mental de North Battleford, tandis que cinq autres visitaient les pensionnaires au Mont St-Joseph et aux autres hôpitaux locaux.

Une plaque spéciale laissée à l'Institut de la Providence, sera présentée à l'élève la plus méritante aux examens.

Une retraite sera prêchée au cours du mois de mars dans l'église paroissiale et on demanda aux dames de pourvoir au transport de ceux et celles qui en auront besoin. On rappelle aux membres que le mois de février est le mois de la presse catholique et qu'elles doivent l'appuyer en achetant des journaux catholiques. La réunion se termina par la prière.

Çà et là

La population de Prince-Albert aurait atteint le nombre de 25,000 personnes au début de ce mois. En 1963, 1,162 naissances furent enregistrées, contre 1,176 en 1962. Toutefois elles ne furent pas toutes attribuées à cette ville, puisque plusieurs gens se servent des hôpitaux locaux. Il y eut 233 décès de cette ville et 123 des régions environnantes.

Après une absence de huit ans, le R. F. Ange, O.P., arrivait récemment pour un séjour indéterminé afin de prêter main-forte au R. P. G. Bourque, O.P., de la Maison des Dominicains. Le Frère Ange arrivait à Prince-Albert en 1929 avec les fondateurs de cette maison et y est demeuré jusqu'en 1956, alors qu'il retournait dans l'Est. Il fut alors attaché au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Rosaire et de St-Jude, sur la rue St-Denis, à Montréal.

Il se dit très heureux de revoir l'Ouest canadien, tout particulièrement la jolie ville de Prince-Albert, où il demeura pendant huit ans, et de renouer connaissance avec ses nombreux amis. Il accompagnait Son Exc. Mgr Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert, au cours de ses visites pastorales. Il fut agréablement surpris de constater l'agrandissement de cette ville, où de nombreux édifices religieux et de nouvelles écoles furent construites depuis quelques années. Le Frère Ange est envoyé par ses supérieurs dans l'espérance qu'il rétablira sa santé chancelante. C'est aussi le voeu que tous formulent bien sincèrement du fond de leur coeur.

Le Festival de Musique de Prince-Albert, dont les dates ont été fixées les 4, 5, 6, 7 et 8 mai prochains, comprendra un certain nombre de classes additionnelles, tel qu'annoncé à l'assemblée de l'Association du Festival, récemment. Deux bourses seront disponibles cette année.

Mon Guide au Cinéma

30 janvier 1964

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Alakazam, The Great
Angel in a Taxi
Assignment Outer Space
Boy Who Caught a Crook
Brass Bottle
Captain Sinbad
Capture That Capsule
Cattle King
Crimson Blade
Dentist In the Chair
Dream Maker, The
Drums of Africa
55 Days at Peking
First Spaceship to Venus
Flight That Disappeared
Flipper
Francis of Assisi
Gathering of Eagles
Gidget Goes to Rome
Great Escape
Hercules and the Captive Women
Honeymoon Machine
How The West Was Won
Incredible Journey
Incredible Mr. Limpert,
Invasion Quartet
It's a Mad, Mad, Mad, Mad World
Jason and the Argonauts
King Kong vs. Godzilla
Lafayette
Lassie's Great Adventure
Lilies of the Field
McLintock
Misadventures of Merlin Jones, The
Mouse on the Moon
Murder at the Gallop
My Son, the Hero
Mysterious Island
Nikki, Wild Dog of the North
Nutty Professor, The
One Man's Way
Password Is Courage
Pied Piper of Hamelin
Pirates of Tortuga
PT 109
Purple Hills
Queen of the Pirates
Raiders, The
Raiders of Leyte Gulf
Samson and the Slave Queen
Savage Sam
Sergeant Was a Lady
Seven Seas to Calais
Siege of the Saxons
Snake Woman
Son of Captain Blood
Summer Holiday
Summer Magic
Sword in the Stone
Tarzan's Three Challenges
Teenage Millionaire
Thief of Baghdad
13 Frightened Girls
30 Years of Fun
Three Stooges Go Around the World in a Daze,
Thomasina
Ticklish Affair, A
Traitors
Two Daughters
Ugly American
Valley of the Dragons
Varan — The Unbelievable
Voyage to the Bottom of the Sea
When the Clock Strikes
Who's Minding the Store
Wild and the Wonderful
You Have to Run Fast
Young and the Brave
Young Swingers, The

CLASSE A—SECTION II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

Act One
All the Way Home
Amazons of Rome
Any Number Can Win
Atlantis, the Lost Continent
Billy Budd
Black Fox
Black Zoo
Bridge To the Sun
Burning Court, The
Call Me Bwana
Captain Newman, M.D.
Castilian, The
Cat Burglar
Chalk Garden
Charade
Children of the Damned
Chushingura
Come Fly With Me
Company of Cowards
Convicts 4
Cow and I, The
Dark Purpose
Day and the Hour, The
Devil At 4 O'Clock
Dr. Blood's Coffin
Erik, The Conqueror
Family Diary
Frantic
Fury of the Pagans
Fury of Smuggler's Bay
Gone Are the Days
Good Soldier, Schweik
Harbor Lights
Haunted Palace, The
Haunting, The
Hide and Seek
Hootenanny Hoot
Householder, The
Just For Fun
Kings of the Sun
Kiss of the Vampire
Ladies Who Do
Ladybug, Ladybug
Lancelot and Guinevere
Lawrence of Arabia
Lazarillo
Life in Danger
Lord of the Flies
Man From Galveston, The
Mary, Mary
Miracle Worker
Mutiny On the Bounty
My Name Is Ivan
Naked Edge
Nightmare
Old Dark House, The
Pit and the Pendulum
Play It Cool
Sanjuro
Sardonicus
Scream of Fear
Secret of Deep Harbor
Seven Days in May
Slave, The
Sound of Trumpets
Square of Violence
Stolen Hours
Surf Party
Suitor, The
Terror, The
Thrill of It All
Thunder Island
To Kill a Mockingbird
Trunk, The
Twenty Plus Two
Twice Told Tales
Two Nights With Cleopatra
War is Hell
Weekend With Lulu
Werewolf in a Girls' Dormitory
Wheeler Dealers
X—The Man With the X-Ray Eyes
Yellow Canary
Young Doctors
Young Racers, The

CLASSE A—SECTION III

Ne convient qu'aux adultes

Ada
America, America
Angels of Darkness
Armored Command
Beach Party
Bedtime Story
Big Risk, The
Billy Liar
Breakfast At Tiffany's
Bye, Bye, Birdie
Cardinal, The
California
Ceremony, The
Claudelle Inglish
Come Blow Your Horn
Come September
Condemned of Altona
Corridors of Blood
Couch, The
Crooks Anonymous
Day in Court, A
Dead Ringer
Dr. Crippen
Eyes of Annie Jones
Fun in Acapulco
Fatal Desire
Five Miles to Midnight
Global Affair
Great War, The
Gunfight at Comanche Creek
Heavens Above
Hellfire Club
Hustler, The
I Could Go On Singing
In the French Style
Leopard, The
Love and Larceny
Love at Twenty
Magnificent Sinner
Mail-Order Bride
Maniac
Man's Favorite Sport
Marriage of Figaro
Mind Benders, The
Money, Money, Money
Move Over Darling
Muriel
Nine Hours to Rama
One Plus One
Panic In Year Zero
Passionate Thief
Period of Adjustment
Pink Panther
Police Nurse
Prize, The
Pyro
Rebel with a Cause
Rocco and His Brothers
Running Man, The
Season of Passion
Sparrows Can't Sing
Summer and Smoke
Susan Slade
Strait-Jacket
Take Her, She's Mine
Term of Trial
Three On a Spree
Thunder of Drums
Town Without Pity
Toys in the Attic
Twilight of Honor
Two Are Guilty
Two Women
Victors, The
V.I.P.'s, The
Warriors Five
West Side Story
Whatever Happened to Baby Jane?
Wrong Arm of the Law

CLASSE A — Section IV

Ne convient qu'aux adultes, et cela avec réserve

Adam and Eve
Advise and Consent
Anatomy of a Murder
Case of Dr. Laurent
Circle of Deception
Cleo from 5 to 7
Crowning Experience
Devil's Wanton
Divorce, Italian Style
Easy Life, The
Eclipse
8½
Freud
Girl of the Night
Important Man
Intruder
King of Kings
La Dolce Vita
Lolita
Long Day's Journey Into Night
L-Shaped Room, The
Martin Luther
Mondo Cane
Never Take Candy From a Stranger
Pressure Point
Sky Above and the Mud Below, The
Storm Center
Strangers in the City
Suddenly, Last Summer
This Sporting Life
Tom Jones
Too Young to Love
Under the Yum Yum Tree
Victim
Walk On the Wild Side
Young and the Willing, The

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Back Street
Candide
Cleopatra
Comedy of Terrors
Conjugal Bed, The
Cry of Battle
Dementia 13
Devil and The Ten Commandments
Explosive Generation
Follow the Boys
For Love of Money
Four For Texas
Free, White and 21
Girl Hunters
Goodbye Again
Gun Hawk, The
He Rides Tall
Head, The
House of Fright
In the Cool of the Day
Irma La Douce
Island of Love
Johnny Cool
Joker, The
Lady in the Cage
Landru
Light Fantastic
Love on the Riviera
Man in the Middle
Main Attraction
Man Trap
Marilyn
Marines Let's Go
Mary Had a Little
New Kind of Love, A
Night Is My Future
No Exit
Of Love and Desire
Operation Bikini
Palm Springs Weekend
Paris Blues
Peeping Tom
Private Lives of Adam and Eve
Purple Noon
Rampage
*Shock Corridor
Small World of Sammy Lee, The
Sodom and Gomorrah
Soldier in the Rain
Splendor in the Grass
Stripper, The
Tartars
Temptress and the Monk
That Touch of Mink
Three Fables of Love
Tiara Tahiti
Time Out For Love
Tomorrow Is My Turn
Two Weeks in Another Town
Vampire and the Ballerina
Very Private Affair
Viva Las Vegas
Wall of Noise
Waltz of the Toreadors
White Slave Ship
Who's Been Sleeping in My Bed
Wild Harvest
Wives And Lovers
World by Night

Willow-Bunch

Le bonspiel des dames

Voici le résultat du bonspiel des dames et demoiselle tenu à la fin de janvier: 1ère compétition, Mmes Ciule, J. Reich, Raymond Campagne et Mlle Thérèse Boulianne; 2e compétition, Mmes Marcel Durand, A. Ciule, Ruth Drouin et R. Boutin; 3e compétition, Mmes Marcel Dionne, Gilbert Préfontaine, L. Bourdages et Yvonne Dosch. Mme Alice Ciule remporta le grand prix, et Mme Thelma Giraudier, de Harptree, le prix de consolation.

Çà et là

M. Jos. Bellefleur, représentant la commission du district agricole d'Ogema, assista à la sixième conférence annuelle sur l'agriculture, tenue à Regina, la semaine dernière.

M. et Mme Henri Campagne, de St-Boniface, Man., sont en promenade chez leurs parents pour quelques jours. En compagnie de Mme Pierre Campagne et son fils, Raymond, ils ont visité leur père, M. Pierre Campagne, patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis une semaine.

M. Sylvio Sylvestre est allé aux funérailles de M. Sanderson à Saskatoon, le mercredi 29 janvier. Sa mère, Mme Léopold Sylvestre, l'accompagna et visita ses fille et gendre, M. et Mme J. Baker.

Mme Rosina Balaux alla passer une semaine à Calgary, dernièrement, chez ses fille et gendre, M. et Mme Dick Langlois.

Les personnes suivantes, MM. et Mmes Ernest, Eugène et Ovila Lespérance et M. Claude Bourgeois se rendirent aux Ice Capades à Regina, le mardi 28 janvier.

M. et Mme Paul Winslow, de Maple Creek, sont venus visiter leur mère, Mme W. Winslow, à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance, le 29 janvier. Plusieurs dames se rendirent chez elle pour de bonnes parties de bridge. Un goûter fut servi à la fin de la soirée.

Félicitations à Mme Avila Chabot, qui gagna $15 au concours de l'"Heure du café", sur les ondes du poste CFRG de Gravelbourg, le vendredi 7 février.

M. Jos. Bellefleur, qui a représenté le district no 2, sous-district no 4 depuis 1957, a aussi servi au comité du Wheat Pool de Willow-Bunch depuis 1954. Il a démissionné comme délégué du Wheat Pool à la fin de janvier.

M. et Mme Michel Bonneau sont allés à Moose Jaw, dernièrement, pour affaires.

Malades

M. George Dosch est allé conduire Mlle Georgette Beauregard à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, le lundi 27 janvier. D'autres paroissiens sont patients à ce même hôpital: M. Donat Joyal, opéré le jeudi 30 janvier, M. Simon Beausoleil et Mme Antonio Fiset, qui est hospitalisée depuis le 30 janvier; patients à l'hôpital de Moose Jaw, MM. Albert Martin, Pierre Campagne, Pierre Desautels, Mmes Benoit Giraudier, Albert et J.-C. Lambert et Emile Trudelle et Mlle Maura Boulianne.

M. Philippe Pelletier, Mmes Eugène Boucher, Joseph Bruneau et Alphonse Lafrenière sont de retour à la maison après un séjour à l'hôpital local.

Décès

Mme Emile Benoit est décédée à l'hôpital local vers 9 h. p.m., le mercredi 5 février, à l'âge de 81 ans. Les funérailles eurent lieu le samedi 8 février.

Montmartre

Réception

Le dimanche 2 février, à la salle de la Légion, les Dames Auxiliaires organiserent une réception récréative pour les pionniers de Montmartre. Quarante-huit vieillards se rendirent à leur invitation. A cette belle réunion, il y eut jeux, prix pour les gagnants, vues animées et un joli programme.

Les participants furent: chansons, Paulette et Jeannette Reghetti, Caroline Gorniak, Grégoire Ecarnot et Pamela Reghetti; musique à bouche, Dolorès Labrèche, Estelle et Louise Préfontaine; acrobate, Jeanette Laurence. Une chanson française du bon vieux temps fut rendue par Mme René Giroux.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Fry et John Wrysak. A Mme François Ecarnot et M. Robinski, les plus âgés, 85 et 86 ans respectivement, fut présenté un cadeau-souvenir.

Mme Urgèle Lafontaine, présidente, et toutes les Dames Auxiliaires remercient sincèrement tous ceux et celles qui ont coopéré avec elles d'une manière ou d'une autre afin que cette fête demeure pour les braves pionniers une journée mémorable.

Soirée-surprise

Le 1er février, une soirée-surprise fut organisée par des parents et amis de M. et Mme Urgèle Lafontaine à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage. Une adresse fut lue par M. Emilien Labrèche, et M. Léo Préfontaine, fils des jubilaires, et Mme J. Joubert, leur présentèrent de jolis cadeaux.

Les héros de la fête, très émus, dirent quelques mots de remerciements. La soirée se passa agréablement et se termina par un délicieux goûter.

Décès

M. William B. Stopa, d'Odessa, ancien paroissien de Montmartre, est décédé à l'hôpital local, à l'âge de 63 ans.

Titanic

Çà et là

MM. Gustave et Ernest Mercereau et leur fille et soeur, Mme Alain Dumont, de Duck Lake, sont venus en visite chez M. et Mme B. Rio.

M. et Mme L. Delisle, accompagnés de leur petite-fille, Christine Mercereau, ont rendu visite à M. et Mme A. Wall, ainsi qu'à leur petite-fille, Annette Mercereau, de MacDowall.

M. Lionel Fiolleau est de retour chez ses parents après un séjour de quelques mois à Prince George, C.-B.

M. et Mme Maxime Fiolleau, de Léoville, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Marcel Fiolleau.

Mlle Agathe Mercereau, de Prince-Albert, étaient chez ses parents, M. et Mme Arsène Mercereau.

M. Denis Delisle fit endommager son automobile lorsqu'elle est entrée en collision avec une autre voiture entre Titanic et Duck Lake. Heureusement qu'aucun ne fut blessé.

Ferland

Va-et-vient

M. l'abbé J. Bernier, curé, est revenu le 30 janvier après avoir passé trois semaines dans la province de Québec. Merci à M. l'abbé G. Thuot, curé de Mankota, qui est venu les dimanches remplacer M. le curé.

M. et Mme Aristide Fournier sont revenus d'un voyage de cinq semaines à Ottawa, Ont., et Québec, où ils ont visité Rita et Lionel, la Rév. Sr Marie-Consolata et autres parents.

M. et Mme George Schmunk, de Moose Jaw, M. et Mme Roch St-Jacques, de Coderre, et M. et Mme Lionel Lemire, de Val Marie, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Morin, dimanche dernier.

M. et Mme Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, visitaient MM. et Mmes Alfred Chabot et Valmore Couture, récemment.

M. et Mme René Fauchon sont allés chercher leur petite fille hospitalisée à Regina depuis deux mois.

M. et Mme Louis Fournier allèrent à Swift Current pour affaires; ils y visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Michael Donneau, et leurs enfants.



Plus de dix millions d'écoliers de l'Amérique du Sud bénéficient de repas gratuits qu'ils reçoivent grâce à "Operation Ninos", de l'Alliance du Progrès. La participation des catholiques américains dans ce service est assurée par les Services de Secours de la Conférence nationale catholique de Bien-être. Au cours du Carême, à partir du Mercredi des Cendres, les six millions d'élèves des écoles paroissiales des Etats-Unis mettent de côté le fruit de leurs sacrifices pénitentiels qu'ils verseront dans une quête spéciale le 8 mars. Le produit de cinq millions de dollars est distribué dans quinze pays sud-américains. La photo ci-dessus a été prise à Lima. (Photo NC)

Saint-Front

Décès

Le lundi 27 janvier, la famille Bouchard et toute la paroisse étaient plongées dans la tristesse par la nouvelle de la mort accidentelle de M. Adrien Bouchard à 50 milles au nord de la baie d'Hudson. Alors que M. Bouchard abattait des arbres, l'un d'eux lui tomba sur la tête et il expirait avant que son compagnon de travail s'en aperçoive.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 31 janvier en l'église de St-Front en présence d'un grand nombre de parents et amis. La messe de Requiem fut chantée par le R. P. G. Massé, P.S.M., assisté des deux fils de M. Lorenzo Bouchard, Albert et Edgar, de Timmins, Ont. La quête fut faite par M. H. Moyen.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient quatre frères du défunt, MM. F.-Xavier, Lorenzo, Jean-Baptiste et Charles Bouchard, et deux neveux, Oscar et Eugène Messier. Le jeune Laurent, fils de M. Lorenzo Bouchard, portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil quatre soeurs, Emelda (Mme Adélard Messier), de Prince George, C.-B., Marie-Léda (Mme E. Havet), de Star City, Alida (Mme E. Fortin) et Jeanne-d'Arc (Mme R. Bossé), de Périgord; huit frères, F.-Xavier, de St-Front, Antonio et Lorenzo, de Timmins, Ont., Jean-Baptiste, de Saskatoon, Wilbrod, de Gravelbourg, Charles, de Calgary, Alta, Edgar, de Maillardville, C.-B., et Albert, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Né à St-Méthode, Lac St-Jean, Qué., M. Bouchard vint à Spalding en 1917 et à St-Front en 1925. Il était âgé de 48 ans et 2 mois lors de son décès. A cause de maladie, Antonio, Edgar et Albert ne purent assister aux funérailles de leur frère.

Parmi l'assistance on remarquait M. et Mme Lorenzo Bouchard et leurs trois fils, Mme E. Fortin et ses enfants, Grégoire, Charles, Docile et Geneviève, MM. et Mmes Charles et Wilbrod Bouchard, MM. Xavier Messier, de Prince George, Philippe Proulx et E. Boire, de Saskatoon, et St-Amand, de Zenon Park.

Remerciements

M. François-Xavier Bouchard et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Assemblée

Les Dames de Ste-Anne tenaient leur assemblée mensuelle le dimanche 26 janvier, chez Mme C. Basset, secrétaire, avec 17 membres présents. La présidente, Mme Elise Moisan, ouvrit l'assemblée par la prière usuelle. Le rapport financier pour l'année 1963 révèle que les Dames ont préparé et servi deux banquets de noces, un banquet de noces d'or et un banquet pour double noces d'argent, contribué des dons à l'A.C.F.C., à la Marche des dix sous, acheté de la vaisselle, des fleurs pour l'autel et ont une somme d'argent à la Caisse populaire de St-Front.

Une partie de bingo a rapporté la somme de $1.80. Un délicieux goûter servi par l'hôtesse, assistée de sa soeur, Mme Dina Le Strat, et de Mme Elise Moisan, terminait la réunion. La prochaine assemblée aura lieu le 23 février chez Mme Henri Dallaire.

Çà et là

Mme Ghislaine Caillier, anciennement de St-Front et maintenant de Kelvington, a subi une opération chirurgicale à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, la semaine dernière.

M. Edgar Bouchard, qui était venu de Maillardville, C.-B., pour assister aux funérailles de son frère, Adrien, dut être transporté à l'hôpital de Saskatoon le lendemain de son arrivée et y subir une appendectomie.

Mlle Alvine Moisan, de Saskatoon, est venue passer un petit congé le 1er février chez ses parents, M. et Mme Paul Moisan, à l'occasion d'un double anniversaire de naissance.

MM. F.-X. Bouchard, Thomas Daniels et Oscar Messier sont allés à Humboldt et Saskatoon pour affaires, récemment.

Mlles Aline Le Strat, Yvette et Lorraine Piamondon ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

Supérieure provinciale chez les Soeurs Grises




La Rév. Sr Yvonne Prévost, S.G.M., jusqu'ici supérieure-administratrice de l'hôpital St-Paul, à Saskatoon, vient de remplacer la Rév. Mère Marie Laforce, S.G.M., comme supérieure provinciale à St-Albert, Alta. Elle est désormais responsable de l'organisation et de la bonne orientation, en Alberta, des activités des Soeurs Grises dans trois hôpitaux (Edmonton, Calgary et St-Paul), un foyer (St-Albert) et cinq écoles (Legal, St-Albert et Brocket, plus les écoles résidentielles pour Indiens à Blue Quills et Cardston); et, en Saskatchewan, dans trois écoles résidentielles pour Indiens (Beauval, Ile-à-la-Crosse et La Loche) et quatre hôpitaux (Saskatoon, Biggar, Ile-à-la-Crosse et La Loche).

Bellegarde

Baptêmes

Le 24 novembre: Paul-Joseph, fils d'Edmond Wolensky et de Rolande Bissonnette, né le 13 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Wolensky, oncle et tante de l'enfant.

Le 1 décembre: Gérard-Joseph, fils de Joseph Pierrard et d'Alice Renard, né le 15 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Cécil Darby, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 décembre: Bernard-Joseph, fils de Joseph Martine et de Laurence Paulhus, né le 5 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Moreau, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 février: Michelle-Marguerite-Marie, fille d'Eugène Monin et de Florence Sylvestre, née le 25 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Monin, grands-parents de l'enfant.

Cours de couture

La semaine dernière, 37 dames et demoiselles ont profité du cours de couture au centre paroissial, donné par Mme Warren Hjertaas. C'est à la demande des Dames de Ste-Anne que le Département des cours populaires de Saskatoon consentit à faire profiter la paroisse de ce cours.

A la suite d'un voyage à Madrid, Rome et Paris comme représentante de sa communauté au chapitre général des religieuses de Sion, à Rome, la Rév. Mère Xaverita, des Soeurs de Sion, accompagnée de sa mère, Mme Xavier Aimé, passait la fin de semaine dans les familles de ses frères, MM. André et Alphonse Aimé.

Le dimanche 16 février aura lieu le carnaval des écoliers. Comme par les années précédentes, un repas sera servi. Les élèves joueront ensuite la pièce qu'ils présentent au concours dramatique.

M. et Mme Claude Woodcock et leur famille, de Winnipeg, Man., ont rendu visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Emile Magotiaux. Ils ont aussi assisté à une soirée en l'honneur de Mme Magotiaux.

M. Albert Moreau a rendu visite à ses frère et soeur, Aurèle et Angèla Moreau, à Winnipeg, Man.

Mme Fernand Perreaux passa la fin de semaine à Regina, chez ses fils et bru, M. et Mme Edouard Perreaux.

En travaillant à la construction de la patinoire, M. Wilfrid Cop eut la malchance de se blesser lorsqu'un pilier lui tomba sur le pied.

M. et Mme Paul Cancade et leur famille, de Brandon, Man., ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Joseph Gauthier.

Yorkton

Décès

A la résidence Anderson de Yorkton est décédé le 21 janvier M. Yves-Marie LeSann, de la paroisse St-Gérard et autrefois de Margo. Il était âgé de 73 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église St-Gérard de Yorkton par le R. P. G. Gunnip, C.Ss.R. Les porteurs étaient MM. Marcel, Pierre et Henri LeSann, Paul Farbacher, Jules Simair et Donald Sanderson. L'inhumation se fit au cimetière de Yorkton.

Né en Bretagne, France, M. LeSann vint en Saskatchewan et s'établit dans le district de Margo en 1909. Deux ans plus tard il retourna en France et épousa Mlle Anne-Marie Lavanant. Il se retirait en 1953 et se rendait à Victoria, C.-B. En 1961, il revint à Yorkton pour y demeurer jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Alain, de Margo; une fille, Pauline (Mme Joseph Simair), de Springside; cinq petits-enfants; trois frères, Pierre, en France, Alain, d'Elie, Man., et François, de Yorkton, et une soeur, Mme A. Olivier de Rathwell, Man.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Val Marie

86e anniversaire

Le dimanche 9 février, un groupe de dames se sont réunies chez Mme S. Clément à l'occasion du 86e anniversaire de naissance de Mme B. Bos.

Etaient présentes, Mmes P. Larivière, G. Sincennes, C. Wanlin, J. Bouchard, R. Bergeron, E. Tanter, J. Leblanc, S. et P. Denniel, E. Paradis, H. Burns, L. Clément et A. Dumonceaux, Mlles Agnès Gosselin, A. Bouchard, Burns et Clément.

M. l'abbé O. Lemay, curé, se fit l'interprète de tous en félicitant l'heureuse octagénaire. Des chants appropriés furent exécutés par les demoiselles Bouchard, Burns et Clément. Une bourse fut présentée après un excellent goûter servi par Mme S. Clément.

Va-et-vient

L'équipe des Chevaliers de Colomb est allée faire du curling à Ponteix, dimanche dernier. Cette équipe comprend MM. Alphonse et George Lewans, Rolland Syrenne et Prosper Pinel.

M. et Mme Clément Armand et leur fils, Clifford, de Ravenscrag, visitaient la famille Robert Lemire, en fin de semaine.

Naissance

A M. et Mme Wayne Gard (Lucille Bleau) est née une fille.

Malades

M. Jos. Bellefeuille est hospitalisés à Ponteix, et Rita Alie, à Climax.

La petite Doris Syrenne est de retour chez elle après un séjour de dix jours à l'hôpital de Climax.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Clifford Easton allèrent visiter leur tante, Mme René Jacques, à Virden, Man.

M. Ernest Jacques, accompagné de son ami, M. Albert Schmidt, est allé rendre visite à M. et Mme Marcel Schmidt, à Kisbey.

M. et Mme Albert Jacques allèrent visiter leur grand-mère, Mme Burman, à Maryfield, où ils rencontrèrent leurs parents, de Brandon, Man.

M. et Mme Pat Lamontagne sont allés visiter leurs parents à Rivers, Man.

M. Billy Jacques, de Virden, Man., accompagné de sa fiancée, rendit visite à M. et Mme André Bandu, de Vandura.

M. Maurice Zébière est patient à l'hôpital de Wawota, où il dut subir une opération. Le jeune Adrien Jacques, de Kelso, est aussi patient. Tous leur souhaitent un prompt rétablissement.

Mme G. Lemoine est de retour chez elle de l'hôpital, ainsi que M. Ludger Lamontagne.

M. Terry Hyde, de Regina, est venu visiter ses grands-mères, Mmes Clara Hyde et Georgine Zébière.

Décès

C'est avec regret que les paroissiens apprirent le décès de M. René Jacques, de Virden, à l'hôpital Assiniboine de Brandon, Man., à l'âge de 66 ans. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Zenon Park

Va-et-vient

Parmi les nombreux "va-et-vient" récemment, on apprend que M. et Mme Roger Hudon sont allés passer quelques jours chez MM. et Mmes Gédéon et Robert Chalifour, à Léoville; MM. et Mmes Théodule Lalonde et Paul Fortier se sont rendus visiter M. et Mme Albert Houle, à Domremy, M. et Mme Roland Brisebois à Prince-Albert, et Mme Rosanna Fortier, au Mont St-Joseph.

Maurice April, du collège de St-Boniface, Man., était en congé chez ses parents, M. et Mme Jean-Marc April.

M. et Mme Edmond Hudon et leurs enfants, ainsi que Mme J. Hudon, se rendaient chez M. et Mme Gaston Hudon, à Prince-Albert, et chez M. et Mme Léonce Duret, à Victoire.

M. Alphée Poulin, de Lake Lenore, visitait sa mère, Mme Yvonne Poulin, et ses frères et soeurs.

MM. Guy Sirois, d'Edmonton, Alta, et Léo Sirois, de Moose Jaw, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Jos. Sirois, et leur frère, Maurice, et sa famille.

M. Robert Hudon, d'Edmonton, Alta, vint visiter sa mère, Mme Auguste Hudon, et ses frères et soeurs.

Mlles Georgette et Delphine Hudon, de Saskatoon, étaient chez leurs parents, M. et Mme Charles Hudon.

M. et Mme Maurice Bussière, de Vonda, et Martin Chabot, du collège de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme Ernest Chabot.

M. et Mme Louis Chartier ont reconduit leur fille, Suzanne, à l'école John Dolan de Saskatoon, après les vacances.

Robert Lalonde, du collège de Gravelbourg, a passé ses vacances chez ses frère et soeur, MM. et Mmes Jos. Bussière et Florent Lalonde.

M. l'abbé Roland Gaudet, curé, est allé reconduire les étudiants Gérard Rouleau, Roger April, Paul et René Mercier et Georges Lalonde, au collège Notre-Dame de Prince-Albert.

MM. et Mmes Roy Bredy, de Laporte, et Maurice Pelletier, de Victoire, visitaient MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau.

M. Denis Gareau, de Churchill, Man., visitait sa grand-mère, Mme Paul Chamberland.

M. et Mme Julien Haudegand, de Humboldt, et Mlle Roseline Hudon, de North Battleford, vinrent chez M. et Mme Marcel Hudon.

M. et Mme Jos. Bussière se rendaient à Vonda, chez M. et Mme André Bussière.

M. l'abbé Arthur Marchildon, sa mère, Mme Anna Marchildon, et sa soeur, Thérèse, de North Battleford, visitaient MM. et Mmes Philippe, Paul, Léon et Martin Marchildon.

M. Frank Elberg, instituteur, et Mme Elberg ont passé des vacances dans le sud de la province et aux Etats-Unis.

MM. et Mmes Paul Bussière, de Terrace, C.-B., et Terry Fedora passèrent quelque temps chez Mme Albert Marchildon et M. et Mme Euclide Sigouin.

Mlle Louise Turcotte, de Prince-Albert, et M. et Mme E. Lasiuk sont venus chez M. et Mme Emile Turcotte.

M. André Courteau, de Toronto, Ont., visita M. et Mme Raymond Courteau.

Mlle Jacqueline Fortier, de Prince-Albert, fut reçue chez M. et Mme Jean Fortier.

M. et Mme Déry, de Nobleville, étaient en visite chez MM. et Mmes Charles Roy et Urbain Marceau.

René April, du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur, de Embrun, Ont., était chez ses parents, M. et Mme Alex. April.

M. Claude Crozon, instituteur, a passé des vacances chez ses parents, à Naicam.

Mlle Lorraine Gallays, institutrice, est allée dans sa famille à St-Brieux, et Mme Gendron, institutrice également, chez elle à Pré Ste-Marie.

Mme Luména Gaudet a visité ses enfants à Prince-Albert, St-Isidore de Bellevue et Maillardville, C.-B.

M. et Mme Laurier McCrea et leurs enfants étaient en voyage à Winnipeg, St-Boniface et St-Jean-Baptiste, Man., visitant leur soeur religieuse, leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Raymond et Léo Poulin, et leurs familles, et autres parents et amis.

M. et Mme Eugène April, qui passent l'hiver en Colombie-Britannique, ont rendu visite à M. et Mme Alphonse April à Kelowna, à M. et Mme Henri Goulet, à Maillardville, et à M. et Mme Lucien April, à Burnaby.

M. et Mme Gaston Hudon, de Prince-Albert, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Edmond Hudon.

M. et Mme Emile Vaillancourt, de Blaine Lake, visitaient M. et Mme Narcisse Vaillancourt, tandis que M. et Mme Théodule Lalonde recevaient toute leur famille venue de Saskatoon et Domremy.

M. et Mme Denis Favreau, de Prince-Albert, visitaient M. et Mme Eugène Favreau.

Mlle France Duperreault, de North Battleford, passait quelques jours chez ses grands-parents, M. et Mme L. Hudon.

M. Ernest Chabot est revenu chez lui pour les Fêtes, après un voyage de quelques mois dans l'Est, où il a épousé en secondes noces, Mme Marguerite Labrecque, de Granby, Qué.

M. Olivier Beaulieu, employé à Belle Plaine, est venu dernièrement chez lui en fin de semaine.

M. Etienne Potié a été élu marguillier pour remplacer M. Henri Poulin.

M. et Mme Fernand Rémillard (née Renée Brais) sont les heureux parents d'un fils, le premier bébé de l'année à l'hôpital Notre-Dame de Zenon Park. Né le 11 janvier, il fut baptisé le 19 janvier sous les noms de Gilbert-Léo-Joseph. Les parrain et marraine sont M. et Mme Léo Rémillard, de St-Joseph, Man., grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme Louis Chartier. Comme par le passé, les Dames Auxiliaires se sont occupées de recueillir des cadeaux et $17 en argent offerts par les maisons d'affaires du village et présentés aux parents avec les plus sincères félicitations.

Félicitations à M. et Mme Denis Chabot (née Odette Beaulieu), à qui est née une fille, le 20 décembre, et qui reçut les noms de Line-Clémence-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Olivier Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Clément Valois (née Marie-Ange Beauchesne) est né un fils, le 29 décembre.

A M. et Mme Laurent Fortier (née Marie-Paule Mercier) est né un fils, le 16 janvier.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme Robert Normand, anciens paroissiens, qui ont récemment eu la douleur de perdre leur fille, Alice, âgée de 12 ans, décédée le jeudi 16 janvier.

Gravelbourg

Çà et là

Mlle Aline Mailhot, fille de M. et Mme Paul-Emile Mailhot, de Gravelbourg, s'est mérité, du "Success Commercial College" de Winnipeg, Man., où elle a terminé un cours commercial en décembre 1963, une médaille à cause de sa vitesse et de son efficacité comme sténographe. Elle travaille pour les avocats MacLean et Archambault, à Gravelbourg.

MM. et Mmes Antoine Dorais et Gilbert Dupas, de Gravelbourg, sont revenus de St-Boniface, Man., après avoir assisté aux funérailles de M. Comeau, père de Mme Dupas.

Mlle Laurette Legault, gardemalade au nord de la province, est partie en Californie, où elle travaillera.

M. et Mme Raymond Bazin, de Brandon, Man., ont visité M. et Mme Roger Pittet, dernièrement.

North Battleford

Souper

Le 2 décembre eut lieu un souper du cercle de l'ACFC à la salle St-André, sous la présidence de M. Jean Beaubien. Les convives furent les membres de l'exécutif du cercle, Roland Michaud, J. Barnabé, Arthur Piché, A. Desmarais, Marie Potvin, Céline Doré et A. Parent. Les invités furent Mlles Ida Brassard et Thérèse Marchildon et Paul-E. Lessard. Les personnes nommées pour présider les comités spéciaux furent: A. Parent, comité de réception; Marie Potvin, bibliothèque; Arthur Piché et J. Barnabé, récréation; Jean Beaubien, comité scolaire; H. Roberge et Mme S. Kergoat, publicité.

Concert

Le concert de Noël, préparé par Mlles T. Marchildon et Ida Brasard, institutrices à l'école St-André, et Mlle Potvin, institutrice des classes spéciales de français et du Jardin de l'enfance, eut lieu le 19 décembre. Les chants pour l'occasion furent exécutés par les enfants d'école. Les parents réalisèrent le progrès des élèves depuis l'ouverture de l'école au mois de septembre.

Réunion

Une autre réunion du comité scolaire eut lieu le 7 janvier. Parmi les invités au souper on remarquait MM. Marcel Préfontaine, vice-président de l'ACFC, Cleas Duperreault, propagandiste, et Gérard Audette, chef du secrétariat de l'ACFC.

Malades

Prompt rétablissement aux malades, Mmes F. Parent, M. Desrosiers et G. L'Heureux, ainsi qu'à MM. W. Hébert et A. Baillargeon.

Va-et-vient

Mme Anna Marchildon et Mlle T. Marchildon ont visité M. J.-M. Marchildon, à Prince George, C.-B., et allèrent aussi à Bonnyville, Alta.

Mlle Ida Brassard alla visiter ses parents, M. et Mme G. Brassard, à Victoire.

Mlle Marie Potvin se rendit à Vancouver, C.-B., pour visiter sa soeur et beau-frère, M. et Mme Robert Gagnon.

Etaient en visite chez M. et Mme B. Prince, Mlles Alice et Corinne Latour, de Regina, et M. Henri Latour, de Weyburn, soeurs et frère de Mme Prince, et M. Louis Prince, d'Edmonton, fils de M. et Mme B. Prince; chez M. et Mme P. Kergoat et Mme Y. Kergoat, Mme P. Fontaine, de Kindersley, et M. René Kergoat, de Kitchener, Ont.

Lisieux

Çà et là

M. et Mme J. Généreux, de Climax, ont visité des amis pendant la fin de semaine du 31 janvier.

M. et Mme Amédée Faucher, d'Assiniboia, et la famille Ernest Bissonnette, de St-Victor, ont visité des parents le 2 février.

M. et Mme K. Schultz, agent de l'élévateur Pool, est transféré à Linacre.

M. et Mme Raymond Fafard ont passé la semaine en visite chez des parents à Edmonton, Alta, et à Saskatoon.

La première réunion des Dames de Ste-Anne, nouvellement réorganisées, eut lieu dernièrement. Puisqu'il a été décidé de nommer les membres de l'exécutif par ordre alphabétique, la présidente est Mme Bélisle; vice-présidente, Mme Emond, et secrétaire, Mme L. Fafard. Les conseillères sont également deux dames Fafard. Bon succès aux membres de cette organisation qui a à coeur le bien de la famille et de la paroisse.

Marcelin

Çà et là

M. l'abbé Léon Forget, curé, est parti pour un mois dans l'Est, visiter parents et amis.

M. et Mme François Gauthier (née Ouellette) sont aussi partis pour un voyage dans l'Est.

Mme Joseph Tremblay est hospitalisée à Saskatoon depuis quelque temps.

Mlle Adèle Périllat, de Duck Lake, fut en visite chez Mme Hormidas Bonin.

M. et Mme Denis Charlebois (née Carmen Lagimodière), de Saskatoon, et Mlle Diane Lagimodière, institutrice à Debden, vinrent chez leurs parents, M. et Mme Alexis Lagimodière.

Mme Julien Mercereau fut l'heureuse gagnante de $1,000 au concours "Peter Jackson Cigarettes". Ses parents et amis se réunirent le dimanche 9 février pour se réjouir avec elle; entre autres, sa fille, Mme R. Fell, et son époux, et M. et Mme Emile Mercereau, d'Outlook.

Il y eut concours oratoire pour l'Unité de Blaine Lake à Marcelin, le 5 février. Marcelin était représenté par Gordon Cheney, 11e année, et Judith Renaud, 9e. Les gagnants venaient de Hafford.

Le dimanche 9 février, ce fut le festival de la Bonne Chanson avec déclamations et distribution de prix et de diplômes de l'ACFC. Les participants furent: Rita Lefrançois, Marguerite Dagenais, Géraldine Banda, Jeré Renaud, Audrey Greyeyes, Claude Mercereau et M. Raymond Desjardins, solistes; Mlles Marguerite Ranger et Judith Renaud, en duo; les chorales des grades 1, 2, et 3, des grades 5, 6 et 7, et des grades supérieurs, ainsi que des adultes, Mmes Wilfrid Bonin (Rose Godbout), Paul Philibert (Françoise Labrosse), William Degagné (Simonne Grenier), Origène Leblanc, Lionel Grenier (Fern Conan) et Raymond Desjardins (Gisèle Lagimodière), Mlles Lucille Wolters et Denise Degagné, MM. Simon Grenier, Raymond Desjardins et Valmore Gauthier; récitations, Marc De Girolamo, Jocelyne Desjardins, Gérald Dagenais et Roland Tremblay; pièce, Maurice Boutin, Arthur et Denis Sanche, "Les trois lapins". Un morceau particulièrement goûté fut un chant en parties, "Si tu vois la mer", par Mme Simonne Degagné, ses quatre filles et ses deux fils.

Le R. P. Ménard, de Muskeg, suppléant de M. le curé, prononça une allocution bien encourageante.

Sincères remerciements aux membres de l'Association de Parents et Maîtres, lesquels, à cette occasion, ont présenté un prix à chaque élève qui, aux examens de l'ACFC de juin dernier, avait augmenté sa moyenne.

Merci à tous ceux qui sont venus encourager les élèves par leur présence.

Sécurité familiale

L'A.C.F.C. désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de Sécurité Familiale dont les noms suivent: M. le Dr Rosario Morin, de Gravelbourg, et M. Georges Blais, de Delmas.

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui paraît bi-mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

OPINIONS

Responsables: Denis Létourneau et Georges Allaire

Les responsables d'OPINIONS invitent leurs confrères étudiants qui seraient intéressés à participer à cette section à soumettre leur plan au secrétariat: OPINIONS, 194, rue Despins, St-Boniface 6, Manitoba.

AU LECTEUR

Les responsables d'OPINIONS sont heureux d'annoncer qu'à partir de maintenant OPINIONS paraîtra deux fois le mois.

OPINIONS s'est donné pour but de répandre des idées parmi nos concitoyens du Manitoba et de la Saskatchewan. Nous ne prétendons donc pas faire oeuvre originale. Mais plutôt nous puisons à plusieurs sources idées et points de vue.

N.B.: les articles publiés dans OPINIONS ne représentent pas nécessairement la position officielle des responsables d'OPINIONS et n'engagent que les auteurs respectifs de ces articles.

L'hypnose moderne

Certains qui ont lu mon premier article (cf. OPINIONS, le 1er novembre 1963) trouvent que je sous-estime trop les dangereuses conséquences de l'hypnose. Oui, j'admets qu'on court certains risques lorsqu'on s'en sert, mais croyez-moi, il existe un remède à chacun de ces dangers.

Je vais d'abord donner trois règles pratiques nécessaires pour assurer le maximum de sécurité au sujet. Ensuite je vais démontrer comment ces règles, si elles sont observées strictement, éliminent toutes les possibilités de danger.

1) Ne pas suggérer au sujet trop d'illusions des sens, i.e., ne pas lui suggérer qu'il se trouve dans quelque situation critique, comme dans un feu, etc.

2) Ne rien lui suggérer de nouveau sans avoir d'abord annulé explicitement la suggestion précédente.

3) Avant de le réveiller, lui suggérer qu'il n'aura aucun malaise physique ou mental à son éveil et que personne autre que soi-même ou son physicien ne peut l'hypnotiser.

Si, contrairement à la première règle, nous jouons constamment sur les sens du sujet, il se peut qu'une fois à l'état d'éveil, il devienne nerveux au point même de subir peut-être une dépression. Mais là encore, en suivant la troisième règle, on annule ce danger, car il ne s'ensuivra pour lui aucun malaise, ni physique, ni mental.

Il y a aussi la possibilité que le sujet retombe ensuite dans une transe spontanée. Mais là aussi, la troisième règle vient à son aide. En effet, si nous lui avons suggéré qu'il ne pourrait être hypnotisé que par nous ou par son physicien, il ne succombera pas à ce danger, et, si nous mettons constamment les trois règles en pratique, cette possibilité de tomber dans une transe spontanée est annulée.

Et c'en est ainsi pour tous les autres dangers qu'on peut imaginer. Cependant, voici une question qui revient très souvent: "Y a-t-il une possibilité que l'hypnotiseur perde contrôle du sujet?". Eh bien, si ce dernier est dans une transe provoquée par la fixation des yeux, je crois qu'il peut y exister là un danger, à moins que, comme dans les transes provoquées uniquement par la suggestion, le sujet puisse réaliser tout ce qui se passe autour de lui. "Comment ça? réaliser tout ce qui se passe autour de lui?", me demanderez-vous. Eh oui! et non seulement c'est possible, mais, tout étrange que cela soit, tous mes sujets réagissent ainsi. Ils savent exactement où ils sont et pourquoi ils sont là; ils peuvent même me dire par eux-mêmes comment ils sont, et s'ils veulent faire telle ou telle chose ou non. Pourtant ils sont réellement hypnotisés et ils doivent faire tout ce que je leur dis.

Lorsque je ne leur parle pas directement, ils peuvent causer avec les autres personnes qui se trouvent dans la salle. Ils peuvent même s'engager dans des discussions. Une chose très remarquable, c'est qu'un sujet très timide de nature peut s'entretenir facilement avec une personne de l'autre sexe: il se sent maître de la situation et il ne se trouve jamais à court de mots; il retrouve même un certain charme qu'il n'a pas en état d'éveil et il éprouve une très grande joie à pouvoir faire aisément tout ce que je lui suggère. Il possède une facilité et un raffinement exceptionnels dans tous les domaines, et il devient, à tout point de vue, presque un surhomme.

Il faut voir l'hypnose en action pour y croire et tant qu'on ne l'a pas vu, non seulement on n'y croit pas, mais on tient absolument à nier son existence. On dirait que, parce que toute l'affaire semble impossible, les gens ne veulent même pas en entendre parler.

Eh bien, moi je vous dis que, même si vous avez étudié l'hypnose, si vous n'avez pas été hypnotisés vous-mêmes, vous ne pouvez rien dire sur ce compte. Cependant, si jamais vous voulez vraiment faire une étude objective de l'hypnose, je vous préviens que vous ne pourrez pas vous empêcher d'y être bientôt personnellement impliqués, car l'hypnose a certainement ses charmes! Alors, allez-y à petits pas.

Victor TETRAULT.

Poètes

les symbolistes

le symbolisme:

Correspondances

La Nature est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles;
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers

Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies,
— Et d'autres, corrompus, riches et triomphants,

Ayant l'expansion des choses infinies,
Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens,
Qui chantent les transports de l'esprit et des sens.

Charles BAUDELAIRE.

☆ ☆ ☆

Charles Baudelaire (1821-1867): **le monde de l'angoisse**

A l'âge de 17 ans, il écrit ses premiers vers. En 1841, il reçoit l'héritage paternel et peut vivre à son aise. Il commence à écrire pour de bon. De ses premières publications en 1845, on retient son esprit critique. En 1846 il lit Poe, puis le traduit. Il écrit plusieurs poèmes. En 1857 il publie les Fleurs du Mal. Vers cette époque, Baudelaire est rendu pauvre, angoissé et fatigué. Il n'est pas satisfait de ce monde. Il cherche une évasion. Il écrit les Paradis Artificiels et Spleen de Paris. En 1866 il est frappé par la paralysie. Il ne peut plus parler. Il meurt le 31 août 1867.

☆ ☆ ☆

L'invitation au voyage

Mon enfant, ma soeur,
Songe à la douceur
D'aller là-bas vivre ensemble!
Aimer à loisir,
Aimer et mourir
Au pays qui te ressemble!
Les soleils mouillés
De ces ciels brouillés
Pour mon esprit ont les charmes
Si mystérieux
De tes traîtres yeux,
Brillant à travers leurs larmes.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.
Des meubles luisants,
Polis par les ans,
Décoreraient notre chambre;
Les plus rares fleurs
Mêlant leurs odeurs
Aux vagues senteurs de l'ambre,
Les riches plafonds,
Les miroirs profonds,
La splendeur orientale,
Tout y parlerait
A l'âme en secret
Sa douce langue natale.
Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

Vois sur ces canaux
Dormir ces vaisseaux
Dont l'humeur est vagabonde;
C'est pour assouvir
Ton moindre désir
Qu'ils viennent du bout du monde.
— Les soleils couchants
Revêtent les champs,
Les canaux, la ville entière,
D'hyacinthe et d'or;
Le monde s'endort
Dans une chaude lumière.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

Le voyage (VIII)

O mort, vieux capitaine, il est temps! levons l'ancre!
Ce pays nous ennuie, ô mort! Appareillons!
Si le ciel et la mer sont noirs comme de l'encre
Nos coeurs que tu connais sont remplis de rayons!
Verse-nous ton poison pour qu'il nous réconforte!
Nous voulons, tant ce feu nous brûle le cerveau,
Plonger au fond du gouffre, Enfer ou Ciel, qu'importe?
Au fond de l'Inconnu pour trouver du "nouveau"!

Langue et foi

"La langue gardienne de la foi: quelle idée!"

Que l'on puisse croire la langue gardienne de la foi, M. Roger-H. Boulet (OPINIONS, le 31 janvier 1964) trouvait cela ridicule, même . . . "comique". La foi unit les hommes à Dieu, affirmait-il, et elle ne saurait dépendre d'aucune langue. Elle a un caractère universel. Aussi des gens de tous les continents, indépendamment de leur langue, sont chrétiens. Affirmer la langue gardienne de la foi, c'est vouer les Franco-manitobains à l'apostasie; un "sain réalisme" fait envisager la disparition éventuelle du groupe francophone au Manitoba. Ainsi il conclut que "au lieu de nous prêcher que la langue est gardienne de la foi, dites-nous ce que c'est que la foi, comment la vivre".

Foi idéale

Dans son article, M. Boulet définit une foi vivante, réellement vécue et assumée par les chrétiens catholiques. Cette foi est un "mouvement de confiance et d'abandon" complet en Dieu, un contact intime avec le Divin. Dans une communication aussi profonde, le mot n'est plus nécessaire. Il est même impuissant à rendre ou à décrire l'expérience spirituelle profonde. Cette foi profondément vécue dépasse le mot conceptuel. Utinam! Plût à Dieu que les chrétiens aient une telle foi.

Foi réelle

La réalité, le chrétien réel, celui qui existe, ne répond pas à cet idéal. Nos prêtres vous le diront bien. Ils savent que le développement de foi exige un effort concentré du coeur et de la volonté du croyant. Ils reconnaissent aussi que trop peu de gens, qui se veulent chrétiens catholiques, ont le courage, voire le désir, d'engager cet effort. La plupart d'entre nous ont une foi ordinaire. C'est pour cette raison que la langue est devenue gardienne de la foi. Le témoignage presque unanime de notre clergé à cet effet ne doit pas être passé sous silence.

Foi et langue: interraction

Si nos prêtres ont reconnu la langue gardienne de la foi, c'est qu'ils reconnaissent un rôle important à celle-ci dans la pratique religieuse. Si la foi est un contact, un dialogue avec Dieu, ce contact se fait pour la majorité des chrétiens par le truchement d'une langue. Si vous voulez, le langage conceptuel est l'instrument qui permet de rejoindre Dieu et de Lui parler.

Le chrétien prie Dieu dans une langue spécifique, le contact avec l'Eternel se fait par l'expression des sentiments, de l'âme qui désire Dieu, dans une langue. Pour le Canadien français au Manitoba, cet instrument de contact est sa langue française. Il prie en français, son contact avec le Divin se fait en français. L'enseignement religieux que nous avons reçu était en langue française. (Il est regrettable que la religion fasse bloc avec le français traditionnel alors que la jeunesse voit un avenir anglais). Le français est devenu le véhicule de communion avec Dieu. Et notre foi s'exprime habituellement en français.

Renoncer à notre langue française, c'est perdre cet instrument de communication avec le Divin. Prier, parler à Dieu devient alors difficile, voire impossible. Il est nécessaire pour celui qui renonce à sa langue française d'acquérir un autre instrument de liaison avec Dieu, processus difficile et pénible. C'est là la raison pour laquelle la langue est gardienne de la foi. Ce pourquoi il est plus difficile de garder sa foi lorsqu'on perd sa langue.

Résultat d'une enquête

Lors d'une enquête sur le français au Collège de St-Boniface conduite par le R. P. André Marsan avec la collaboration de quelques étudiants, la question suivante était posée: "Si je renonçais totalement à ma langue française, j'aurais plus de difficulté à vivre ma religion: oui ou non?". A cette question personnelle, les étudiants répondirent "oui" dans une proportion de 68 pour cent contre 32 pour cent. Les philosophes (3e et 4e années du cours ès arts de philosophie latine) sont encore plus unanimes: 85.2 pour cent contre 14.8 pour cent. **La grande majorité d'entre eux reconnaissaient que leur langue jouait un rôle important dans leur pratique religieuse et que perdre cette langue rendrait plus difficile la pratique de leur religion.**

Conclusion

Le fait du lien "langue et foi" ne s'explique pas théoriquement; nous ne pouvons que le constater. Il peut être déplorable que la foi soit liée à la langue, mais ce fait n'en est pas moins réel et actuel. C'est un problème tout spécialement épineux pour le clergé franco-manitobain qui fait face à une période décisive pour le groupe ethnique franco-manitobain: retrouvera-t-il sa vitalité française ou glissera-t-il sur la peinte de l'anglicisation. La ligne d'action de notre clergé pourrait bien déterminer le sort de la foi catholique parmi nous. C'est un problème que nous ne pouvons pas ignorer, puisque nous avons à y faire face dès aujourd'hui.

gris

Les grands nuages qui tonnent comme des cercueils
recouvrent de gris les fleurs du jardin.
Le vent qui soulève la grisâtre poussière
se tait dans les longs cyprès nus.

Le soleil n'existait plus et la lune éteinte
mourait dans les ténèbres de l'automne.
Et le papillon jaune qui meurt se mêle
aux feuilles sèches sur la terre qui pourrit.

Roger-H. BOULET.

L'INDÉPENDANCE

E — Con-fédération

Un vétéran des luttes pour le français au Manitoba déclarait récemment devant un groupe d'étudiants: "Bientôt — en 1967 — on aura des fêtes pour le centenaire de la Confédération. Une chose est certaine: je n'y assisterai pas. On ne célèbre pas l'humiliation".

Il avait raison. En effet, depuis ses débuts, la Confédération n'a apporté au peuple canadien-français que brimades et désillusions. Alors que le Québec s'acquittait honorablement de ses devoirs envers la minorité anglo-saxonne de cette province, la politique pratiquée par le reste du Canada amenait l'annihilation systématique des minorités canadiennes-françaises.

Au moment où le Manitoba se joignait à la Confédération (1870) ses populations anglo-saxonnes et francophones étaient à peu près égales en nombre. Mais les Franco-manitobains ne tardèrent pas à se trouver noyés par l'immigration massive d'éléments anglais ou anglicisants, favorisée par un dénommé Sifton — ancien procureur général du Manitoba devenu ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Laurier (1). Il fallait alors empêcher à tout prix la formation d'un "Québec de l'Ouest'. Pendant ce temps, un surpeuplement du Québec forçait la jeunesse québécoise à se déverser du côté de la Nouvelle-Angleterre (aux Etats-Unis). La politique d'immigration préférentielle de Sifton fut continuée par ses successeurs. Ainsi, en 1925, sous le gouvernement King "un colon anglais se rendait de Londres à Vancouver pour $29.80 et ses enfants ne payaient rien. Un colon canadien versait $86.90 — presque le triple — pour le trajet de Montréal à Vancouver, et payait la place de ses enfants". (2)

Infériorité

De plus "toutes les grandes questions qui se sont débattues à Ottawa depuis la Confédération — affaire des écoles du Nouveau-Brunswick; affaire Riel; affaire des écoles du Manitoba; affaire des écoles du Nord-Ouest; circonscription en 1917; circonscription en 1942; centralisation — toutes ont dressé les deux principaux éléments de la population — anglais et français — l'un contre l'autre, et toutes ont été résolues contre la volonté ou l'intérêt du Canada français". (3)

C'est dire que notre influence dans notre (?) pays n'est vraiment pas considérable. Certes nous nous entendons dans plusieurs détails avec nos compatriotes de langue anglaise. Mais nous sommes entièrement à la merci de leur bonne volonté. Si jamais il y a conflit entre les deux nations, inévitablement c'est la nôtre qui mord la poussière.

Un exemple tout récent de ceci fut la décision d'Air Canada d'acquérir la DC-9 américaine aux dépens de la Caravelle française. L'opinion publique québécoise réclamait la Caravelle, mais en vain. Il ne s'agit pas ici de juger de la valeur de l'un ou l'autre avion, mais de montrer qu'une fois encore la solution d'un conflit entre Canadiens français et Canadiens anglais s'est résolue dans notre abdication.

Cette infériorité n'a pas tardé à se traduire dans l'attitude même des Canadiens français. Et ceci a duré jusqu'à ces dernières années. Récemment, avec le nouveau courant nationaliste, une plus grande fierté nous a permis de relever quelque peu la tête. Néanmoins au Manitoba français, par exemple, c'est coutume très répandue encore que dès qu'un anglo-manitobain se joint à un groupe de Canadiens français toute la conversation se fait en anglais. "C'est une question de courtoisie", proclame-t-on; mais on oublie que la courtoisie, au Canada, réclame tout aussi bien que l'anglais nous parle en français.

Un incident renversant a confirmé, il y a quelques mois, l'existence de ce sentiment d'infériorité qu'il y a au Manitoba français. Au bulletin de nouvelles de minuit, le soir du 1er juin (1963), l'annonceur de CKSB (le seul poste français de radio au Manitoba) mentionnait que le premier ministre Pearson avait traité du bilinguisme devant les étudiants ontariens le jour même. Puis le nouvelliste, voulant faire ressortir combien le bilinguisme était à la page, faisait remarquer que des 90 députés qui avaient parlé à la Chambre des communes depuis la lecture du discours du trône, une trentaine avait fait usage — au moins partiellement — de la langue SECONDE. Faut-il commenter?

Québec

D'autre part le Québec — tout en ayant perdu une large part de son autonomie — n'est pas encore en une situation trop désespérée. Sa législation interne est réglée par des Canadiens français et si jamais il y a abus, fraude ou abdication nationale à l'intérieur de ses frontières, la responsabilité est surtout imputable aux Canadiens français eux-mêmes. La législation provinciale peut certes assurer une vitalité interne à ce bloc canadien-français, et, de ce fait, à la culture canadienne-française. Artistes du théâtre et de la télévision, chanteurs et romanciers ne manquent pas au Québec. L'entrée du gouvernement québécois dans l'arène industrielle avec l'Hydro-Québec a démontré que les Canadiens français ne sont pas les incapables qu'on prétendait.

Assisterons-nous donc à une relève de notre nation?

Si par relève nous voulons parler de vitalité, oui. Mais la vie de l'instant n'est pas la vie entière. Une nation doit progresser, s'épanouir. Ce que ne nous permettent pas de faire les cadres de la Confédération.

Le R. P. Arès, S.J., démontrait (4) à partir du recensement de 1961 que "l'une des deux communautés fondatrices de la Confédération canadienne (la communauté de langue anglaise) affiche un surplus numérique de plus de deux millions depuis trente ans; l'autre (la communauté de langue française) une perte de près d'un demi-million. L'une vit et assimile à 133 pour cent; l'autre languit et ne se conserve qu'à 92.55 pour cent". La nation canadienne-française ne saurait certes tolérer plus longtemps cet état de choses.

Un second siècle de Confédération saura-t-il nous accorder un avenir plus conforme à nos droits?

Georges ALLAIRE.

1) Il est bon de noter combien peu d'aide nous a valu même un premier ministre canadien-français.
2) Robert Rumilly, **Le problème national des Canadiens français**, Fides, Montréal, 1961, p. 19.
3) ibid., p. 15.
4) Cf. **Les minorités françaises et la confédération vivront ensemble ou ensemble elles périront**, l'Action, le 15 novembre 1963.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

NUL ne connaît mieux la vie des jeunes travailleurs, que les jeunes travailleurs eux-mêmes. Une vérité que les adultes font parfois mine d'oublier.

C'est dire le poids et l'influence des enquêtes, rapports et manifestes de la JOC à tous ses niveaux. Quand on affirme: "Une enquête sur 600 jeunes travailleurs révèle qu'ils gagnent en moyenne $37.00 par semaine et en dépensent 52 pour cent en menus plaisirs".

D'après une enquête portant sur 896 jeunes travailleurs, 26 pour cent ne lisent pas les journaux et 48 pour cent n'ont jamais lu entièrement un livre".

Une enquête au Brésil a révélé que 80 pour cent des jeunes travailleurs ne passent pas leurs temps libres à la maison et n'ont pratiquement aucune vie de famille. Et cela à cause des conditions misérables d'habitation".

La JOC se fait le porte-parole autorisé des jeunes travailleurs auprès des syndicats, auprès des Gouvernements, et auprès des organismes internationaux. C'est un véritable "aqueduc d'informations" qui est acheminée régulièrement vers les Nations-Unies, l'Unesco, le B.I.T. (Bureau International du Travail), les Organisations Internationales Catholiques, etc.

L'esprit jociste, c'est un esprit d'amour et de service. Voici comment un militant exprimait un jour son idéal: "Si la JOC demande à ses membres d'aimer leurs camarades, d'aimer leur travail, et le monde, c'est pour pouvoir offrir au Créateur tout ce qu'il y a de plus beau, rendu plus merveilleux encore par la Rédemption. "Jeunes travailleurs, dit la JOC, venez à nous, non pas seulement pour sauver vos âmes individuellement, et celles de vos proches amis, mais comme le dit saint Paul, "pour restaurer toutes choses dans le Christ".

Editorial

Personne n'est égoïste comme un petit enfant. Il reçoit tout de son papa et de sa maman; il l'exige avec impatience. Tout le monde trouve ça gentil. On se dit: "C'est normal à son âge. Il ne peut rien faire tout seul, il faut bien tout lui mettre dans la bouche."

Certaines façons de faire, gentilles chez un enfant, deviennent ridicules chez un jeune travailleur. Quand quelqu'un cherche son plaisir à tout prix, qu'il organise toute sa vie dans cette seule perspective, cela devient tout simplement odieux.

Voilà des gens qui sont restés de grands bébés, qui n'ont jamais atteint cet âge adulte où l'on désire partager avec les autres les quelques richesses, spirituelles ou matérielles, qui nous sont échues en partage. Si c'est là ton cas, que peux-tu changer dans ta vie pour te rapprocher davantage de ton prochain, de Louise, Jeannine, Lucien, Margot, qui ne demandent qu'un peu d'amitié véritable?

Nouvelles S.P.M.

Ça marche! Près de 100 personnes suivent les cours de préparation au mariage à la paroisse de la Cathédrale. Pour pouvoir mieux atteindre le but de ces cours, les responsables se sont divisés en deux équipes. Donc les cours se donnent le mardi et le jeudi soir. Cette semaine, le conférencier était le Dr Georges Sabourin, de St-Boniface. Il a parlé de l'amour conjugal. Le prochain cours est l'accord des personnalités.

Au Précieux-Sang, environ 35 personnes suivent les cours, qui se donnent au Club St-Vincent. Je tiens à vous rappeler que vous pouvez encore vous inscrire puisqu'on en est seulement rendu au quatrième cours. Ça en vaut la peine; on en apprend des choses nouvelles.

Un gros merci à tous les conférenciers qui sont venus et qui viendront aider l'équipe de J.O.C. et les fiancés à bien préparer leur mariage.

Bulletin social

Un autre succès pour les filles de la Cathédrale: la soirée de la St-Valentin, dimanche dernier. Continuez, les filles, vous ne réaliserez peut-être jamais complètement la portée de vos actions.

Les gars du Précieux-Sang sont décidés à agir. Le dimanche 16 février il y aura une messe à 10 h. a.m., au Précieux-Sang, suivi d'un déjeuner à l'hôtel Marion. M. Ralph King, orateur invité, nous parlera du Communisme. Un sujet d'intérêt pour tous. Ne manquez pas ce rendez-vous. Les billets sont d'un dollar et peuvent être obtenus des gars et filles du Précieux-Sang.

Le même jour, le 16 février, les gars ont aussi organisé une soirée du Mardi-Gras, au Club St-Vincent, à 8 h. p.m. Du plaisir pour tous; n'oubliez pas votre masque!

NOUVELLES RELIGIEUSES

A moitié plein ou à moitié vide?

Monsieur Dupont, un samedi après-midi, fait des réparations à son automobile, dans sa cour. Le petit garçon du deuxième étage, Jeannot, le regarde travailler. M. Dupont jette un oeil, de temps à autre, du côté de l'enfant qui paraît triste.

A un moment, il ne peut s'empêcher de lui dire:

— Jeannot, tu n'as pas l'air content. Ça ne va pas?

— J'ai eu un gros désappointement qui pourrait gâter ma vie.

Cinq minutes plus tard, M. Dupont invite Jeannot à venir prendre un breuvage à la maison. Comme l'homme présente un verre de limonade au petit, il lui pose une question:

— Dis, Jeannot, ce verre est-il à moitié plein ou à moitié vide?

— Pourquoi me demandez-vous cela, Monsieur. Il est les deux à la fois.

— C'est vrai, je n'ai rempli le verre qu'à demi. Eh, bien, vois-tu mon Jeannot, c'est comme ça dans la vie. Notre verre de bonheur n'est jamais plein. Tout le monde a sa part de joies et sa part d'épreuves. La vie est intéressante ou triste, selon que l'on regarde l'une ou l'autre partie de notre verre . . .

Jeannot avala sa limonade et se mit à sourire. Souvent nous ressemblons à ce garçon. Nous regardons trop les vides, les manques de notre existence, en oubliant de voir tout ce qu'elle contient de faveurs divines, d'avantages et de bien.

Méli-Mélo

L'équipe S.P.M. du Précieux-Sang remercie Léa Barnabé et Germaine Courchaine, deux fiancées, qui ont bien voulu prendre part à une prise de bec, lors du troisième cours. Merci les filles.

Un carnaval d'hiver de la JOC s'organise au mois de février à St-Jérôme, Qué. Ça ne te tente pas d'y aller? Seulement quelques heures en avion?

Notre Cécile est pleine d'idées. Saviez-vous qu'elle a trouvé un moyen de faire des tartes sans un rouleau à pâte? Rien de plus simple, on se sert d'un verre comme rouleau. Les femmes et leurs idées!

A la semaine prochaine.

CLAUDINE.

Politique française de coopération

PARIS — Le but des voyages que le général de Gaulle doit faire cette année en Amérique latine n'est en aucune façon de supplanter les Etats-Unis dans cette partie du monde, mais de conjuguer les efforts que les Etats-Unis exercent sur le continent sud-américain avec ceux de la France et de l'Europe, déclare-t-on à Paris de source bien informée.

On rappelle, à cet égard, les propos que le président Kennedy avait tenus au général de Gaulle, lors de sa visite en France: "Nous avons besoin de vous . . . Nous ne suffisons pas à la tâche".

Valentin et la fête des Galantins et des Galantines

"Il y avait à Rome, dans le dernier tiers du troisième siècle un prêtre du nom de Valentin . . ." dit un grand livre.

Et c'est en sa fête qu'on célèbre les amours et les amoureux. Pourquoi donc? Nous le verrons ici.

Le prénom Valentin vient de Valens, nom latin qui signifie à la fois santé et vaillance. Le prêtre Valentin, dit-on, avait une bonne santé et de corps et d'âme, et "il ne craignait personne".

Arrêté sous la persécution de Claude le Gothique pour avoir secouru des chrétiens prisonniers, Valentin est enchaîné, et deux jours plus tard traîné devant le tribunal de l'empereur, qui lui fait subir un interrogatoire sévère.

Et comme ajoute le livre, "il rendit témoignage à la vérité", le préfet de Rome, Calpurnius, est chargé de l'exécuter. En attendant, on le confie à son lieutenant Astérius, qui a une petite fille aveugle. Valentin la guérit, et convertit ainsi toute la famille du lieutenant, ce qui fait 46 nouveaux baptisés.

Le gouverneur en colère fait arrêter Astérius et les siens, les fait martyriser, et fait appliquer à Valentin le supplice du bâton. Puis c'est sur la Voie Flaminienne, un 14 février vers l'an 270, que Valentin est exécuté.

Une chrétienne du nom de Sabinilla recueille le corps et le dépose dans sa propriété. Au quatrième siècle, le pape Jules premier fait construire sur son tombeau une basilique qui fut restaurée au sixième siècle.

Or le 14 février, dans la tradition, marquait le retour du printemps et la nidation des oiseaux. Printemps, nids d'oiseaux, cela se rapproche de l'amour! Aussi, comme souvent le Saint-Valentin coïncide avec le mardi-gras, cette date était marquée par un gaufrier en forme de coeur, pour annoncer les réjouissances gastronomiques du Carnaval.

En plus du mariage des oiseaux, du printemps, du carnaval, voilà le coeur, emblème du 14 février. Comme les oiseaux, la race humaine célèbre ses amours, et depuis des siècles, garçons et filles attendent ce matin de février pour choisir, qui son Valentin, qui sa Valentine.

Pourquoi a-t-on choisi saint Valentin comme patron des amoureux? On dit que "celui qui a donné la lumière aux yeux d'une jeune fille aveugle a du pouvoir sur les beaux yeux." Plus prosaïquement, on constate que les lettres V et G se rapprochent et se confondent dans l'évolution des langues. Vedastus a donné le prénom Gaston. Vitus a donné celui de Guy. Valentin et Valentine ont tout simplement donné Galantin et Galantine. D'où la petite fête galante du 14 février! Voilà donc l'origine de la fête des amoureux!

Le grand livre ajoute cette prière touchante pour ceux qui s'aiment: "Saint Valentin, vainqueur de la nuit, délivrez-nous de l'amour qui aveugle; obtenez-nous l'amour qui rend tout lumineux."

Billet du vendredi

Les lettres de Dantin à son fils

Spécial à La Liberté et le Patriote

C'est une triste histoire que celle de Louis Dantin, l'un des meilleurs écrivains du Canada français, ou plutôt de la Nouvelle-Angleterre, où il passa la plus grande partie de sa vie.

D'abord, il ne s'appelait pas Dantin, mais Eugène Seers.

Né à Beauharnois en 1865, il fit de brillantes études au Collège de Montréal, après quoi il embrassa la vie religieuse.

Ce qui le conduisit en Europe: Paris, Rome, Bruxelles.

Il fut ordonné prêtre et à 38 ans s'exila aux Etats-Unis, disant qu'il avait perdu la foi.

Il vit dès lors à Boston et à Cambridge, comme typographe et, sauf erreur, correcteur d'épreuves.

De novembre 1919 à mars 1938, il est attaché à l'oeuvre de presse de l'Université Havard.

En ses dernières années, on le trouve au coeur de Boston, vivant dans une sorte de sous-sol voisin, pour ainsi dire, du somptueux hôtel Copley-Plaza, à deux pas de la fameuse Trinity Church et de la bibliothèque de Boston, dont le grand escalier s'orne de fresques de Puvis de Chavannes.

Il mourut en 1945, le 19 janvier.

Il eut, peu avant la fin, ce propos: "Monseigneur Cushing (archevêque de Boston), était mon meilleur ami. Dites-lui qu'il avait raison et que je me repens. Demandez-lui de dire ma messe de funérailles".

La plupart des historiens des lettres, guindés et puritains comme on sait l'être en maints milieux, jettent le voile sur l'aspect religieux, ou antireligieux, de sa vie.

Ils le sont aussi devant d'autres épisodes et événements le concernant, comme l'existence d'un fils à lui, né en 1904.

Ce fils, il l'éleva et le fit instruire avec soin, non sans l'aide de son vieux père et d'une de ses soeurs, qui payèrent ses quatre ans d'études au **Massachusetts Institute of Technology.**

En novembre 1924, le jeune Seers quittait le toit paternel pour accepter un poste à Washington.

Il s'ensuivit, pendant plus de vingt ans, une correspondance assidue entre père et fils, où le premier n'hésite pas à exprimer ses idées sur les sujets les plus variés, y compris la littérature française, canadienne, américaine.

* * *

Le Dr Gabriel Nadeau, médecin et littérateur érudit, qui fut un intime de Dantin, reçut en dépôt sa bibliothèque, sa correspondance, les papiers et documents accumulés par lui, pendant plus d'un demi-siècle.

Il a consacré déjà plusieurs ouvrages à Dantin, et depuis quelque temps lancé **Les Cahiers Louis Dantin**, qui en sont à leur second numéro, plus un dit hors-série.

Le numéro 2, qui vient de paraître, contient de copieux extraits des lettres fréquentes de Dantin à son fils.

Ces lettres sont en anglais, et cela ne laisse pas d'étonner, de la part d'un homme aussi français de coeur et d'esprit, de fierté, que le poète et critique que l'on connaît.

Mais l'on présume que son fils ne savait pas le français, ou le savait mal, et l'on apprend en même temps que Dantin écrivait l'anglais avec autant de facilité et d'élégance, ou à peu près, que sa langue maternelle.

Le cahier de Nadeau, intitulé **Les Sentiments d'un père affectueux**, sera en littérature une rareté.

Il ne fut tiré qu'à cent exemplaires hors-commerce, numérotés à la main par l'auteur.

Incidemment, celui-ci est un ancien du Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il fut élève de 1914 à 1922.

L'ILLETTRE.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9272
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Pensée sur la femme

"Lorsque Dieu, plein d'amour pour l'homme, voulut lui faire son premier don, il lui donna la femme pour semer son chemin de fleurs et illuminer son horizon. L'homme fut le seigneur, et la femme l'ange du Paradis terrestre. Lorsque la femme succomba à sa faiblesse, Dieu permit que l'homme commît son premier péché afin qu'ils vécussent ensemble.

Ensemble, ils sortirent de ces demeures splendides, les pieds chancelants, le coeur serré de tristesse, les yeux plein de larmes; ensemble, ils traversèrent les jours la main dans la main, tantôt battus par les vents et les tempêtes, tantôt doucement entraînés par les flots paisibles.

En frappant l'homme de sa justice, et lui fermant la porte du jardin de délices qu'il lui avait préparé de ses mains, Dieu touché de pitié, voulut que quelque chose lui rappela toujours le suave parfum de ces angéliques demeures, et il lui laissa la femme, afin qu'en la regardant, il pensât au Paradis".

Cette pensée, de qui nous ne savons, plaira certainement aux dames, et dame! les hommes l'approuveront tous, même s'ils ne veulent pas ouvertement l'admettre . . .

La jalousie

Je ne veux pas vous parler de la jalousie qui existe dans un ménage, quoique celle-ci soit aussi dangereuse. N'arrive-t-elle pas à désunir des couples pourtant parfaits? Mais qui ne se lasserait de ces flèches acérées et, parfois, sans motif valable!

Les gens sont méchants, comme le dit Fernand Reynaud, et ils sont méchants justement parce qu'ils sont jaloux. Il faut qu'ils critiquent vos faits et gestes à tout propos. Ils font du mal, ils détruisent tout, pourquoi?

Si deux jeunes gens se marient, ils sont aussitôt critiqués: ils sont trop jeunes, le mari n'a pas de situation, il est trop bien pour elle, elle est trop bien pour lui; suit un flots de reproches . . . Ils sont beaux, jeunes, intelligents, et, de plus, ils s'aiment, vivent l'un pour l'autre, pensez donc! Les gens-les envient, ils en sont jaloux. Voilà la chance et par, quelques réflexions désobligeantes, ils vont essayer par tous les moyens de les dresser l'un contre l'autre, même s'il faut, pour cela, inventer n'importe quoi! Si leur amour est assez fort, ils s'uniront pour résister à la calomnie et riront des ragots. Mais, hélas! si l'un d'eux est faible; si son oreille se fait attentive à ces potins venimeux; leur vie conjugale va devenir un enfer, leur jeune bonheur tout neuf va étouffer avant même d'avoir eu le temps de s'épanouir.

Achetez une nouvelle voiture, une toilette, une fourrure, un objet quelconque, il n'en faut pas plus pour déchainer l'amertume des autres. Comment font-ils pour payer tout cela? Ils ne doivent guère manger! Voilà le genre de réflexions stupides et méchantes que vous entendez.

Eh bien! Fermez vos oreilles, laisser parler ces mauvaises langues. Blottissez-vous dans votre foyer douillet, installez-vous dans votre bonheur. Que vous fassiez blanc ou noir, vous serez de toute façon critiquée. Soyez donc plus intelligente, plus sensée que les jaloux. Riez à la vie, elle vous appartient.

Vous recherchez un dessert élégant qui suscitera l'admiration de vos invités mais qui se confectionne assez rapidement? L'igloo aux fraises est ce qu'il faut préparer. Ce dessert est une variante du gâteau Alaska. Il est composé de gâteau éponge, de délicieuses fraises congelées qui apportent un peu de soleil d'été, d'onctueuse crème et de meringue légèrement dorée. La Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous le recommande fortement.

IGLOO AUX FRAISES

1 pinte de crème glacée à la vanille, ramollie
2 boîtes (15 onces) de fraises congelées
2 c. à thé d'amidon de maïs
quelques grains de sel
¾ de c. à thé de jus de citron
4 blancs d'oeufs
⅛ de c. à thé de sel
½ tasse de sucre
1 gâteau éponge rond de 7 pouces de diamètre

Foncer de papier d'aluminium un bol de 6 tasses (7 pouces de diamètre) et tapisser le fond et les parois d'un pouce d'épaisseur de crème glacée. Couvrir et congeler jusqu'à fermeté.

Décongeler les fraises et les égoutter. Mesurer ⅔ tasse du sirop égoutté et y mêler graduellement l'amidon de maïs et le sel. Amener à ébullition et cuire en remuant jusqu'à ce que le mélange épaississe, 3 à 5 minutes. Refroidir; parfumer avec le jus de citron et ajouter aux fraises. Environ 15 minutes avant de servir, verser les fruits dans le bol tapissé de crème glacée et congeler, 5 à 10 minutes pour faire prendre la préparation aux fraises.

Préparer une meringue avec les blancs d'oeufs, le sel et le sucre. Déposer le gâteau sur une planche. Démouler la crème glacée sur le gâteau et enlever le papier d'aluminium. Couvrir complètement de meringue la crème glacée et le gâteau. Dorer légèrement à four très chaud (450° F.), 3 à 4 minutes. Servir immédiatement. 12 portions.

NOTE: 1) Cette recette peut également être préparée avec des framboises congelées. Omettre le jus de citron.

2) On peut aussi confectionner un petit igloo en se servant d'un bol de 3 tasses et en utilisant 1 chopine de crème glacée et 1 boîte de fruits congelés. Les quantités données pour la glace demeurent les mêmes mais utiliser juste assez de glace pour enrober les fruits. Préparer la meringue avec 3 blancs d'oeufs et 6 c. à table de sucre. Tailler le gâteau de façon à ce qu'il s'ajuste au-dessus du bol.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les demoiselles qui ont la taille courte devraient éviter les costumes strictement tailleurs, les ensembles à ceinture, les blouses rentrées dans la jupe, en somme tout ce qui marque nettement la taille. Mais ne vous désolez pas, la liste des possibilités est encore plus longue: la chemise, la taille empire, la robe princesse, la surblouse, le cardigan, tout ce qui tend à masquer — et par suite, à allonger — la taille.

✦ ✲ ✦

— Michèle, veux-tu être gentille et m'accompagner à mon rendez-vous avec Pierre, ce soir?

— Volontiers, mais en fait on ne va pas accompagnée à un rendez-vous, Mireille!

— Oui, tu as raison Michèle. Mais c'est que si Pierre te voit, ma chère, il aura certainement plus d'égards pour moi!

✦ ✲ ✦

Pour doubler le volume d'un plat d'oeufs brouillés, y incorporer les blancs montés en neige et une cuillerée de lait, puis faire cuire au bain-marie.

✦ ✲ ✦

N'essayez jamais de maigrir en hiver, vous vous exposeriez aux pires catastrophes. Il est normal d'avoir plus faim quand il fait plus froid car l'organisme a besoin de plus de combustible puisqu'il "brûle" davantage.

✦ ✲ ✦

La propreté en plus de nous rendre agréables aux autres et favoriser notre santé, est aussi une source précieuse d'économe. Un vêtement qu'on met en place, qu'on plie avec soin, qu'on ne porte qu'au temps voulu, fera un usage beaucoup plus durable que celui qui est jeté négligemment sur un meuble, sur une chaise ou porté sans précaution.

Le boxeur à son entraîneur: "Je vais faire une bouchée de mon adversaire. Mes poings ont les "jambes pleines de fourmis".

✦ ✲ ✦

Des salades aux fruits d'hiver font partie des régimes anti-grippe. Bananes, pommes, poires, fruits secs se marient agréablement et vous apportent calories et vitamines.

✦ ✲ ✦

Chose admirable: la religion chrétienne qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie fait encore notre bonheur dans celle-ci.

Montesquieu.

✦ ✲ ✦

Il est parfois difficile de retirer une vis. Une goutte de pétrole mise sur la tête de la vis permettra un dévissage rapide.

✦ ✲ ✦

Une garde-robe bien montée comporte peu de vêtements: un pour chaque usage, acheté au moment opportun et qui pourra se combiner avec des accessoires interchangeables.

✦ ✲ ✦

— Doit-on déplorer la mort de Dollard des Ormeaux?

— Oui et non, M'sieu.

— Explique-toi.

— Ben! de toute façon, il serait mort maintenant.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: As-tu un service kit?

Ce qu'on doit dire: As-tu une bonne trousse d'entretien?

✦ ✲ ✦

Pour bouillir le poisson, l'envelopper dans du papier d'aluminium. Conserver le jus pour la sauce.

Réputation enviable accordée aux pommes de terre

En voyageant en Europe, on réalise que les pommes de terre tiennent une place de choix dans les menus de presque tous les pays. L'accent est mis sur une présentation attrayante et originale. Ainsi, les maîtresses de maison donnent un air de fête aux pommes de terre en ajoutant soit des champignons, du fromage, de la crème sure ou une généreuse quantité d'oeufs.

Les pommes de terre en purée y sont très populaires car elles peuvent être façonnées de manières bien intéressantes: boules de pommes de terre cuites dans de la friture, croquettes de pommes de terre, garnitures de pommes de terre faites à l'aide d'une douille. Parfois on assaisonne les pommes de terre en purée et les pommes de terre frites de muscade; ceci peut vous surprendre un peu mais c'est très savoureux.

Les "Pommes Berny" que l'on sert en Hollande sont composées de pommes de terre, de lait chaud, d'oeufs et de muscade. Des petites boules de pommes de terre sont trempées dans de l'oeuf, roulées dans des amandes hachées et cuites dans la friture.

Les "Pommes de terre Rosti" que l'on rencontre en Suisse se préparent de façon intéressante. Voici comment procéder. Faites cuire partiellement des pommes de terre avec la pelure dans de l'eau bouillante salée; épluchez-les et coupez-les en minces tranches. Faites fondre une bonne quantité de beurre dans une poêle et couvrez celle-ci d'une rangée de tranches de pommes de terre, chaque tranche recouvrant partiellement la précédente. Durant la cuisson, pressez de temps en temps les pommes de terre. Assaisonnez de sel, de poivre et de muscade. Quand les pommes de terre sont bien dorées sur un côté, placez-les sur une assiette, la partie croustillante sur le dessus. Inutile de dire que ce mets constitue un véritable régal pour les Suisses.

"IDÉAL FÉMININ" (février 1964)

Février! Mois des amoureux! A l'occasion du 14 février, l'échange des cadeaux et des lettres est-il l'expression d'un amour vrai qui s'ouvre à l'autre et au monde? . . . d'un amour fait d'asservissement ou de repliement sur soi? . . .

Grave problème qui engage des vies, des bonheurs, et qui mérite réflexion. La revue "Idéal Féminin" s'attarde à l'analyser dans sa dernière publication.

D'autres pages vous livreront des suggestions intéressantes dans le domaine de la mode, de la lecture. Pour vous aider à prendre la vie du bon côté: des propos optimistes; pour vous connaître: un test de psychologie; pour vous divertir: un récit vécu. Pour mieux vous renseigner sur les grandes questions d'actualité: un reportage sur la visite du Pape en Terre Sainte.

Une page, un article d'"Idéal Féminin", vous convaincra de sa nécessité dans votre foyer, pour votre enrichissement et votre détente.

Cette revue mensuelle est rédigée par des Canadiennes françaises pour les femmes de chez nous. Pour un abonnement ($2.00 par année), s'adresser à 2650 est, rue Sherbrooke, Montréal 24.

Sa Sainteté Paul VI et Mlle Judy LaMarsh

OTTAWA — Innsbruck a fait sortir le ministre de la Santé nationale, Mlle Judy LaMarsh, d'un certain coma vis-à-vis le sport, et sa visite à Paul VI le lundi 3 février a été une expérience indescriptible, fascinante, une sorte d'éblouissement.

Mlle LaMarsh, qui est presbytérienne, a dit: "Ses grands yeux bleus et ronds semblaient me transpercer et j'ai lu sur son visage des traits que nulle photographie jusqu'ici n'a su rendre . . . oh! il est tellement bien, beaucoup plus court et délicat que je croyais, cependant. Nos conversations ont été un mélange de français et d'anglais. Jamais de toute ma vie, je ne me suis sentie, avant de le voir, aussi nerveuse, aussi terrifiée. Je ne croyais pas qu'une audience privée voulait dire pour moi être seule en sa présence".



Q. — J'aimerais beaucoup que vous donniez des conseils aux parents âgés qui habitent chez leurs enfants mariés et même à ceux qui, tout en demeurant dans leurs propres logis ne cessent de s'ingérer dans les affaires personnelles des jeunes. Il me semble qu'ils devraient se souvenir qu'ils ont été un jeune couple avec leurs rêves et leurs projets pour leur propre avenir et qu'ils n'avaient pas à rendre compte de tous leurs faits et gestes: sorties, invitations aux amis, etc. Certains se sentent lésés si quelqu'un arrête prendre un café et se rendent désagréables au point que les visiteurs se retirent offusqués.

Ne croyez-vous pas que les parents, même assez âgés, devraient continuer leur vie sociale et voir leurs propres amis et leurs connaissances? Le fait qu'ils soient devenus grands-pères et grands-mères ne comporte sûrement pas l'obligation de devenir des vieillards casaniers et déplaisants. Ceux qui habitent chez leurs enfants n'auraient souvent qu'à le dire et ceux-ci se feraient un plaisir de les conduire n'importe où; mais non, ils préfèrent jouer au martyr et se plaindre en présence d'étrangers, ou ce qui est pire, à leurs autres enfants, ce qui engendre de nouvelles récriminations et des querelles. Croient-ils que leurs enfants, parce qu'ils sont mariés, ne les aiment plus, ou est-ce que ce sont eux qui ne les aiment plus?

Je connais des nouveaux mariés qui, lorsqu'ils désirent quelques moments d'intimité, doivent quitter la maison, parce que "belle-maman" est toujours sur leurs talons. Elle n'arrive même pas à laisser vivre le chien et le chat à leur façon. Le mari commence à en avoir assez et si cela continue les choses se gâteront. Cette dame est invitée fréquemment à aller passer quelques jours chez des neveux, des nièces et des amis, croyez-vous qu'elle veuille accepter? Ah non! Le changement lui serait salutaire et le jeune couple profiterait de quelques jours de détente et d'intimité. Sûrement, les beaux-parents n'ont pas le droit d'exiger que les nouveaux mariés ne passent que par leurs désirs et leurs décisions? Je comprends trop bien maintenant pourquoi tant de personnes âgées, bien portantes pourtant, sont placées dans des foyers ou autres institutions.

Un si grand nombre de mes amis ont le même problème et votre courrier est lu partout, alors, si vous pouviez publier ma lettre avec un commentaire, je sais que vous nous aideriez. Sinon, je crains que les institutions recevront encore plus de pensionnaires. Merci. — **Colombie-Britannique.**

R. — Autrefois, lorsque la coutume voulait que les "vieux" se donnent au fils ou à la fille qui demeurait sur la ferme paternelle, certains disaient que cette "donation" était en réalité, dans bien des cas, une véritable "damnation" pour tous et chacun. Je sais, par votre lettre et d'autres que j'ai reçues dans le passé, que le problème est encore le même aujourd'hui, pire peut-être, car les logis sont petits. Ce qu'il y a de remarquable c'est que souvent, les personnes qui ont le plus souffert dans leur jeunesse de l'ingérence de beaux-parents sont celles qui font le plus souffrir les jeunes. Serait-ce une forme de vengeance? Qui sait? Je ne crois pas que les personnes âgées agissent délibérément pour faire de la peine à leurs enfants, mais elles trouvent parfois presque impossible de couper les liens qui les ont unis si longtemps. Si, par exemple, l'un ou l'autre ou les deux parents étaient très autoritaires et possessifs, il leur sera très difficile de ne plus commander. Pourtant, quand les enfants se marient, ils fondent leur foyer et doivent être maîtres chez-eux, libres de faire leur vie, d'élever leurs enfants au meilleur de leur connaissance, libres même de faire des erreurs, comme leurs parents en ont fait et d'acquérir de l'expérience comme eux.

Tous les sociologues s'accordent pour recommander aux parents de rester chez-eux, même dans un logement très modeste, et aux jeunes couples de faire de même. Quand la chose est impossible, il faut que chacun y mette du sien, et la situation la meilleure est toujours très délicate. Les enfants bien élevés respecteront toujours leurs parents, mais les parents aussi doivent respecter les droits de leurs enfants mariés et ne pas intervenir dans leur vie. Un conseil de temps à autre, lorsqu'on le sollicite, oui, mais à part cela, non.

N'allez pas croire, cependant, Colombie-Britannique, que la discorde règne dans tous les foyers partagés par jeunes et moins jeunes, j'en connais de très heureux parce que chacun fait preuve d'affection, de tolérance, et conserve ses amis et ses intérêts personnels. Quand leurs moyens le leur permettent, les beaux-parents voyagent un peu. Ils acceptent aussi des invitations chez leurs parents et amis, s'absentant ainsi fréquemment.

Je vous remercie de la confiance que vous témoignez au courrier. Si votre lettre et mon commentaire font réfléchir les uns et les autres, nous ferons peut-être un peu de bien à tous.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La fille du Veld

par MIRYAM

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 13

— Oui, Storm . . . Pourquoi cette question, fit-il après un court silence.

— Parce que si tu pars, vaut mieux partir ce soir.

— En voilà une idée!

L'Allemand baissa la tête vers la flamme, croisa les mains entre ses genoux.

— Ecoute-moi, doc, t'es médecin et comme tel, tu connais des tas de choses que je ne connais pas. Moi, je ne suis qu'une vieille tête de paysan mais malgré cela, je comprends, moi aussi, des choses que tu ne comprends pas. Alors, je te le répète vaut mieux partir ce soir.

Sander fronça les sourcils. L'insistance de son compagnon avait une signification qui lui échappait mais, néanmoins, il résolut de se soumettre.

— Soit, je partirai, dit-il.

— J'ai sellé ton cheval, il t'attend.

Un sourire glissa sur les lèvres de Sander.

— Tu étais donc bien sûr de toi, Storm.

— Oui, je l'étais, fit simplement le Boer . . . Puis, montrant la tente:

— Va dire adieu à Marina, tu lui dois bien ça!

Sander faillit répliquer qu'il n'avait garde d'y manquer, mais il se tut et gagna la tente dont il souleva la toile. Elle était vide mais il savait où trouver la jeune femme. Et, sans un regard en arrière, il se dirigea vers la source auprès de laquelle ils s'étaient assis souvent depuis qu'elle pouvait marcher. Il l'aperçut bientôt et, comme le soir où elle était adossée à un arbre quand il lui avait dit: "Que la nuit est belle!", ses cheveux blonds éclairés par la lune croulaient en boucles d'or sur ses épaules.

Elle avait dû l'entendre car, se tournant vers lui, elle demanda:

— Que veux-tu, Sander van Duren?

— Je veux te dire adieu, Marina.

L'ombre lui dissimula la pâleur soudaine qui avait envahi les joues de Marina.

— Tu pars, dit-elle.

— Oui, je pars.

— Immédiatement?

— Mon cheval m'attend, c'est Storm qui l'a sellé.

Marina porta la main à son coeur mais Sander crut qu'elle la portait à sa blessure encore douloureuse par moments.

— Tu as mal? demanda-t-il.

— Un peu, répondit-elle heureuse de pouvoir le tromper sur l'origine de son geste.

— Ne commets aucune imprudence surtout, songe qu'elle pourrait t'être fatale.

Elle faillit lui crier: "Et que m'importe qu'elle me soit fatale puisque tu t'en vas! Que m'importe de vivre encore si, après avoir perdu Dolf que j'aimais, je dois te perdre, toi, qui avais chassé de mon coeur jusqu'au souvenir de mon premier amour pour le remplacer par un autre amour tout aussi profond! Tu n'as donc pas compris que je t'aimais, tu n'as donc pas senti trembler ma main dans ta main quand nous venions ici, tous les deux, et que tu me soutenais alors que j'étais trop faible pour marcher . . . Tu n'as donc pas deviné qu'en te remettant ton laissez-passer, c'était mon coeur que je déposais entre tes mains? . . . Oh! Sander, faut-il que tu sois aveugle pour ne pas lire dans mes yeux que je t'aime plus que ne pourra jamais t'aimer la femme dont tu gardes l'image contre ton coeur!".

Oui, elle faillit lui crier cela mais elle se tut et détourna la tête pour cacher ses larmes. Sander s'approcha d'elle, lui prit la main, une main qu'il trouva plus froide que d'habitude.

— Je voudrais t'adresser une prière, dit-il.

Elle dut faire un effort pour murmurer:

— Parle, je t'écoute.

— Quand tu remonteras dans le nord, je voudrais que tu passes à Neu Halle.

— Pour voir ta mère.

— Oui . . . Tu lui diras que je reviendrai un jour, quand le moment sera venu et, si tu le veux bien, tu lui remettras ce baiser . . .

Il prit le menton de Marina entre ses doigts et, avant qu'elle ait pu esquisser le moindre geste pour échapper à ses lèvres, celles-ci se posèrent sur sa joue. Elle crut défaillir et se dégagea d'un mouvement si brusque que Sander s'imagina qu'il l'avait blessée profondément.

— Pardonne-moi, je n'aurais pas dû! murmura-t-il.

— Tu regrettes toujours quand il est trop tard, Sander van Duren, dit-elle en sautant de sa roche et en se retrouvant debout, devant lui.

Il comprit l'allusion et, désireux de fuir les yeux clairs posés sur lui, il dit vivement:

— Adieu, Marina!

— Adieu, Sander! fit-elle avec plus de douceur . . . Et comme il s'éloignait, elle ajouta:

— Je remettrai ton baiser à ta mère, je te le promets!

Il jeta un dernier regard en disant:

— Merci!

A longues enjambées cette fois, il rejoignit Storm auprès du feu, se mit en selle, serra la main de l'Allemand qui retint un moment ses doigts dans les siens tandis qu'il disait:

— Après avoir franchi le kopje, tu suivras la vallée et dans deux jours, tu seras à la ville.

— Veille bien sur elle, Storm, recommanda Sander en tapant familièrement sur l'épaule de celui à qui il confiait Marina.

— Sois sans crainte, doc, je veillerai . . . Bon voyage! dit-il en lâchant la main de Sander.

— Bonne chance! fit ce dernier en tapant du bout des doigts sur la croupe de son cheval.

Pendant quelques minutes, Storm put suivre des yeux sa silhouette sombre sur la plaine éclairée par la lune, puis la nuit l'absorba jusqu'au moment où elle réapparut au sommet de la colline, se découpant en noir sur le ciel étoilé. A ce moment, Marina arriva auprès de lui et murmura:

— Pourquoi as-tu voulu qu'il parte ce soir, Storm?

Le vieux Boer passa son bras autour des épaules de la jeune femme.

— Parce qu'il valait mieux qu'il en fût ainsi, petite.

Et, en la serrant affectueusement contre lui:

— Pour toi, surtout!

Puisqu'il savait, elle jugea inutile de vouloir lui cacher son amour et, comme une toute petite fille qu'elle était en réalité, elle se blottit dans les bras du colosse en gémissant:

— Oh! Storm! pourquoi l'ai-je aimé?

Et lui, comme on berce pour le consoler un enfant dont le coeur est lourd:

— Parce que ton coeur avait besoin d'aimer, petite . . . T'as cru que t'étais plus forte que les autres, et nous aussi on l'a cru en te suivant. Mais au fond, le docteur avait raison, c'est aux hommes de se battre quand il le faut mais les femmes doivent rester au foyer. Aussi, tu vas rentrer à la ferme . . .

Elle se récria en se dégageant des bras du colosse:

— Non, Storm . . . non!

Mais lui, calmement, d'un geste qui rappelait celui des boeufs hochant lentement leur tête pesante sous le joug, abaissa la tête à plusieurs reprises et répliqua:

— Si, petite, si!

Et devant les larmes qui coulaient sur le visage de Marina, il ajouta:

— Tu ne pourrais plus te battre maintenant car tu n'es plus qu'un petit bout de femme qu'a le coeur trop plein d'amour et de regrets . . . Va dormir à présent, moi je veillerai. Nous partirons à l'aube, faut que tu sois reposée.

Marina leva vers lui ses yeux clairs encore embués de larmes et, se haussant sur la pointe des pieds, elle posa les lèvres sur la joue barbue de l'Allemand en disant:

— Bonsoir, Storm!

— Bonsoir, petite! fit celui-ci en souriant.

Quand elle eût disparu sous la tente, il se frotta la joue à l'endroit où les lèvres fraîches de la jeune fille s'étaient posées et grommela:

— Sacré vieux Storm, fallait qu'y ait la guerre pour qu'une jeunesse t'embrasse.

Puis, rallumant sa pipe, il s'accroupit devant le feu de bois qu'il laissa éteindre . . . Et quand la dernière flammèche mourut, il n'y eut plus sous la lune et sous les étoiles qu'un vieux Boer endormi dont la pipe était tombée dans l'herbe . . .

CHAPITRE V

Le colonel J. H. Simmons leva son whisky en disant d'une voix grave, empreinte de cette dignité dont, en sa qualité d'officier, il ne se départissait jamais:

— A la Reine, gentlemen.

Avant qu'il eût porté ses lèvres à son verre, le capitaine Serby déclara:

— A la victoire!

Harry Fergusson porta vivement les yeux sur Sander van Duren et, le voyant pincer les lèvres, il voulut dissiper ce que le toast annoncé par Frank Serby pouvait avoir d'offensant pour un homme dont le père était mort face aux troupes de lord Roberts.

— A la paix, gentlemen, dit-il, et sa voix avait revêtu plus de gravité encore que celle du colonel Simmons.

Celui-ci dut comprendre son intention car ce fut avec infiniment de tact, ce dont Sander lui sut gré, qu'il ajouta:

— Vous avez raison, major Fergusson, la paix doit être notre voeu le plus cher.

Les whiskies furent vidés et, tandis que la conversation roulait sur les derniers événements et surtout sur l'Angleterre vers laquelle tout ce petit monde allait faire voile le lendemain, Sander quitta discrètement le salon pour gagner la terrasse de l'hôtel qui dominait Capetown et sa rade dans laquelle était amarré le "Clyde", un beau paquebot de ligne à bord duquel il avait retenu sa cabine, une cabine contiguë à celle qu'occuperaient le major Fergusson et sa famille. Les mots prononcés par Frank Serby résonnaient encore à son oreille . . . "A la victoire!" avait dit le capitaine et il ne se trompait pas car, Sander le pressentait, la défaite irrémédiable de ses compatriotes n'était plus qu'une question de mois, voire de semaines. Pouvait-on encore considérer comme une résistance organisée les commandos qui attaquaient les convois et brûlaient les fermes, contraignant les paysans à chercher refuge dans des camps où ils manquaient du strict nécessaire? Les exploits de Botha, de De Wett avaient beau être en passe de devenir légendaires, jamais les prodiges de quelques hommes ne pourraient sauver le Vaal.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 44

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

Peu de CAPITAL — peu d'EXPERIENCE — COMMERCE PROFITABLE — REVENUS appréciables. Vendez 250 nécessités domestiques garanties. Publicité à la T.V. Ecrivez ou venez à **FAMILEX, Dept. O.-6, 1600, Delorimier, Montréal.**

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girls Cosmetic, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., écrivez à **Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-42, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 43-85-45C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aidéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit **JAMAIS GRIS.** Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-6492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez 247-4288

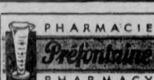
Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: 475-0846
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE D'URGENCE — Une bonne pour entretien quotidien, 5 jours la semaine. Donnez numéro de téléphone, s.v.p. **S'adresser à Boite 56, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 42-56-T.F.

ON DEMANDE — Jeune homme ou jeune fille capable de dactylographier en français et en anglais et de calculer vite et correctement. Une connaissance de la tenue des livres et des machines à calculer préférable, mais non essentielle. S'adresser par écrit au Gérant du bureau, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-99-46C.

ON DEMANDE AGENT D'IMMEUBLE

Bilingue (anglais-français) pour travail surtout dans nouveau développement à St-Norbert. Offre très attrayante. Revenus élevés. Expérience désirable, mais non essentielle, car nous entraînerons le candidat. **Répondez confidentiellement à Boite 98, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou signalez WHitehall 3-5468 pour rendez-vous.** 44-98-45C.

RECOUVRONS ET REMBOURRONS chaises de cuisine, fauteuils, etc. 40% moins cher que les compagnies. **Signaler: 233-5980.** 44-102-46C.

CULTIVATEUR, CELIBATAIRE, catholique pratiquant, sérieux, sobre, prospère, habitant la prairie de l'Ouest, brun, aux yeux bleus, 38 ans, 5' 6", 165 livres, en bonne santé, désire correspondantes, mêmes qualités, entre 25 et 35 ans aimant vivre sur la ferme. Pas de divorcées ni de séparées. **C.P. 104, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 44-104-45C.

A LOUER — Garage, Rue Aulneau. **Signaler: 233-6410 après 5 h.** 43-88-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. "Space heater". Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 janvier ou 1er février. $50. **Signaler: CHapel 7-9279.** 39-985-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 pièces, entièrement privé. Poêle et prélarts fournis. Près de toutes commodités. Libre. Pour personnes tranquilles. **Appelez WHitehall 3-9024 après 6 h.** 39-996-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre avec facilités de cuisine. Pour personne qui travaille. Près autobus. Libre immédiatement. **Signaler: 233-5268.** 42-42-44C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Des Meurons. Bureau d'affaires: 350 pieds carrés; 2 pièces, plus salle de bain. Loyer raisonnable. **Signaler: CHapel 7-3603.** 42-60-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces, près basilique. Poêle et réfrigérateur. **Signaler: CEdar 3-5393.** 43-86-46C.

A LOUER — St-Boniface, 208, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. Adultes de préférence. $82.50, comprenant poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, antenne. Garage si désiré: $5.00. **Signaler: 233-5155.** 43-64-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour couple âgé tranquille. 2e étage. **Signaler: CEdar 3-1656.** 43-66-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis meublé: 3 pièces. Haut de maison. **Signaler: CHapel 7-6524 avant 3 h. p.m.** 43-72-44C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 3½ pièces. Complètement privé avec poêle et réfrigérateur. Garage, si désiré. **Signaler: CEdar 3-5588.** 43-74-44C.

A LOUER — St-Boniface, 156, rue Bertrand, près hôpital. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Place de stationnement. **Signaler: CEdar 3-1789.** 43-79-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 5 grandes pièces, 3 chambres à coucher, salon en forme de "L", grande cuisine; salle de bain et entrées privées. **Signaler: 233-1141.** 43-83-44C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer".** Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — **47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.**

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

POUR SOIREES SOCIALES, MARIAGES OU ANNIVERSAIRES la musique "western" par les Canadiens, "Red River Canners" est toujours à votre disposition. Pour réservations, écrire à: **Gilbert Vandale, 990, avenue Redwood, Winnipeg, ou signaler: JUstice 2-6604.** 44-11-47C.

APPARTEMENTS HALLMARK "A", no 2, avenue Carrière. Site de choix, face à la rivière Rouge. Logis: 3 et 4½ pièces. **Signaler: ALpine 3-5637.** 43-75-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Joseph, près avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Stationnement. Libre: 1er mars. **Signaler: CHapel 7-6618.** 43-67-44C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 3 pièces. Très belle localité tranquille. Garage. $65 par mois. **Signaler: CEdar 3-1198.** 44-109-44C.

A LOUER — Bureau non meublé: 9' x 14'. Près Marion et Taché. $35.00 par mois. Eclairage, chauffage, salle de toilette inclus. **Signaler: 247-1141.** 44-94-44C.

A LOUER — 1er avril. St-Boniface. Logis privé: 3 pièces. Salle de bain et cuisine complètes. Réfrigérateur, poêle et laveuse. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $60. **Appeler M. Lonergan: CHapel 7-3084.** 44-103-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 4 pièces non meublées. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: CHapel 7-5193.** 44-96-44C.

A LOUER — St-Boniface, 314, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. $70. **Signaler: CHapel 7-4073.** 44-101-45C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée en face du Parc La Vérendrye. Privilèges de cuisine. **Signaler: CEdar 3-2194.** 44-106-44C.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis meublé: 3 pièces. Stationnement. Couple tranquille préféré. Libre: 1er mars. **Signaler: CEdar 3-2145.** 44-107-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. **Signaler: CEdar 3-6892.** 44-110-45C.

A LOUER ou A VENDRE — Rue Sterling, St-Vital. Maison: 5 pièces, salle de bain nouvellement décorée. Libre: 15 février. Loyer: $85.00 par mois. **S'adresser à Philippe Perron, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025.** 43-69-T.F.

A VENDRE — Deux lots de cimetière à prix raisonnable. **Signaler: CEdar 3-6334.** 42-51-44C.

A VENDRE — Haywood, Manitoba. Maison: 1 étage, 3 pièces. Garage. Grand lot. **S'adresser à C.P. 69, Haywood, Man.** 43-87-45C.

A VENDRE — St-Pierre. 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxes $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%. **Signaler: 247-5204.** 38-975-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, près hôpital. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Termes faciles. **Signaler: WHitehall 3-9961.** 43-61-45C.

A VENDRE — St-Pierre. Ferme: 360 acres, 350 en culture. Bâtiments. Eau courante. Chemin gravelé. Autobus scolaire. $70 l'acre. 2 milles au nord et 1½ mille à l'est. **Téléphone: St-Pierre, 335-32.** 43-62-44C.

A VENDRE — St-Claude, Man. Maison: 8 pièces. Très bon état. 4 lots. Garage. Arbres fruitiers. **S'adresser à: Ludovic Philippot, 802, avenue Notthingham, Winnipeg 15. Téléphone: 533-4860.** 43-70-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, rue De l'Eglise. Lot: 71' (largeur) x 125'. **Appeler CHapel 7-1320 ou CHapel 7-7403.** 44-93-47C.

A VENDRE — Lot avec maison dans village de La Broquerie. Offre doit être soumise au secrétaire, avant le 3 mars 1964, **La Broquerie, Man.** 44-95-44C.

A VENDRE — Ferme: 295 acres, 230 cultivées, région de La Broquerie. Puits artésien, bonne maison: 8 pièces. Grande étable et grange à foin. 5 autres bâtiments. 45 têtes d'animaux, 22 vaches laitières. Tracteur et machineries. $18,000. $12,000 comptant. **S'adresser à Boite 97, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 44-97-45P.

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald. Bungalow: 2 chambres à coucher. Très propre. Conviendrait à jeune couple ou à couple âgé. Taxe: $115. Baignoire de couleur, pulvérisateur de déchets. Bonne fournaise à l'huile au soubassement. Prix: $6,800 à termes faciles. **Signaler: CEdar 3-2572.** 44-105-44C.

A VENDRE — Dans village moderne canadien-français. Eau et égouts. Garage très moderne avec eau courante, salle de bain. Agence d'automobile très populaire. Equipement complet avec (Bear), (T.V. Screen Wheel Alignement). Débossage de carosserie et atelier de peinture approuvé. Chiffre d'affaires: plus de deux cent milles dollars par année. Si intéressé, **s'adresser à Boite 954, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 38-974-E.O.W.-46C.

A VENDRE — Magasin d'épicerie et viandes dans paroisse canadienne-française à 25 milles de Winnipeg. Chiffre d'affaires annuel: $35,000. **S'adresser à Boite 39, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 41-39-44C.

A VENDRE — Maison, rue Youville, St-Boniface. 5 pièces. Lot: 50'. 1½ étage. Prix total: $9,000. **Signaler: 247-5804.** 42-49-44C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à **Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977.** 26-793-T.F.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. **S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31.** 40-12-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

ST-ADOLPHE

A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. **S.v.p. appeler 247-8267.** 42-58-T.F.

A VENDRE — Village d'Elie. Maison: 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Soubassement complet avec salle de récréation finie en pin noueux. Garage et patio. $10,500. $2,500 comptant. Balance facile. **Appeler: Elie 33, G.-E. Girard, Elie, Man.** 42-44-46C.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Ferme: 467 acres. 390 en culture, 210 prêtes à semer, 150 semées en luzerne, trèfle d'odeur et fléole (timothy) pour graines de semence. Poulailler moderne avec nids de broche pour 2,000 poules. Maison: 7 pièces, salle de bain, chauffage automatique. Prix: $47,000, $20,000 comptant seulement. **Appeler M. Doerksen, le soir: EDison 4-7059, Scott Realty, WHitehall 2-3266, 387, rue Main, Winnipeg.** 42-43-46C.

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.

UNE STATION-SERVICE de St-Boniface DEMANDE

Un homme pouvant s'occuper du service de la clientèle aux pompes d'essence et dans le bureau et capable de prendre charge et de superviser au besoin. **S'adresser à Boite 100, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 44-100-44C.

A VENDRE

Chemin Elizabeth — Bungalow moderne, 4 ans. 3 chambres à coucher. Planchers: chêne. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Belle cuisine. Prix sacrifice: $13,600. Titre clair.

Fannystelle — Maison: 8 pièces. Lot: 92' x 180'. 2 citernes. Prix: $4,500. Comptant requis: $1,500. Balance à 4½%.

Lorette — 220 acres. 200 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.

St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
43-91-44C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Des Meurons. Près écoles. Maison de rapport, 3 logis: 4, 3 et 3. Entrées et salles de bain privées. 2 chambres supplémentaires au soubassement. Revenu mensuel: $218. Lot: 50' x 120'. Garage. $5,000 comptant. Balance à paiement minimes.

Norwood — Rue Traverse, tout près école. Maison de rapport, 2 logis: 4 et 3. Revenu mensuel: $165. Chauffage: gaz. $3,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue La Vérendrye. $13,500. Près école Taché. Maison de rapport, 2 logis: 4 et 3. Entrées et salles de bain privées. Chauffage: gaz. Chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Revenu mensuel: $135. Cuisinière électrique incluse. $4,000 comptant.

St-Boniface — Rue Notre-Dame entre Taché et Langevin. Maison de rapport: 3 ou 4 logis. Salles de bain et entrées privées. Au moins $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Berry, près hôpital. $11,500. Maison: 6 pièces, pour famille ou revenu. Soubassement à la grandeur. 2 plomberies. $2,000 comptant.

St-Vital — Rue Sherwood. $9,700. 4 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 140'. Près école et église. $2,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
43-92-44C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

ST-VITAL

Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très beau lot. Chauffage: gaz. Garage avec allée. Soubassement complet. Aubaine à $9,500. Comptant requis minime.

ST-BONIFACE

Maison: 4 chambres à coucher. Très moderne. Environ 12 ans. Salle de récréation. Belle localité. Comptant requis: $5,000.

ST-PIERRE

Joli emplacement près rivière dans village même. Grande maison sur 22 acres. Environ 13 acres en luzerne. Balance boisée. Beau site pour vente de lots. Prix très raisonnable.

ST-VITAL

Propriétaire désire échanger bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 4 ans seulement sur plus petite maison.

RUE DUMOULIN

Immeuble appartement: 6 logis. Très bien situé. Tout loué sous bail. Bon revenu. Vente ou échange sur maison à St-Vital. Prix très raisonnable.

Pour plus d'informations
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
44-108-44C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574

A VENDRE

BOULEVARD DOLLARD

Taxe basse. Coût de chauffage bas. Très propre. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près hôpital et autobus. Nouvelles tuiles partout. Beau soubassement avec chambre supplémentaire. Nouvelle fournaise à gaz. Grande cuisine attrayante. Plein prix: seulement $10,800.

ST-BONIFACE CENTRE

Nouvel immeuble appartement: 10 logis. Revenu annuel: $12,000. Seulement $18,000 comptant. Termes faciles.

ST-BONIFACE — $8,000 comptant

Magasin de confiseries et d'épiceries. Beau logis. Très bon chiffre d'affaires. Prix raisonnable. Termes à négociés. Raison de vente: santé.

ST-BONIFACE

Belle résidence en stuc: 7 pièces. Près école Marion et autobus. Nouvelle fournaise. Nouveau brochage: 100 amp. Nouvelles tuiles partout. Soubassement à la grandeur. Nouvelles plomberies: 3 morceaux au 1er étage et 3 morceaux au 2e. 2 chambres à coucher au 1er. Vente avec seulement $3,000 comptant. Plein prix: seulement $12,900.

ON DEMANDE

Maisons pour vente, à St-Boniface.
Avons acheteurs qui attendent.
Si vous désirez vendre,
appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
43-89-44C.

Logis à louer

DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
possession immédiate
Signalez 943-9516
le soir ou 452-0637

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Professeurs demandés

La Commission du District scolaire St-Paul no 2228 désire les professeurs suivants pour septembre 1964:

(1) Un professeur de cours industriels,
(2) Deux professeurs au niveau senior (10 à 12),
(3) Un professeur au niveau junior (7 à 9)
(4) Cinq professeurs au niveau élémentaire (1 à 6).

Boni: professeurs de français de l'ACFA — $100.

Echelle 1963-64

I	$3,200-$4,700
II	3,800- 5,700
III	4,500- 6,600
IV	5,000- 8,300
V	5,500- 8,715
VI	6,000- 9,130

S'il vous plait, écrire à: **S. D. LaFebvre, surintendent, St-Paul, Alberta.**

LA DIVISION SCOLAIRE DE BONNYVILLE, ALBERTA,

sollicite des demandes d'instituteurs (trices) pour enseigner dans les écoles bilingues de Fort Kent et LaCorey, en septembre 1964. Des instituteurs (trices) sont requis pour tous les grades. On demande aussi un professeur en éducation physique et un autre pour les mathématiques et sciences au niveau secondaire.

Les salaires varient de $3,050 à $8,600, selon l'éducation universitaire et l'expérience.

Adresser demandes en anglais **à M. John B. Perceveault, surintendent des écoles, Bonnyville, Alberta.**

Avis de demande pour une loi privée porté à l'assemblée législative du Manitoba

Avis est donné par les présentes qu'une demande sera présentée à la prochaine session de l'assemblée législative de la province du Manitoba par Auguste Danseréau, Raymond Bernier, Maurice Gauthier, Emile Pelletier, René Rottiers et Antoine Hacault, pour l'obtention d'une loi privée incorporant les demandeurs et autres en un corps politique et corporatif sous le nom d'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, dans le but d'encourager, de promouvoir et de faciliter l'éducation française et la culture française.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 4e jour de février 1964.

Grafton, Deniset, Dowhan,
Muldoon et Perreault,
4-431, rue Main,
Winnipeg 2, Manitoba.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Maisons neuves à vendre à St-Norbert

Bungalows: 3 et 4 chambres à coucher. Maisons, 2 étages: 4 chambres à coucher avec garage attenant. Maisons à niveaux variés: 4 chambres à coucher. Prix: de $13,900 à $19,900 avec $500 de rabais pour travail d'hiver si éligible. Signaler: SP 5-8463 ou 453-1977. 37-962-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $8,350. $3,000 comptant.

Route Trans-Canada — Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces. 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.

Ile-de-Chênes — Ferme: 25 acres. Maison moderne: 5 pièces. Garage, étable. $8,500. $4,000 comptant.

Lorette — Près village. Ferme: 220 acres avec bâtiments. Bonne eau. 125 acres en guérêt d'été. $19,000. Termes faciles.

Dufresne — 1 acre avec petite maison. $550 à termes.

Près de Lorette — Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.

Norwood — Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.

J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
43-78-44C.

A VENDRE

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Revenu mensuel: $60, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: gaz. Très bonne condition.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000. Pour visiter, appeler agent.

Ste-Rita, Manitoba — 320 acres de terrain avec bâtiments. 135 en culture. Balance peut être défrichée. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
43-80-44C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Précieux-Sang. $12,000. Bungalow: 4 pièces. En brique solide. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz, eau chaude. Garage. Titre clair. Comptant ou sur hypothèque.

St-Boniface centre — Prix: $14,800. Duplex: 4 et 3. Plomberie double. Entrées privées. Comptant requis: $5,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. $11,900. Duplex: 4 et 3. Plomberie double. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,700.

St-Boniface — Immeuble: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Comptant: $5,000, balance à termes 6%.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
43-81-44C.

Wholesale Bakery

Raymond Thériault, prop.
894, chemin Ste-Marie, St-Vital
Livraison à domicile, 10 pains, $1.60
Achat au magasin, 10 pains, $1.30
Variétés: blanc, brun, irlandais, viennois, seigle
Téléphone: 247-2770

CITE DE ST-BONIFACE
Département de Police



Demande de soumissions

Des soumissions, sous enveloppe scellée, pour trois automobiles seront acceptées jusqu'au 2 mars 1964, à onze heures du matin.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à **M. William Russell,** Chef de Police, St-Boniface, **téléphone: CH 7-4871.**

CITE DE ST-BONIFACE
Département de Police



Demande de soumissions

Des soumissions, sous enveloppe scellée, seront acceptées jusqu'au 2 mars 1964, à onze heures du matin, pour les fournitures suivantes:

- **38 (plus ou moins) uniformes de police.**
- **110 (plus ou moins) chemises de police.**
- **75 (plus ou moins) souliers de police.**

Pour tous détails supplémentaires et spécification, prière de contacter **M. William Russell,** Chef de Police, St-Boniface, **téléphone: CH 7-4871.**

Téléphone: bureau 233-6097
Résidence 247-6280
PEINTURE, PAPIER-TENTURE ET TUILES

BONIWOOD COLOUR CENTRE

Ted Vermette, propriétaire
275, rue Taché — St-Boniface

Nouveaux bas prix sur hypothèques ouvertes

Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne et St-Adolphe

Pas de clauses de 5 ans
Paiements minimes

Financez en une seule hypothèque et ayez un surplus d'argent pour payer vos dettes et faire des achats.

Demandez les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290

ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2447

Able Jobbers Co.

158, avenue Provencher
Téléphone: 247-3996

Blé d'Inde en crème, de choix, 15 oz. (sans étiquettes) 24 boites pour $1.75
Betteraves tranchées, 15 oz. 24 boites pour $1.75
Jus de tomate, 48 oz. 12 boites pour $3.75
Jus d'ananas, 48 oz. 12 boites pour $4.50
Pois, 10 oz. 24 boites pour $2.00
Epinards, 15 oz. 24 boites pour $2.00

La première maison d'épiceries vendant à escompte
Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi

— Dépositaires —
"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière — 248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store — 406, rue Taché
La Cantine — Hôpital général St-Boniface
Librairie Fides — 135, avenue Provencher
Magasin Shop Rite — 470, avenue Provencher
Niakwa Motor Hotel — Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne
Park Confectionery — 412, rue Taché
Pharmacie Archibald — 665, rue Archibald
Pharmacie Provencher — 182, avenue Provencher
Pharmacie Paquin — 157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface — 354, avenue Marion

PRIX: 10¢ le numéro.

Condoléances du cardinal Agagianian aux Oblats

ROME (CCC) — Le préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Son Em. le cardinal Agagianian, a adressé une lettre de condoléances au T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, à la suite du massacre de trois Pères oblats belges au Congo ex-belge.

Le cardinal note que les trois Pères furent tués dans la mission où, corps et âme, ils se dévouaient, et rappelle qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime, car c'est par amour que ces Pères sont partis en mission et qu'ils sont morts.

"J'ai la ferme certitude que leur sang innocent cimentera les bases de l'Eglise qu'ils étaient en train de fonder", conclut le cardinal. "J'ai la ferme certitude que de là-haut ils seront encore davantage les missionnaires d'Idiofa qu'ils ne pourraient l'être ici-bas."

Opportunité extraordinaire

hauts revenus en commissions avec compagnies progressive, établie 60 ans vendent des produits pour le maintien Goodyear.

Rodrigo Yermo gagna plus de $20,000 l'an passé (ce n'est pas typique mais cela indique l'opportunité. Don Kirby eut 150 clients qui répétèrent sur un produit exclusif. Aucun placement.

Nous nous chargeons des finances — expéditions — et perception. Commencez à temps partiel si vous voulez. Ecrivez à **Consolidated Paint & Varnish (Canada) Ltée, Casier postal 39, Rosemont, Montréal, Qué.**

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La "Norwood Jewellers"

320½, avenue Taché NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



REGGIE... THE HOST WITH THE MOST

Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; Tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
Contrôleurs individuels de chaleur

- **Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants**
- **Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité**
- **Salon "Forest" — Pour un peu de relâche**
- **Salon de la Rivière Rouge — Buffet historique**

St. Regis Hotel

285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

FOURRURES

SATISFACTION DE CONFECTION,
QUALITE ET PRIX
ANT. LANTHIER et FILS
Maison établie en 1906
254, RUE MAIN — WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

MARCEL RAJOTTE
DE
ST. BONIFACE ESSO SERVICE



angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
offre des billets gratuits
avec chaque achat d'essence.
GAGNANTS
des 20 gallons d'essence
15 janvier — Emile St-Mars, 529, rue Ste-Catherine (No 14589)
31 janvier — Lloyd Ducharme, 424, rue Notre-Dame (No 15191)
LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 15 FEVRIER.

NORWOOD Dept. Store Ltd.

110, rue Marion — Téléphone: CH 7-3122

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 heures
Ouvert toute la journée mercredi

Solde final de linge d'hiver

JUPES POUR DAMES
Prix régulier jusqu'à $9.95
Maintenant $1.00 pièce

SERVIETTES DE BAIN
Prix régulier $1.49 chacune
Maintenant 88¢ pièce

Paletots d'auto pour dames, longueur 3/4 et pleine longueur
Epargnez 20%

Nylons en aubaine — 2 paires pour 95¢ de première qualité — deux nuances

SOULIERS D'OCCASION POUR HOMMES
Prix régulier $3.98
Maintenant en aubaine $2.99